



VIDOCQ

Né à Amus, le 23 Juillet 1775.

F15333-1

HISTOIRE DE VIDOCQ

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ,

ECRITE D'APRÈS LUI-MÊME,

PAR M. FROMENT,

Ex-Chef de Brigade du Cabinet particulier du
Préfet, auteur de LA POLICE DÉVOILÉE.

ANNÉE DU PORTRAIT DE VIDOCQ.

Deuxième édition,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

PARIS,

LEROSEY, LIBRAIRE ÉDITEUR,
Palais-Royal, galerie d'Orléans, n. 214, 215 et 216 bis.

PHILIPPE, LIBRAIRE,
Rue Dauphine, n. 20.

1830.



HISTOIRE
DE VIDOCQ,

D'APRÈS LUI-MÊME.

I.

On trouve chez le même libraire :

GODE

DE LA

GÉNÉRATION UNIVERSELLE,

OU

LES AMOURS DES FLEURS, DES ANIMAUX,

ET PARTICULIÈREMENT

DE L'HOMME ET DE LA FEMME,

COMPARÉS LES UNS AUX AUTRES,

Contenant les phénomènes de la brillante époque de la puberté des Filles et des Garçons, les sympathies amoureuses, les rapports secrets des sexes entre eux, le développement de l'enfant dans le sein maternel;

SUITE DE

L'ART DE GUÉRIR

L'IMPUISSANCE OU FAIBLESSE

EN AMOUR ;

TERMINÉ PAR UN TRAITÉ DE

L'ONANISME OU MASTURBATION
DANS LES DEUX SEXES ;

PAR MOREL DE RUSEMPRÉ,

Docteur-Médecin de la Faculté de Paris, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

1 vol. in-18; prix 3 fr. 50 cent.

PARIS, IMP. DE CAULTIER-LACUIGNIE,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 55.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Le succès qu'ont obtenu les *Mémoires de Vidocq* prouve que le mérite de cet ouvrage a été généralement reconnu. Dès l'apparition du premier volume, la *Gazette de France* et la *Quotidienne* ont jeté les hauts cris, à la seule vue du fleuron qui orna la couverture; il y avait de quoi: ce fleuron représente Vidocq déchirant un rideau derrière lequel se trouvent confondus des mouchards de tout sexe et de tout rang. Nul doute; ce terri-

ble Vidocq, qui fut si long-temps dépositaire de secrets importants, va faire des révélations foudroyantes! les agens secrets de la police politique vont figurer indistinctement avec ceux de la police de sûreté, dont la plupart avaient été pris parmi les malfaiteurs, qu'ils étaient chargés de réprimer: ainsi, Messieurs tels et tels vont se trouver assimilés à des filous, à des escrocs, à des brigands! Quel scandale!

Pendant que les deux journaux de la faction ultramontaine se livraient à de semblables déclamations et réclamaient vainement l'intervention de la justice contre une publication qui devait mettre à nu tant d'intrigues, tant de méfaits, Vidocq n'en continuait pas moins ses Mémoires,

Vidocq avait promis beaucoup; il a tenu parole. Toutes les personnes qui ont lu ses Mémoires, sont d'accord sur ce point, qu'il est impossible de rien voir de plus intéressant. Mais en même temps on regrette qu'ils aient été portés à un prix aussi élevé. C'est donc pour mettre à la portée de toutes les classes de la société un ouvrage aussi agréable à la lecture, que l'éditeur a eu l'heureuse idée de publier l'*Histoire de Vidocq d'après lui-même.*

M. Froment, auteur de *la Police dévoilée*, était mieux à même que personne d'apprécier la véracité des faits rapportés par Vidocq, puisqu'en sa qualité d'agent supérieur du cabinet particulier du préfet, il eut de fréquentes relations avec l'ex-chef de la police de sûreté; nous n'avons donc

pas hésité à lui confier ce travail. On verra avec quel soin il s'est attaché à reproduire toutes les aventures de Vidocq, qui, après avoir passé une moitié de sa vie parmi des scélérats, a consacré l'autre moitié à les poursuivre. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage tout l'intérêt de celui de Vidocq, pas un fait n'a été retranché : M. Froment y a même ajouté une foule de particularités omises par Vidocq et qui ne sont pas les moins curieuses de son histoire. On les trouvera dans un chapitre à la fin de l'ouvrage.

HISTOIRE DE VIDOCQ,

D'APRÈS LUI-MÊME.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Vidocq. — Ses premiers vols. — Sa fuite de la maison paternelle. — Le courtier. — Les Acrobates. — Les Marionnettes. — Le Charlatan. — Retour à Arras.

EUGÈNE-FRANÇOIS VIDOCQ naquit à Arras le 23 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où Robespierre avait vu le jour. Dès son enfance il annonça les dispositions les plus turbulentes et les plus perverses. Doué par la nature d'une force et d'une dextérité étonnantes, il profitait de ces avantages pour rosser chaque jour les enfans de son âge, et assommer les chiens et les chats du quartier. On n'en-

tendait que plaintes, que reproches de la part des parens de ses camarades et des habitans du voisinage. Les remontrances de son père, honnête boulanger, ne produisaient aucun effet sur lui ; il s'en riait comme de celles d'une mère dont il était malheureusement l'idole. Les salles d'armes, où il allait recevoir des leçons d'escrime avec Poyant, Hidou, Delcroix, Boudou, Basserie, Franchison et autres mauvais sujets du pays, qui l'initiaient à leurs vices, étaient ses seules fréquentations. Ses parens s'étant aperçus d'un déficit dans le comptoir, qu'il exploitait concurremment avec son frère, eurent soin de n'y plus laisser la clé ; dès lors Vidocq, profitant de leur absence, passait une plume de corbeau enduite de glu dans le trou destiné à introduire les monnaies, et retirait ainsi du comptoir le plus de pièces qu'il pouvait. Ce moyen ne lui fournissant pas autant d'argent qu'il lui en fallait pour satisfaire à ses honteux penchans, il eut recours à une fausse clé que Poyant lui fournit, et dont il fit usage usqu'au moment où il fut pris en flagrant délit.

Réduit, par les précautions de son père, à l'impossibilité de s'adjuger une part dans la recette, Vidocq faisait main-basse sur le pain, le vin, le sucre, le café, enfin sur toutes les provisions de la maison, qu'il allait vendre à vil prix. Ce fut ainsi qu'il se procura, pendant quelque temps, de quoi figurer dans une taverne où se réunissaient ses dignes camarades. Cette ressource lui fut bientôt enlevée. Trahi par la voix de deux poulets vivans qu'il avait cachés dans sa culotte et recouverts de son tablier de mitron, il fut arrêté par sa mère au moment où il se disposait à sortir. Après avoir reçu une juste correction, Vidocq alla se coucher sans souper. Le lendemain, au moment où l'on allait se mettre à table, il enleva dix couverts d'argent et autant de cuillers à café, sur lesquels on lui prêta cent cinquante francs ; mais au bout de deux jours il ne lui resta pas un sou. Il fallut alors se résoudre à exercer ailleurs son industrie, ou à retourner à la maison paternelle. Ce dernier parti était sans doute préférable ; mais l'idée du châtement qu'il avait

si bien mérité, et auquel il ne voyait pas qu'il fût possible de se soustraire, le faisait frémir. Tandis qu'il réfléchissait sur sa position, deux sergens de ville survinrent et le conduisirent aux *Baudets*, maison où l'on renfermait les vauriens d'Arras et des environs de cette ville. Il y passa dix jours; le onzième, sa mère, trop indulgente, le fit remettre en liberté. A peine l'eut-il recouvrée qu'il revint à ses criminelles habitudes.

La vigilance de ses parens ne lui permettant pas de continuer ses vols, il recourut aux conseils de son digne ami Poyant, qui lui suggéra le projet de voler en gros ce qu'il ne pouvait obtenir en détail. L'exécution de ce projet fut ajournée à la première occasion. Il ne tarda pas à s'en présenter une des plus favorables; on la saisit.

Un soir que la mère de Vidocq était seule dans la maison, un des camarades de Poyant se présente chez elle, et lui annonce que son fils est sur le point de tout briser dans une maison de débauche qu'il indique à l'une des

extrémités de la ville. Cette bonne femme donne dans le piège; elle se lève, ferme sa boutique et vole au lieu qui vient de lui être désigné, afin d'empêcher le dégât que son fils peut y faire. Vidocq et Poyant, profitant de son absence, s'introduisent dans la boutique à l'aide d'une fausse clé, forcent le comptoir avec une pince dont ils s'étaient munis, et enlèvent environ deux mille francs qu'il contenait. La somme ayant été partagée entre les deux voleurs, Vidocq prend la route de Lille, sans s'inquiéter du désespoir où son crime va plonger ses parens.

Résolu de s'embarquer pour l'Amérique, il se rendit dans ce but à Dunkerque; mais pas un bâtiment n'était prêt à mettre à la voile, et il gagna Calais: là, ne pouvant obtenir son passage qu'à un prix trop élevé pour sa bourse, il allait peut-être renoncer à son projet, lorsqu'on lui assura qu'il en coûtait moins à Ostende. Vidocq s'y transporta; mais il ne put traiter avec aucun capitaine de navire.

Les fonds baissaient. Un soir, il se prome-

nait près du port lorsqu'il fut abordé par un étranger qui, après l'avoir complimenté sur son heureuse physionomie, promit de lui faire obtenir son passage à peu de frais. Enchanté des politesses de son protecteur, Vidocq l'en remercia et accepta avec reconnaissance un souper qu'il lui offrait chez de fort aimables dames de Blankenberg. Là, les choses se passèrent au mieux, jusqu'au moment où le sommeil ayant secoué ses pavots sur les yeux de notre héros, il s'endormit dans les bras d'une nymphe blankembergeoise. Il s'était couché dans un bon lit de plumes; mais quel fut son étonnement à son réveil de se trouver à demi vêtu sur un tas de cordages et au milieu d'une forêt de mâts! Il se lève machinalement, promène ses regards autour de lui, et après s'être bien convaincu qu'il n'est point abusé par un songe, il commence à concevoir contre le prétendu protecteur des soupçons qui se changent en réalité, lorsqu'ayant porté la main à ses poches, il les trouve entièrement vides : deux écus ont échappé à la rapacité de

l'inconnu, et il est obligé de les donner à l'aubergiste chez qui il a déposé des hardes en arrivant. Dès lors, il ne fallut plus songer au voyage d'Amérique. Furieux, désespéré de ce contre-temps, et ne sachant à quoi se résoudre, il était sur le point de s'enrôler dans la marine en qualité de mousse, lorsque Cotte-Comus, directeur d'une ménagerie ambulante, et qui s'intitulait le premier physicien de l'univers, voulut bien le prendre à son service.

Les fonctions de Vidocq consistaient à approprier les girandoles et les lampions, à nettoyer les cages des animaux et à balayer la salle. Il en fut bientôt dégoûté; au bout d'un mois ses habits étaient tachés de suif, déchirés par les singes, et remplis de vermine. Il s'en plaignit à Comus, qui le mit aussitôt entre les mains de Balmatte, dit le *petit diable*, chargé de lui apprendre le métier de *sauteur*. Après avoir fait de vains efforts pour répondre à l'attente de Comus et de Garnier, son associé, Vidocq déclara qu'il voulait renoncer aux sauts

de carpe, de singe, d'ivrogne, etc; Comus, qui n'était pas fort doux, le renvoya à coups de cravache au nettoyage des lampions. Garnier crut pouvoir tirer un meilleur parti de notre héros. Voyant ses habits en lambeaux, il le revêtit d'une peau de tigre, et le transforma en sauvage de la mer du Sud; mais comme il s'agissait de manger de la viande crue et de broyer des cailloux sous ses dents en présence du public, Vidocq s'y refusa et demanda son congé. Garnier, pour toute réponse, lui administra quelques soufflets; irrité de ce traitement Vidocq saisit un des pieux qui servaient à soutenir la baraque ambulante, et allait assommer son maître, lorsque toute la troupe fondit sur lui et le jeta dans la rue après l'avoir meurtri de coups.

Réduit à la plus affreuse extrémité, il alla trouver un directeur de marionnettes, dont il avait fait la connaissance depuis quelques jours dans un cabaret de l'endroit. Touché de sa situation, le bateleur, qui avait pour femme une fort jolie brune de seize ans, le prit à son

service. Il était chargé de tendre à son maître les petits acteurs, pendant qu'Eliza (c'était le nom de la jolie brune) faisait *la manche*. Cet emploi était, comme on le voit, beaucoup plus doux à remplir que ceux qu'il avait exercés chez Cotte-Comus; aussi s'en accommodait-il à merveille. Mais voilà qu'il s'avise d'être amoureux d'Eliza, qui bientôt s'abandonne à lui sans réserve. L'amour qui perdit Troie devait être fatal à l'épouse du bateleur, et mettre de nouveau Vidocq sur le pavé.

Un dimanche, pendant que nos amans se livraient aux plus tendres épanchemens sous l'échoppe entourée d'un nombreux auditoire, le directeur demandait à plusieurs reprises un de ses personnages pour achever la parade; Vidocq, occupé de toute autre chose, ne l'entendit pas; le patron se retourne et voit sa femme dans les bras de son commis; furieux, il se jette sur elle et lui crève un œil avec un crochet destiné à suspendre un de ses acteurs. Eliza veut se défendre, et l'échoppe est renversée sur les spectateurs, qui, n'étant point

préparés à ce dénouement, rirent de bon cœur aux dépens de l'époux.

Quant à Vidocq, il prit le parti de s'éloigner au plus vite du lieu de la scène; ne sachant plus où donner de la tête, il allait se résoudre à retourner chez ses parens, lorsqu'un charlatan, qui allait débiter ses élixirs à Lille, lui offrit une nouvelle condition; il l'accepta, mais il en fut bientôt dégoûté. Dès lors il se détermina à reprendre la route de sa ville natale, espérant que son père ne lui tiendrait pas rancune, quelque graves que fussent ses torts.

CHAPITRE II.

Le Pardon.—Vidocq prend du service.—Ses Oncles.— Il déserte.—La Schlague.—Il rentre au 11^e régiment de chasseurs.—Retour à Arras.—La Prison.—Vidocq, sous-lieutenant.—Le tambour-major.—Sixca.—Delphine.

Arrivé sous les murs d'Arras, Vidocq éprouva ce sentiment si naturel à l'homme qui revoit

son pays après une absence, quelque courte qu'elle soit; mais ce sentiment si délicieux fut bientôt empoisonné par l'idée de la réception qu'allaient lui faire ses parens : ses craintes étaient si fortes qu'il fut un instant sur le point de rétrograder; mais l'aiguillon de la faim, le dénûment absolu où il se trouvait, finirent par l'emporter, et il courut à la maison paternelle. Le ciel voulut que sa mère s'y trouvât seule. Nouvel enfant prodigue, Vidocq se précipite à ses genoux, implore et obtient aisément son pardon; car

Un chef-d'œuvre d'amour est le cœur d'une mère!

Mais ce pardon, sur lequel Vidocq avait compté d'avance, était loin de détruire ses inquiétudes : c'était celui de son père qu'il lui fallait. Heureusement un aumônier du régiment d'Anjou, ami de la maison, parvint à le fléchir, et Vidocq en fut quitte pour des remontrances, qui ne devaient point le corriger.

A peine réintégré dans les bonnes grâces de

sa famille, il reprit le cours de ses mauvaises habitudes. Après s'être livré à la débauche avec des marchandes de modes d'Arras, et avoir suivi une comédienne à Lille, il s'enrôla dans le régiment de Bourbon. Son caractère turbulent lui suscita bientôt plusieurs duels avec ses camarades; au bout de six mois il avait mis quinze fois le sabre à la main, et envoyé plusieurs hommes dans l'autre monde ou à l'hôpital.

Le régiment de Bourbon, qui se trouvait à Arras, fut dirigé sur le camp de Maulde et successivement sur celui de *la Lune*. Vidocq assista au combat qui eut lieu entre les Prussiens et l'armée infernale, commandée par Kellermann, et dont il faisait partie. Nommé caporal de grenadiers, il eut une querelle avec un sergent-major le jour même où *il arrosait ses galons*. Vidocq n'ayant pu le déterminer à se battre, se livra envers lui à des voies de fait que les lois militaires punissaient de mort; pour éviter le châtement, il déserta avec son témoin, qui ne courait pas moins de dangers que lui.

Arrivés à Vitry, Vidocq et son compagnon obtinrent un engagement dans le 11^e régiment de chasseurs, dont le dépôt était à Philippeville. Ils se mirent en route pour cette ville; s'étant arrêtés à Châlons, ils rencontrèrent dans une auberge un soldat du régiment de Beaujolais, avec lequel ils eurent bientôt fait connaissance. Celui-ci, après avoir vidé quelques verres de vin, leur confia qu'il avait trouvé un portefeuille aux environs de Château-l'Abbaye, et le leur montra; il était rempli d'assignats: ce soldat leur en offrit une part, à condition qu'ils lui en indiqueraient la valeur: profitant de sa bonhomie, Vidocq et son camarade s'adjudgèrent les neuf dixièmes de la somme, tout en ne retenant qu'une faible partie des assignats, et, souhaitant un bon voyage à leur dupe, ils poursuivirent leur route.

Peu de jours après avoir été incorporé au 11^e régiment de chasseurs, Vidocq fut averti qu'il allait être arrêté comme déserteur, ce qui le décida à passer à l'ennemi. Admis dans les

cuirassiers de Kinski, il prit le parti de donner des leçons d'escrime aux officiers de ce corps. Il fit d'abord d'excellentes affaires; mais par suite d'un démêlé qu'il eut avec un brigadier, il fut condamné à recevoir à la parade vingt coups de *schlagae*. Furieux de cette correction, il quitte les cuirassiers de Kinski, et suit en qualité de domestique un lieutenant qui se rendait au corps d'armée de Schroeder. Arrivé près du Quesnois il abandonne cet officier et va se présenter à Landrecies comme un Belge désertant les drapeaux de l'Autriche; il est reçu dans le 14^e léger. Ce régiment faisait partie de l'armée de Sambre-et-Meuse; il était en marche pour Aix-la-Chapelle. En arrivant à Rocroi, Vidocq y trouve le 11^e chasseurs; il apprend qu'une amnistie le met à Fabri de tout danger, et bientôt, par les soins et les démarches de son ancien capitaine, il est réintégré dans ce régiment.

Notre héros avait alors 17 ans, une figure passable, et des formes athlétiques. La gouvernante d'un vieux garçon, Manon, près d'ac-

complir son sixième lustre, le trouvait fort à son gré. Il s'établit entre eux des relations intimes. Manon, en échange de sa tendresse, faisait chaque jour des présens à son amant; Vidocq était déjà possesseur d'une jolie montre et de plusieurs bijoux précieux dont il faisait parade, lorsqu'il apprit que sa belle venait d'être traduite devant les tribunaux sous le poids d'une accusation de vol domestique, et qu'en avouant son crime elle le désignait comme son complice.

Sur cette déclaration, Vidocq fut arrêté; mais ayant été assez heureux pour prouver son innocence il recouvra la liberté peu de temps après. Ses camarades ne voulurent point y croire, et il se trouva en butte à des propos qui l'obligèrent à mettre l'épée à la main, jusqu'à ce qu'une blessure l'eût envoyé à l'hôpital. Après y avoir passé un mois, il rentra au corps; mais ses camarades ayant recommencé leurs agressions, on lui délivra un congé de six semaines, qu'il alla passer à Arras, où son père venait d'être préposé à la

surveillance du pain, pendant la disette qui régnait alors dans cette ville.

A l'expiration de son congé, il rejoignit son corps; mais perdant tout espoir d'amener ses camarades à une réconciliation, il se décida à entrer dans la *légion germanique*, avec le grade de maréchal-des-logis, qui lui était offert par un des principaux chefs. Il y était à peine qu'une blessure qu'il avait reçue sous les murs de Givet se rouvrit; il demanda un nouveau congé et retourna à Arras.

On était alors dans le moment de la terreur; la guillotine était en permanence; chaque jour la tête des hommes les plus vertueux tombait à la voix du trop célèbre Joseph Lebon. Vidocq, au milieu de ces circonstances déplorables, ne laissait pas de trouver de douces distractions: déjà il s'en était procuré auprès de la jolie Constance, fille du cantinier de la citadelle, et des quatre filles d'un notaire, lorsqu'il voulut en chercher auprès de la maîtresse d'un ancien musicien. Une querelle s'éleva entre eux; Vidocq vou-

lait qu'on la vidât, selon son habitude; mais le musicien, qui maniait mieux l'archet que l'épée, s'y refusa; alors Vidocq, pour le déterminer, lui cracha au visage, et il fut convenu qu'on se trouverait le lendemain sur le terrain. Vidocq fut exact au rendez-vous; mais au lieu du musicien et de son second, il y trouva des gendarmes et des agens de la municipalité qui le conduisirent aux Baudets, où l'on entassait depuis quelque temps les *suspects* et les aristocrates destinés au dernier supplice. Il y demeura seize jours, sans pouvoir connaître le motif de sa détention; enfin il apprit qu'elle avait eu lieu par suite de la dénonciation de son rival, qui avait pour ami un terroriste tout puissant, appelé Chevalier.

Les instances de la mère Vidocq auprès de la sœur de ce terroriste réussirent complètement, et notre héros fut tiré d'une position qui ne laissait pas d'être fort critique.

En sortant de prison, il alla remercier la sœur de Chevalier du service qu'elle avait bien

voulu lui rendre. Cette femme, séduite par les manières et les propos aimables de Vidocq, se passionna tout-à-coup pour lui, et il fut bientôt question de les unir. Mais pendant que les parens négociaient le mariage projeté, le futur s'enrôlait dans le deuxième bataillon du Pas-de-Calais, en qualité de sous-officier instructeur, et peu de jours après il recevait, à Saint-Sylvestre-Capelle, les épauettes de sous-lieutenant.

Vidocq s'était lié avec un ex-caporal de grenadiers du régiment de Languedoc, appelé César, qui venait d'être nommé adjudant-major dans le même bataillon. Ils étaient logés chez le maire de l'endroit et enseignaient à la fois la théorie et l'escrime aux officiers de leur corps. Les produits de leurs leçons ne suffisant pas à leurs dépenses, ils essayèrent de s'introduire chez le maire, qui avait une fort bonne table; mais une vieille servante-maitresse, qui n'aimait pas les parasites, était un obstacle difficile à vaincre. Plusieurs fois, nos deux gastronomes avaient tenté de se fau-

filer dans la maison, sans pouvoir réussir, lorsque César s'avisait d'un expédient qui leur réussit au mieux. Ayant donné le mot au tambour-major du bataillon, celui-ci vint à l'aube du jour faire battre la diane sous les fenêtres de M. le maire. Sixca (c'était le nom de la servante), dont le meilleur sommeil était à cette heure-là, fut, comme on le pense bien, fort contrariée de ce bruit inaccoutumé; elle s'en plaignit aux deux officiers, qui promirent de faire leur possible pour empêcher qu'il se renouvelât; mais le lendemain le vacarme recommença, avec quelques tambours de plus, et la vieille de recourir à l'intervention des hôtes de M. le maire: mêmes promesses de leur part. Le jour suivant, la vieille Sixca est encore arrachée des bras de Morphée par la diane. N'y pouvant plus tenir, elle se rendit auprès de nos deux officiers, et les invita très poliment à dîner chez son maître.

Cette faveur ne les satisfit pas, et le tambour-major eut l'ordre de poursuivre, jusqu'à ce que César et Vidocq fussent définitivement

les commensaux du maire. Il recommença de plus belle, et, pour couronner l'œuvre, ils enjoignirent au tambour-maître d'aller exercer ses élèves sur les derrières de la maison. Sixca, soit qu'elle eût deviné l'intention des deux officiers, soit qu'un sentiment dont elle n'avait pu se défendre à la vue de Vidocq, la portât à faire cette démarche, finit par les prévenir que l'intention de M. le maire était qu'ils n'eussent désormais d'autre table que la sienne. Dès lors plus de diane.

Au bout de quelques jours, Sixca s'était tout-à-fait humanisée. Vaincue par les prévenances de Vidocq, il ne tenait qu'à celui-ci d'être *heureux*.... si l'on peut l'être avec une mégère de cinquante ans. Il n'en avait jamais eu l'envie.

Cependant la passion de Sixca faisant chaque jour des progrès, finit par amener une scène digne de la plume de Pigault-Lebrun.

Vidocq dormait paisiblement à la suite d'une orgie, lorsqu'il se sentit éveillé par quelqu'un qui se glissait entre ses draps; un cri lui

échappe; le maire et les gens de la maison accourent et lui en demandent la cause. Il répond que quelque farfadet s'est placé à ses côtés pendant son sommeil, et qu'il le sent encore au pied de son lit. L'un des assistans prend aussitôt un bâton et en applique plusieurs coups sur le prétendu fantôme, qui n'était autre que Sixca. Cette pauvre femme, honteuse de se trouver ainsi surprise, chercha à s'excuser, en disant qu'abusée par un rêve, elle avait pris le lit de l'officier pour le sien.

Cette aventure fit grand bruit dans le pays, et valut à Vidocq plusieurs bonnes fortunes.

Après un séjour de trois mois à Saint-Sylvestre-Capelle, le deuxième bataillon du Pas-de-Calais reçut l'ordre de se porter sur Poperingue. Il eut aux environs de cette ville un engagement avec les tirailleurs de Wurmser, dans lequel Vidocq se conduisit bravement et reçut deux blessures qui l'obligèrent à entrer à l'hôpital. Dès qu'il fut rétabli, il alla rejoindre son corps; mais ce corps venait d'être licencié comme tous les bataillons de la réqui-

sition. Alors il entra comme simple soldat dans le 28^e bataillon de volontaires, qui était dans ce moment cantonné à Fresnes.

Vidocq était logé chez un patron de barque, père de famille et à qui les Autrichiens avaient enlevé un bateau chargé d'avoine. Touché de la position de cet infortuné, il décida douze de ses camarades à tenter de reprendre ce bateau, qui ne paraissait être surveillé que faiblement par l'ennemi. Cette expédition ne réussit point; elle coûta trois hommes au détachement, deux doigts à Vidocq et la liberté au patron.

Parmi les enfans de cet homme, était une jolie fille de dix-huit ans, appelée Delphine. Vidocq en devint amoureux; tant à cause des charmes de sa physionomie, que des soins qu'elle lui prodigua après sa blessure. La mère était allée rejoindre son époux à Gand, où les Autrichiens l'avaient conduit comme prisonnier de guerre. Dès que Vidocq fut un peu rétabli, il se rendit à Lille, avec Delphine, et y passa quelques jours au sein des plaisirs.

Décidés à se marier, nos amans durent avoir recours au consentement de leurs parens : Delphine obtint facilement celui des siens : Vidocq allait partir pour Arras afin de se procurer les pièces qui lui étaient nécessaires, lorsqu'il surprit sa fiancée entre les bras de l'homme le plus dégoûtant qu'il eût encore vu; c'était le médecin qui l'avait soigné pendant sa convalescence. Vidocq, indigné, fut sur le point d'assommer l'esculape; mais ayant réfléchi, il prit le parti de le laisser effectuer sa retraite, et de mettre Delphine à la porte, à grands coups de pied dans le derrière.

Cependant la permission de Vidocq était expirée, et il n'en continuait pas moins à demeurer à Lille. Arrêté à la suite d'une nouvelle incartade, il fut conduit devant un officier supérieur, qui voulut bien s'intéresser à lui et lui faire délivrer une feuille de route pour rejoindre son corps; mais, résolu de ne rentrer au service qu'autant qu'il ne pourrait mieux faire, il prit la route d'Arras au lieu de celle du Brabant, où était alors le 28^e bataillon.

CHAPITRE III.

Mariage de Vidocq.—Il rentre au service.—Infidélité de sa femme.—Son départ.—Son séjour à Bruxelles.—Il est arrêté.—Il s'évade.—Les faux papiers.—L'armée roulante.—La Baronne.—Rupture.

A son retour à Arras, Vidocq s'empressa d'aller voir Chevalier, sur la protection duquel il comptait pour obtenir de Joseph Lebon une prolongation de congé; elle lui fut accordée. Autant par reconnaissance que pour satisfaire aux désirs de sa famille, il épousa la sœur de son protecteur: Vidocq avait alors dix-huit ans.

Les parens des époux leur montèrent une boutique d'épicerie; mais bientôt l'inconduite de madame Vidocq la fit péricliter. Le mari voulut faire quelques observations; on y répondit mal et il finit par s'emporter contre son beau-frère, qu'il supposait être d'intelligence

avec sa femme, parce qu'elle passait des journées entières chez lui. Chevalier, pour se venger des propos qu'il tenait à ce sujet, s'entendit avec Joseph Lebon, et Vidocq ne tarda pas à recevoir l'ordre de rejoindre à Tournai. Voilà donc notre héros contraint de rentrer au service ou de s'engager dans une lutte fort inégale, puisqu'il avait pour adversaire l'ami d'un représentant du peuple. Il part; arrivé à sa destination, un adjudant-général lui donne de l'emploi et le charge peu de temps après d'une mission pour Arras.

Vidocq retourne dans son pays, et y arrive au milieu de la nuit. Par un mouvement assez singulier, après ce qui s'était passé, il est entraîné chez sa femme. Parvenu à se faire ouvrir la porte de l'allée de la maison qu'elle habite, il monte à sa chambre et l'appelle; madame Vidocq ne répond pas; l'époux met l'oreille à la serrure et entend le bruit d'un sabre qui tombe sur le plancher; en même temps une fenêtre s'ouvre et quelqu'un saute dans la rue.

D'étranges soupçons s'élèvent dans l'esprit de Vidocq ; il franchit aussitôt l'escalier et atteint un individu presque en chemise, qui se disposait à fuir ; il le ramène chez sa moitié, l'engage à reprendre ses habits et lui donne rendez-vous pour le lendemain. C'était l'adjudant-major du 17^e régiment de chasseurs à cheval, alors en garnison à Arras.

Cette scène avait mis tout le quartier sur pied ; l'infidélité de madame Vidocq était d'autant plus patente, que son amant en avait fait l'aveu devant toutes les personnes attirées par l'altercation qu'il venait d'avoir avec son mari. Vidocq voulut en conséquence demander le divorce ; il en avait le droit et pouvait l'obtenir, mais la famille Chevalier se mit sur-le-champ en mesure de prévenir un éclat dont toute la honte rejaillirait sur elle.

Le lendemain, au moment où Vidocq allait demander à l'adjudant-major raison de l'outrage qu'il en avait reçu, il fut arrêté par des sergens et des gendarmes, qui devaient, d'après leurs ordres, l'écrouer aux Baudets. Vi-

docq, à qui sa mission donnait quelque assurance, demanda à être conduit devant le représentant du peuple. Cette faveur ne pouvait lui être refusée.

Joseph Lebon le reçut fort mal ; mais Vidocq lui ayant exhibé le mandat qu'il avait reçu de l'adjudant-général, il se radoucit, et finit par convenir que les torts étaient du côté de sa femme ; toutefois il l'engagea à ne pas prolonger son séjour à Arras, et à quitter cette ville aussitôt qu'il aurait rempli sa mission : c'est ce que fit Vidocq.

De retour à Tournai, il apprit que l'adjudant-général était parti pour Bruxelles, Vidocq prit la diligence pour aller le rejoindre. Parmi ses compagnons de voyage, se trouvaient trois individus qu'il avait connus à Lille, et dont la conduite lui avait paru fort suspecte. Ils portaient l'uniforme de divers corps ; l'un avait des épaulettes de lieutenant-colonel, le second, celles de capitaine, et le troisième celles de lieutenant.

Vidocq cherchait à s'expliquer comment

des personnes qui n'avaient jamais servi pouvaient avoir obtenu ces grades, lorsque le lieutenant-colonel lui offrit sa protection; il l'accepta à tout hasard, et se sépara de ces messieurs à son arrivée à Bruxelles, pour se rendre auprès de son adjudant-général. Mais celui-ci venait de partir pour Liège, et Vidocq se transporta aussitôt dans cette ville, que l'adjudant-général avait quittée la veille pour comparaître à la barre de la Convention.

Vidocq, après l'avoir vainement attendu plus d'un mois, quoique son absence ne dût pas durer plus de quinze jours, et se voyant à son dernier écu, résolut de retourner à Bruxelles où il comptait se procurer des ressources à l'aide des moyens qu'il avait employés jusqu'alors avec succès.

Peu de jours après son arrivée dans cette ville, il fit la connaissance d'une fille publique appelée Émilie, et s'installa chez elle. N'ayant rien de mieux à faire, il allait passer le temps dans un café où se réunissaient les plus adroits filous du pays, pour escroquer tous les impru-

dens qu'une mauvaise étoile y conduisait: on y jouait gros jeu. Vidocq ne tarda pas à remarquer les tours de passe-passe à l'aide desquels ces intrigans dépouillaient leurs dupes. Il allait en avertir un malheureux qui, après avoir perdu une très forte somme, demandait une revanche pour le lendemain. Le gagnant s'en aperçut, et prenant Vidocq à part, il lui fit accepter, non sans quelque difficulté, une somme de 240 francs qui formait la moitié de son gain. Pareille chose se renouvelant assez fréquemment, il se vit bientôt en état de récompenser Émilie de l'hospitalité qu'elle lui avait donnée, et de figurer avantageusement à Bruxelles.

Les affaires allaient aussi bien qu'il était possible de le désirer, lorsque des agens de police l'ayant trouvé sans papiers l'arrêtèrent et le conduisirent aux Madelonnettes. Interrogé par un magistrat, il déclara se nommer Rousseau, né à Lille, et demanda à être conduit dans cette ville, ce qui lui fut accordé. Les deux gendarmes qui devaient l'escorter consentirent à ce qu'Émilie l'accompagnât,

La position de Vidocq était difficile; il fallait s'évader ou se résoudre à être traité comme déserteur en arrivant à Lille. Il se concerta avec Émilie, et il fut décidé qu'on essaierait de tromper la vigilance des gendarmes par un stratagème dont son imagination lui fournissait l'idée. En arrivant à Tournai, Vidocq, qui s'était montré fort gai et très libéral pendant la route, les invita à dîner; ils acceptèrent avec d'autant plus d'empressement que ses manières ne décelaient nullement la crainte; mais vers les dix heures du soir, tandis qu'ils ronflaient parmi les bouteilles vides et les débris du repas, notre héros et sa dulcinée gagnaient à travers champ un des faubourgs de Lille.

Ne jugeant pas prudent d'y séjourner, ils partirent immédiatement pour Gand. Émilie retrouva son père dans cette ville et fut contrainte de retourner à Bruxelles, où Vidocq lui promit d'aller la rejoindre sous peu.

Il en avait réellement le projet, car, familiarisé avec les ruses des habitués du *café Turc*

(c'était le nom du repaire dont nous avons parlé), il brûlait d'y exercer *son industrie* avec sécurité; mais pour cela de bons papiers étaient indispensables; il fallut s'en procurer à tout prix: Labbre, officier belge au service de France, lui en fit fabriquer sous le nom de Rousseau, moyennant une assez forte rétribution, et Vidocq prit immédiatement la route de Bruxelles.

Sa première visite, en arrivant dans cette ville, fut au café Turc. Il y rencontra les prétendus officiers avec lesquels il avait voyagé lorsqu'il allait rejoindre son adjudant-général. Le lieutenant-colonel lui offrit une sous-lieutenance dans les chasseurs à cheval. Vidocq l'accepta, et reçut aussitôt une feuille de route qui lui donnait droit au logement et aux distributions pour lui et son cheval. Ce fut ainsi que notre héros se trouva incorporé dans cette *armée roulante*, composée de plus de deux mille intrigans qui, voyageant avec de faux états de service et de fausses feuilles de route, recevaient partout l'indemnité allouée aux défenseurs de la patrie.

Le lieutenant-colonel, qui se nommait Auf-fray, s'éleva bientôt au grade de général de brigade, et Vidocq à celui de capitaine de hussards; ils firent, en cette qualité, une tournée dans les Pays-Bas, et touchèrent partout leurs rations sans que la fraude fût découverte.

A leur retour à Bruxelles ils reçurent, comme ailleurs, des billets de logement. Vidocq fut envoyé chez une baronne veuve et riche qui l'installa dans une très belle chambre et eut pour lui tous les soins imaginables.

La baronne avait un peu plus de cinquante ans; mais elle était encore aimable. Vidocq, séduit par ses bontés ou plutôt par l'éclat de sa fortune, ne négligea rien pour s'en faire aimer. Ses efforts furent couronnés d'un succès complet. Les choses en vinrent au point qu'il ne tenait plus qu'à lui d'épouser la riche douairière sous le nom de Rousseau; mais, soit par délicatesse, soit par crainte du châtiment réservé aux bigames, Vidocq, malgré les instances de son général, qui lui fournissait les

moyens de tromper la baronne sur son origine, refusa de pousser la supercherie plus loin. Après avoir reçu de cette femme divers cadeaux précieux, il finit par lui avouer, avec une sorte de franchise, qui il était et une partie de ses aventures. Cette excellente femme demeura comme pétrifiée de son aveu. Revenue à elle-même, elle se retira dans sa chambre, après avoir jeté sur l'homme qu'elle adorait un regard où se peignait tout l'effroi que lui avait causé le récit qu'elle venait d'entendre. Il ne devait plus la revoir; à une heure du matin elle quitta Bruxelles, laissant à l'adresse de Vidocq une cassette contenant 15,000 francs en or, et qui lui fut remise avec fidélité par son hôte. Le même jour, ayant appris que l'autorité venait de prendre des mesures contre *l'armée roulante*, dont le personnel s'était considérablement accru, il partit pour Amsterdam où il passa peu de temps; ensuite il prit la route de Paris, qu'il brûlait de voir depuis que les largesses de la baronne l'avaient mis en position de faire assez bonne figure.

CHAPITRE IV.

Vidocq à Paris. — Rosine. — Retour à Lille. — Les Bohémiens. — La Duchesse. — La Foire de Malines. — Margaret.

Ce fut le 2 mars 1796 que Vidocq parut pour la première fois dans cette capitale, où son nom devait devenir un jour si célèbre. Il avait le projet de s'établir dans les environs avec l'argent qu'il tenait de la baronne; mais le sort en décida autrement.

Entraîné dans une de ces maisons de jeu qu'on appelle *etouffoirs*, il y perdit une centaine de louis, malgré toute l'expérience qu'il avait acquise dans les tripots de Bruxelles. D'un autre côté, une intrigante appelée Rosine, qui dans les premiers jours affichait le plus grand désintéressement, finit par le réduire à quelques milliers de francs.

Vidocq aimait sérieusement cette femme,

et c'était de la meilleure grace du monde qu'il payait les mémoires de la modiste, du tapisier, etc. Rosine ayant deviné que les finances de son amant étaient à la baisse, lui montra bientôt de l'indifférence, et finit par devenir si maussade à son égard, que Vidocq ne put s'empêcher de lui adresser des reproches. Une querelle s'éleva, et Rosine lui déclara qu'il pouvait rester chez lui. Vidocq eut la faiblesse de résister; il crut ramener sa maîtresse à des sentimens plus favorables, en lui offrant de nouveaux services: c'était en effet le seul moyen de se réhabiliter dans son esprit. Dès lors Rosine reprit son enjouement et ses manières affectueuses. Vidocq lui fit quelques cadeaux; cela ne suffit point, car Rosine avait toujours des *besoins*. Elle lui annonça, du ton le plus propre à le persuader, qu'une lettre de change de 2,000 francs, tirée de Versailles par un de ses créanciers, allait donner lieu à une prise de corps, si l'on différant à la solder. Dupe de cette ruse, Vidocq était sur le point de s'exécuter lorsque le hasard fit tomber entre

ses mains un billet adressé à Rosine par son *ami de cœur*. Celui-ci, confiné à Versailles, demandait à l'intrigante si le *niais* serait bientôt à sec, afin de venir reprendre la place qu'il avait cédée dans ce but. Muni de cette pièce, interceptée chez le portier, Vidocq monte chez Rosine, pénétré d'indignation et rouge de colère; elle était absente. Sa fureur s'exhale sur un guéridon chargé de porcelaine et la glace d'une Psyché: tout vole en éclats. Divine, femme de chambre de l'infidèle, le conjure, au nom de son propre intérêt, de calmer ses transports, attendu qu'il sera obligé de payer le dégât.

En effet, Rosine, informée par le portier que le billet de son amant était tombé entre les mains de Vidocq, était partie immédiatement pour Versailles, emportant tout ce qui en valait la peine, et ne laissant dans son appartement garni que des chiffons insuffisans pour répondre des deux mois de loyer qu'elle devait au propriétaire; de sorte qu'il fut non seulement obligé de payer la porcelaine brisée,

mais encore le prix dû pour la location; Quatorze cents francs étaient tout ce qui lui restait des ducats et des bijoux de la baronne. Dégoûté du séjour de Paris, il résolut de retourner à Lille, où il espérait retrouver des connaissances qui le mettraient à même de rétablir ses affaires.

Il partit. En arrivant dans cette place, il reconnut plusieurs officiers qui sortaient du 10^{me}, et, entre autres, un lieutenant nommé Villedieu, dont nous aurons plus tard occasion de parler. Il allait passer avec eux ses journées dans les cafés et les salles d'armes; mais tout cela ne lui produisait pas des fonds, et les 1400 fr. étaient réduits à quelques écus. Un habitué du café Turc lui proposa de voyager avec lui. Cet individu, qu'on appelait Christian, lui avait témoigné plus d'intérêt qu'à tout autre. Vidocq voulut néanmoins savoir à qui il avait affaire; Christian lui dit qu'il était médecin ambulante, qu'il avait des remèdes infailibles pour toutes les maladies secrètes, et qu'il se chargeait en même temps de la cure des animaux.

Quelque répugnance que cet homme lui inspirât, Vidocq, qui était à la veille de manquer tout-à-fait d'argent, accepta sa proposition; le lendemain ils se mirent en route: à midi ils arrivèrent pédestrement à une ferme isolée, où le compagnon de Vidocq y fut reçu cordialement et salué du nom de Caron.

Le maître de cette ferme s'étant absenté quelques instans revint avec des sacs d'écus qu'il étala devant Christian; celui-ci les examina les uns après les autres; il en mit un certain nombre à part et compta au fermier, en diverses monnaies, le montant des pièces qu'il avait choisies, ensuite il lui remit une prime de six couronnes et sortit après lui avoir annoncé qu'il ne tarderait pas à le revoir. Vidocq eut à peine fait quelques pas que Christian lui présenta trois couronnes en lui disant que c'était sa part au bénéfice qu'il venait de faire. Ne comprenant rien dans tout cela, il voulut se le faire expliquer; mais son compagnon lui répondit que c'était son secret et qu'il le lui confierait un jour s'il le jugeait digne de sa confiance.

Pareille chose se renouvela pendant quatre jours chez d'autres fermiers, et Vidocq, tout étonné qu'il était de recevoir chaque fois le même nombre de couronnes, prit le parti de s'abstenir de toute observation et d'attendre que le temps lui permit d'éclaircir ce mystère.

Parvenus près du village de Wervique, Christian lui remit plusieurs petits paquets qu'il tira d'une espèce de gibecière et le chargea d'en aller répandre le contenu dans la mangeoire des animaux de quelques fermes qu'il lui désigna, en lui recommandant de s'y introduire sans que personne ne l'aperçût. Vidocq s'y refusa, et ce fut vainement que son compagnon épuisa toute son éloquence pour l'y déterminer; commençant à concevoir des craintes sur l'issue de tout ce qui se passait, il déclara même à Christian qu'il allait le quitter sur-le-champ s'il ne lui disait pas enfin quel était son état réel et ce que signifiait cet échange de monnaies qui lui faisait naître d'étranges soupçons. Christian se décida alors à

lui faire quelques ouvertures. Il lui apprit qu'il faisait partie d'une bande de Bohémiens qui exerçait son industrie dans la Flandre, et qu'il allait rejoindre ses camarades à la foire de Malines, après une absence de quelques mois; ensuite il l'invita à l'accompagner dans cette ville en lui recommandant de mettre de côté des scrupules qui ne pouvaient qu'être nuisibles à ses intérêts.

L'embarras de Vidocq était extrême : il eut d'abord l'envie de laisser là son Bohémien et de reprendre le chemin de Lille; mais ayant réfléchi à sa position et considéré les avantages que pouvait lui procurer son compagnon Christian, il se décida à le suivre à Malines.

Après avoir traversé cette ville, nos voyageurs s'arrêtèrent, à minuit, devant une mesure du faubourg de Louvain. Au bout d'une demi-heure d'attente, une porte s'ouvrit et ils furent introduits par la plus hideuse des vieilles dans une salle, où une trentaine d'individus des deux sexes, vêtus de la manière la plus bizarre, se livraient à des excès dégoûtans.

Tous avaient des figures atroces, et c'était pourtant un jour de fête!

A leur aspect l'orgie fut interrompue. Plusieurs personnes s'étant approchées de Christian, le complimentèrent sur son heureux retour. Vidocq, sur qui tous les yeux s'étaient portés, commençait à regretter de s'être laissé entraîner dans ce repaire, lorsque Christian, qui avait remarqué sa contenance embarrassée, vint l'engager à bannir les craintes dont il paraissait agité : pour le rassurer, il lui dit qu'on était chez la *Duchesse*, titre correspondant à celui de *Mère des compagnons*, et qu'il pouvait se considérer parmi les gens qui l'entouraient, comme au milieu d'un cercle d'amis. Vidocq ne put toutefois s'empêcher de lui témoigner son étonnement sur le choix qu'il avait fait d'un pareil gîte, lui qui avait l'habitude de loger dans les meilleures auberges. Christian lui répondit que les membres de sa tribu étaient tenus d'en agir ainsi dans tous les endroits où se trouvait une maison de *Romamichels* (nom que se donnent entre eux les Bohémiens), sous

peine d'être regardés et punis comme traîtres par le conseil.

La fête continua, et se termina au milieu d'une nuée de fumée de tabac et de bois, par la danse la plus indécente qu'on puisse imaginer; chacun alla ensuite se coucher pêle-mêle dans une pièce voisine, sur un tas de paille fraîche.

Le lendemain au point du jour tout le monde était debout. Les costumes de la veille disparurent. Les hommes se vêtirent à la manière des maquignons hollandais, et les femmes en paysannes de la Zélande : ils sortirent successivement de la maison, et se rendirent par divers points sur la place du marché, où les campagnards arrivaient de toutes parts. Christian, qui se disposait à les suivre, remit quelques couronnes à Vidocq, en lui disant qu'il pouvait disposer de la journée comme il l'entendrait, pourvu qu'il eût soin de revenir le soir chez la duchesse, où les Bohémiens devaient se réunir.

Vidocq alla retenir un lit dans une auberge

et se rendit ensuite au champ de foire, où il rencontra un ancien officier qu'il avait connu au *café Turc*. Après avoir échangé quelques paroles insignifiantes, ils allèrent prendre des rafraîchissemens. Margaret (c'est le nom de l'ex-officier) ne tarda pas à s'apercevoir que les Bohémiens qui passaient devant eux regardaient attentivement son compagnon; il lui demanda d'un ton railleur, s'il connaissait ces gens-là? Vidocq, embarrassé, répondit sans tourner la tête de leur côté qu'il ne les avait jamais vus et qu'il ignorait qui ils pouvaient être. Margaret, dont l'œil scrutateur ne s'était pas détaché du visage de Vidocq, se mit à sourire d'une manière ironique et lui dit que c'étaient des voleurs. Vidocq joua l'étonnement, et au même instant l'ex-officier lui fit remarquer un des faux maquignons qui enlevait la bourse d'un marchand de bestiaux, pendant que deux des prétendues Zélandaises escamotaient des bijoux chez un orfèvre.

Vidocq, voyant que la feinte était inutile avec un des plus rusés filous du *café Turc*, et

désirant d'ailleurs avoir des renseignemens positifs sur les hôtes de *la Duchesse*, se décida à lui confier comment il était venu à Malines avec Christian. Margaret, pour satisfaire aux questions de son compagnon, entra dans les plus grands détails sur ces gens-là; il lui dit qu'étant dans les prisons de Gand, avec deux d'entre eux qui le reconnaissaient pour un voleur consommé, il était parvenu à leur arracher tous leurs secrets. Il paraît, d'après ce qu'ils lui avaient confié, que ces individus, originaires de la Moldavie, obligés de s'exiler de leur pays, où ils ne pouvaient remplir d'autre office que celui de bourreau, parcouraient l'Europe sous diverses formes, se livrant aux métiers les plus abjects et les plus vils, vendant des spécifiques contre la maladie des bestiaux, et que, pour augmenter le débit de leurs drogues, ils avaient soin de faire jeter par leurs affidés, dans la mangeoire, certaine poudre qui rendait aussitôt les animaux malades; qu'alors ils se présentaient pour les guérir, ce à quoi ils parvenaient d'autant plus

facilement qu'ils connaissaient la nature du mal; qu'enfin avant de quitter une ferme ils s'informaient si le maître n'avait pas de couronnes d'une date ou d'une marque qu'ils lui indiquaient; que dans ce cas, ils lui offraient une prime, et que le campagnard ayant étalé ses pièces sur une table, ces escrocs, sous prétexte de choisir celles qu'ils désiraient, en escamotaient toujours un bon nombre, etc.

D'après ces renseignemens et une foule de détails non moins curieux au sujet des Bohémiens, Vidocq résolut de rompre tout-à-fait avec Christian. Margaret le voyant dans cette disposition, lui proposa de le suivre à Courtrai, où il comptait faire ce qu'il appelait de *bonnes parties*. Vidocq y consentit, et ils se mirent aussitôt en route.

CHAPITRE V.

Le déchet. — Francine. — La Tour Saint-Pierre. — Un Faux. — Évasion. — La poignée de cendres. — Le cachot. — Tentative infructueuse. — Les Chauffeurs. — Nouvelle évasion.

Les choses ne tournèrent pas aussi bien à Courtrai que Margaret l'avait espéré. N'y ayant pas trouvé les *paroissiens* sur lesquels il comptait pour rétablir ses affaires, ce fut son argent et celui de son associé que l'on écorna au lieu de celui de ses anciennes *pratiques*. Il ne restait plus à Vidocq qu'une centaine de francs. Margaret voulut les jouer avec pareille somme qu'il avait en réserve; il perdit tout... Peu de temps après, Vidocq fut informé que ce maître filou s'était entendu avec le gagnant pour le *plumer*.

Un assaut fut donné par quelques maîtres d'armes au bénéfice de notre héros qui n'avait

pas craint de leur avouer sa position; le produit améliora un peu l'état de ses finances: Possesseur d'une centaine d'écus, il se mit à courir de nouveau les lieux publics. Ce fut dans cette circonstance qu'il forma une liaison dont les suites devaient décider à jamais de son sort.

Épris d'une femme galante, nommée Francine, qu'il avait rencontrée au *bal de la Montagne*, il parvint sans peine à obtenir une part dans la distribution de ses faveurs; bientôt il voulut qu'elles lui fussent exclusivement réservées; Francine, comme il arrive en pareil cas, promit de n'avoir jamais d'autre amant et de se conduire avec autant de régularité que pourrait le faire la plus fidèle des épouses.

Vidocq, plein de confiance dans ses protestations, se croyait, sinon le plus heureux des hommes, du moins le plus aimé, lorsqu'il rencontra, chez un traiteur de la place Riourt, sa maîtresse soupant tête à tête avec un capitaine du génie qu'il avait aperçu quelquefois autour de la maison où demeurait Francine.

Furieux, il s'élançe sur eux et fait sentir la vigueur de son bras. La perfide s'enfuit échevelée, laissant sur le champ de bataille sa coiffure en lambeaux, et le capitaine appelle du secours. La garde arrive; Vidocq est arrêté et conduit à la prison du *Petit-Hôtel*. Le procès s'instruit.

Pendant sa détention plusieurs femmes qu'il avait connues vinrent le visiter; Francine en fut instruite et en devint jalouse. Se désistant de la plainte qu'elle avait portée de concert avec le capitaine, elle fit supplier l'amant outragé de la recevoir; Vidocq y consentit:

On pardonne aisément à l'objet que l'on aime.

La démarche de Francine fit naître d'étranges soupçons; on pensa, sans doute à tort, que la déconfiture du capitaine pouvait avoir été concertée entre Vidocq et sa maîtresse; quelques propos qu'on se plut à envenimer, aggravèrent la position du prévenu, et l'affaire ayant été considérée par les juges comme un

guet-apens, Vidocq fut condamné à trois mois de prison.

On le transféra à la tour *Saint-Pierre* dans une chambre particulière, appelée *l'œil de bœuf*, où Francine allait lui tenir compagnie une partie de la journée: il passait le reste du temps avec les prisonniers. Parmi ceux qu'il fréquentait, se trouvaient deux faussaires nommés Grouard et Hervaux. Ces individus, profitant des offres que ne cessait de faire un nommé Boitel, père de famille, et condamné à six ans de réclusion pour vol de céréales, s'engagèrent à lui procurer sa grâce au moyen d'un mémoire qu'ils se proposaient de rédiger en commun. Ne pouvant écrire au milieu du tapage qui régnait dans la salle où ils étaient détenus, ils prièrent Vidocq de leur prêter sa chambre: Boitel lui ayant rendu quelques services, il consentit, non sans quelque répugnance, à les y laisser quatre heures par jour.

Au bout d'une semaine, les rédacteurs annoncèrent à Vidocq que le mémoire était terminé, et deux jours après une ordonnance

apporta au concierge l'ordre de mettre Boitel en liberté, ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Le lendemain l'inspecteur de la prison fit sa visite accoutumée; n'apercevant pas Boitel, il demanda au concierge ce qu'il était devenu; celui-ci répondit qu'il était sorti et lui montra l'ordre de mise en liberté qui lui avait été remis. L'inspecteur le reconnut faux, et le concierge fut consigné. Cette affaire fit grand bruit parmi les détenus. Vidocq ne tarda pas à apprendre du camarade de lit de Boitel que le mémoire pour la rédaction duquel il avait prêté sa chambre, n'était autre chose que le faux ordre. Impliqué dans cette affaire, il voulut obliger le prisonnier à renouveler sa déclaration devant le juge d'instruction; mais il s'y refusa dans la crainte d'être assommé par ses camarades, comme ayant trahi un secret qui lui avait été confié sous la foi du serment.

Boitel fut bientôt arrêté et reconduit dans sa prison. Mis au secret et interrogé sur son évvasion, il nomma, comme y ayant concouru, Grouard, Herbaux, Vidocq et Stofflet; c'est

ce dernier qui avait rempli les fonctions d'ordonnance. D'après cette déclaration les prévenus furent interrogés à leur tour, et Vidocq, convaincu qu'il ne pouvait s'élever contre lui aucune charge sérieuse, persista dans ses premières déclarations, lesquelles étaient qu'il ne savait rien touchant la confection du faux, et qu'il avait seulement prêté sa chambre pour la rédaction d'un mémoire, comme étant le seul endroit de la prison où l'on pût écrire en paix. La justice en ayant jugé autrement, Vidocq, à l'expiration de ses trois mois de détention, se vit de nouveau écroué, comme prévenu de complicité de faux.

Quelques raisons qu'il eût de croire à son innocence, il craignit que cette affaire finît par mal tourner pour lui, et dès lors il ne songea plus qu'à s'évader.

La tour *Saint-Pierre* servait aussi de prison militaire; un officier supérieur était chargé de la visiter deux fois par semaine, et ce fut sous son uniforme que Vidocq résolut de sortir de la prison. Ce projet était d'autant plus auda-

cieux que le guichetier ayant passé quatre ans au bagne de Brest connaissait toutes les roueries que pouvaient employer les détenus pour recouvrer la liberté.

Francine, qui allait tous les jours consoler son amant, lui apporta dans un manchon l'uniforme dont on était convenu d'avance; Vidocq après l'avoir essayé, le cacha sous son lit et attendit le moment où l'officier serait dans la prison pour exécuter son dessein. Ce moment étant arrivé, il s'habille à la hâte, et pendant que l'officier fait sa ronde ordinaire, il se présente à la porte: le guichetier trompé par l'uniforme, s'empresse d'ouvrir, et Vidocq est dans un instant chez une amie de sa maîtresse où il devait se rendre s'il réussissait à s'évader.

Après avoir passé près de trois mois chez cette femme où il était fort en sûreté, voyant journellement sa chère Francine, Vidocq, las de sa nouvelle captivité, témoigna le désir de sortir: on eut beau lui représenter les dangers auxquels il allait s'exposer, rien ne put l'arrêter. Sa première excursion n'eut aucun fa-

cheux résultat; mais à sa seconde il rencontra un sergent de ville nommé Louis, qui l'avait vu quelquefois à la *tour Saint-Pierre*, et dont l'incorruptibilité ne laissait aucun espoir à Vidocq. Il prit le parti d'aller au-devant du sergent et de lui dire qu'il était prêt à le suivre, pourvu qu'il voulût bien lui permettre de faire ses adieux à sa maîtresse. Louis y consentit, et ils se rendirent ensemble chez Francine, qui ne fut pas peu surprise de le voir en pareille société. Vidocq lui fit un signe qu'elle comprit à merveille, et tout en feignant de se lamenter sur le sort de son amant, elle trouva le moyen d'introduire des cendres dans une de ses poches pendant qu'il prenait un verre de liqueur avec le sergent. On se sépare; Vidocq suit son guide avec une sorte de résignation qui lui inspire quelque confiance; mais arrivé dans une rue déserte, il aveugle le sergent avec une poignée de cendres et regagne au plus vite l'asile qu'il avait trouvé chez l'amie de sa maîtresse.

Tous les agens de police furent bientôt sur

pied : Vidocq en était instruit et n'en continuait pas moins ses incursions.

Un commissaire nommé Jacquard, qui avait juré de le prendre, dans le cas où il serait encore à Lille, apprit qu'il devait dîner dans une maison de la rue Notre-Dame; il y court aussitôt avec quatre agens qu'il laisse au rez-de-chaussée et monte à la chambre qu'on lui avait indiquée; Vidocq allait se mettre à table avec deux femmes lorsque Jacquard parut. « Que demande monsieur? — Vidocq. — Il n'est pas encore arrivé, je ne crois pas qu'il tarde; voilà son couvert... Dès qu'il entrera je vous avertirai par un signe; mais je doute fort que vous puissiez l'arrêter seul, car il est armé jusqu'aux dents. — Oh! j'ai quatre hommes dans l'escalier. — Il ne faut pas les y laisser, car si Vidocq les voit il se gardera bien de monter. — Vous avez raison; mais où les cacher? Eh! parbleu, dans ce cabinet. »

Le commissaire appelle ses agens et va se poster avec eux dans le cabinet que Vidocq leur indique en leur recommandant de ne faire

aucun bruit, afin de ne point éveiller les soupçons de l'homme qu'ils veulent arrêter lorsqu'il se présentera. Vidocq ayant alors fermé la porte à double tour: « Ah! Messieurs, leur « dit-il, c'est à Vidocq que vous en vouliez! Eh « bien! vous êtes ses prisonniers. » A ces mots, il sort et s'éloigne avec la rapidité de l'éclair, pendant que les agens de police, furieux de s'être laissé mettre en cage par celui-là même qu'ils cherchaient, font de vains efforts pour briser la porte de leur prison.

Au bout de quelques jours son imprudence le fit arrêter de nouveau et il fallut se résigner à revoir *la Tour Saint-Pierre*. On le mit au cachot avec un nommé Calendin qu'il avait connu pendant son premier séjour en prison. Cet individu, qui était là par suite de deux tentatives d'évasion, informa Vidocq qu'une troisième devait avoir lieu incessamment par un trou qui communiquait au cachot des galériens. En effet, dans la troisième nuit qui suivit celle de son retour, huit condamnés, parvenus à tromper la vigilance du factionnaire, sortirent

par ce trou. Vidocq, favorisé par le sort, devait passer le neuvième; mais il se trouva si bien engagé dans le trou, dont l'ouverture était trop étroite, qu'il fut obligé d'appeler le factionnaire pour qu'il le tirât de cette position. Celui-ci approche, et lui mettant sur la poitrine la pointe de sa baïonnette, déclare qu'il va l'envoyer *ad patres* s'il fait le moindre mouvement.

Aux cris du factionnaire le poste et les guichetiers accourent : Vidocq est arraché de son trou, et transféré au *Petit-Hôtel*, les fers aux pieds et aux mains, et jeté dans un cachot; il y passa dix jours : au bout de ce temps, on le mit avec les autres détenus qui, pour la plupart, étaient des scélérats consommés. Parmi eux était un nommé Desfosseux qui avait trouvé le moyen de s'évader trois fois des galères, où il devait être bientôt reconduit. Desfosseux était doué d'une intelligence remarquable et d'une force extraordinaire : Vidocq, dans l'espoir qu'il lui serait utile, n'hésita pas à se lier avec cet individu qui d'ailleurs était son compa-

triot; il se lia également avec plusieurs autres qui avaient été arrêtés comme faisant partie de la bande de *Chausseurs* commandée par le fameux Sallambier; de ce nombre était Bruxellois, qu'on avait surnommé l'intrépide à cause d'un trait de courage sans exemple. Le voici :

Un soir ayant tenté de s'introduire dans une ferme avec quelques-uns de ses camarades, son poignet qu'il avait passé dans une ouverture faite à un volet, se trouva pris dans un nœud coulant, piège que les habitans de la maison avaient tendu aux *Chausseurs*, devenus la terreur des campagnes. Après avoir fait d'inutiles efforts pour le dégager, il lui vient dans l'idée que ses camarades, voyant qu'il ne peut manquer de tomber entre les mains de la justice, vont le sacrifier à leur sécurité, il tire son couteau, se coupe le poignet à l'articulation et s'enfuit avec eux sans laisser échapper le moindre mot qui décele la douleur.

Les compagnons de Vidocq ne cessaient de comploter de nouveaux moyens d'évasion; mais ils avaient affaire à des gardiens qui les

surveillaient activement, et tous leurs efforts devenaient inutiles.

Un jour on en conduisit dix-huit chez le juge d'instruction pour subir un interrogatoire; Vidocq était de ce nombre. Ils étaient accompagnés par des soldats et deux gendarmes. Arrivés dans l'antichambre du juge, les deux gendarmes, dont l'un avait déposé son manteau et son chapeau près de Vidocq, entrent successivement au parquet. Vidocq, frappé d'une idée lumineuse, met le chapeau sur sa tête, s'enveloppe du manteau, prend un de ses camarades sous le bras, et feignant de le conduire dehors pour satisfaire un besoin, il se fait ouvrir la porte par le caporal de garde qui, dupe, comme tout autre l'eût été, d'un pareil stratagème, les laisse sortir sans la moindre difficulté. Vidocq retourne chez sa maîtresse, et son compagnon gagne la campagne.

CHAPITRE VI.

Nouvelle arrestation. — Accusation d'assassinat. —
Le cabanon. — Vidocq s'évade. — La contrebande
et les douaniers. — Le chien de Terre-Neuve. —
Un combat. — Vidocq est arrêté de nouveau.

Francine, après s'être livrée à la joie que lui causa le retour de son amant, sentit que le séjour de Lille lui était désormais interdit; elle se décida à vendre ses meubles et à passer avec lui en Belgique. Tout était disposé pour leur départ, lorsque, par une fatalité qui semblait être attachée à la destinée de Vidocq, il rencontra une femme appelée Élixa, avec laquelle il avait eu les relations les plus intimes. Il fallut lui consacrer une nuit, et c'était la veille de son départ.

Le lendemain matin étant retourné chez Francine, il expliqua son absence en alléguant qu'il avait été poursuivi par des agens de police, il avait

été obligé de se cacher dans une maison où la crainte d'être arrêté l'avait retenu jusqu'à ce moment.

Le hasard voulut que Francine découvrit la véritable cause de cette absence; elle s'emporta aussitôt contre un amant pour lequel elle n'hésitait pas à faire les plus grands sacrifices, et dans sa fureur elle alla jusqu'à lui déclarer qu'elle le remettrait entre les mains de la justice. Pressée par la jalousie, passion qui la maîtrisait au dernier point, elle était femme à se porter à cette extrémité. Vidocq, après avoir essayé vainement de la calmer, crut prudent de se retirer et de ne reparaitre que lorsque les premiers transports seraient exhalés.

Cependant ayant besoin de quelques effets, il retourna chez elle; ne la trouvant pas, il s'introduit dans sa chambre en forçant un volet, prend ce qui lui est nécessaire et s'éloigne.

Au bout de cinq jours, il se rend chez une couturière amie de Francine, pour la prier d'user de son influence auprès d'elle, afin d'opérer une réconciliation. A sa vue cette

femme paraît troublée; elle sort presque aussitôt, en disant à Vidocq qu'elle va chercher sa maîtresse. Pendant que celui-ci tâche de s'expliquer la cause de l'embarras et du ton qu'avait pris l'amie de Francine, on frappe à la porte; Vidocq, croyant que c'est sa maîtresse, s'empresse d'ouvrir et de tendre les bras pour la recevoir; mais au même instant des gendarmes et des agens de police tombent sur lui, le garrottent et l'entraînent chez le magistrat de sûreté. On lui demande où il a passé les cinq jours qui viennent de s'écouler; Vidocq, ne voulant pas compromettre les personnes qui lui ont donné un asile, refuse de satisfaire à cette question. Le magistrat insiste en lui faisant observer que son salut tient à la déclaration qu'on attend de lui; ne voyant en cela qu'une ruse afin de lui arracher un aveu qui peut devenir funeste aux gens qui l'ont tenu à l'abri des recherches de la justice, il persiste dans ses refus, et les gendarmes le ramènent à la prison du Petit-Hôtel.

Jeté dans un cabanon, les fers aux pieds et

aux mains, il y resta quatre heures, pendant lesquelles le concierge l'engagea vainement à déclarer où il avait passé ces cinq jours. On lui ôte ses fers, on le conduit au greffe où il subit un nouvel interrogatoire; ensuite on le déshabille; ses vêtemens sont saisis et décrits dans le procès-verbal déposé au greffe. Couvert d'une chemise de toile grossière et d'un surtout d'une étoffe commune, il remonte dans son cabanon.

Ne comprenant rien à cet excès de rigueur, il se perdait en conjectures. Ce ne fut qu'après vingt jours de détention qu'il put connaître toute la gravité de sa position. Il était accusé d'assassinat sur la personne de Francine! Le jour même où Vidocq l'avait quittée, on avait trouvé cette femme frappée de cinq coups de couteau, et ne donnant aucun signe de vie. Les traces d'escalade, l'enlèvement de ses effets à l'aide d'une effraction, le sang dont un commissionnaire avait vu ses mains couvertes, et qui provenait d'une blessure que Vidocq s'était faite en cassant un carreau, afin de pouvoir

ouvrir le volet, sa fuite précipitée, tout, jusqu'à un habit de paysan qu'il avait pris pour échapper avec plus de facilité aux recherches de l'autorité, tout déposait contre lui. Cependant, Francine, dont les blessures n'étaient point mortelles, avait déclaré qu'elle s'était frappée elle-même, dans le désespoir de se voir délaissée par un ingrat; mais ce langage parut suspect; on crut qu'elle ne parlait ainsi que dans l'espoir de sauver son amant.

Vidocq avait alors vingt ans. Il se trouvait sous le poids de deux accusations, dont l'une emportait la flétrissure et l'autre la peine capitale! Il était désolé: son avocat le rassura en lui disant que ses moyens de défense, joints à la déclaration de Francine, le tireraient de cette dernière affaire. En effet, peu de jours après il fut renvoyé de la plainte; restait celle du faux; l'heureuse issue de l'accusation d'assassinat lui rendit l'espoir, et il ne songeait aucunement à s'évader, quand le hasard lui en fournit l'occasion.

Le concierge vint un matin chercher deux

détenus de passage qui étaient dans sa chambre pour les livrer à la correspondance ; en sortant il oublia de refermer la porte ; Vidocq s'en aperçut, et profitant du moment, il descend l'escalier et arrive dans la cour : ne voyant personne, il court à la porte, et pendant que le concierge vide dans le cabaret voisin le petit verre d'absynthe, il se sauve à toutes jambes.

Les portes de la ville furent fermées à la nuit. Instruit de ce contre-temps, Vidocq, pressé de quitter Lille, fit acheter une corde à l'aide de laquelle il espérait se sauver par les remparts.

A dix heures du soir il se rendit au bastion Notre-Dame qu'il considérait comme l'endroit le plus propice à l'exécution de son projet. Là, il attache sa corde à un arbre et se laisse glisser, mais le froissement brûlant qu'éprouvent ses mains l'oblige à la lâcher ; il tombe dans un fossé, et se foule le pied droit.

Malgré la douleur que lui cause cet accident, il parvient à sortir du fossé ; mais arrivé sur le revêtement, il lui fut impossible d'aller plus loin ; heureusement un homme vint à passer

avec une brouette ; touché de sa position il consentit à le transporter jusque chez lui : là, le paysan s'empressa de lui faire prodiguer par sa femme tous les soins imaginables.

Les vêtemens de Vidocq étaient couverts de boue ; allant au devant des questions qu'on pouvait lui faire à ce sujet, il se donna pour un contrebandier qui était tombé dans le fossé en introduisant des tabacs en fraude. Dupes de ce mensonge, ses hôtes, qui détestaient les douaniers, redoublèrent de soins et d'égards et promirent de ne point le trahir.

Il passa quinze jours chez ces braves gens. Décidé à quitter le pays, et n'ayant que quatre livres dix sous dans sa poche, il résolut d'avoir recours à Francine. Le paysan, à qui Vidocq la désigna comme une femme servant d'intermédiaire aux contrebandiers, se chargea de lui porter une lettre de sa part, et le lendemain il revint avec cinq louis qu'elle lui avait remis. Alors Vidocq prit congé de ses hôtes, et partit pour Ostende où il arriva six jours après. Il avait pris la résolution de s'embarquer dans le

premier navire qui partirait pour l'Amérique ou pour l'Inde; mais, personne n'ayant voulu le recevoir sans papiers, il fut forcé de renoncer à ce projet.

Les 120 francs qu'il avait reçus de Francine s'épuisaient à vue d'œil; il fallut songer à se procurer des ressources, et quelque répugnance qu'il eût pour le métier de contrebandier, il se détermina à l'embrasser.

On lui désigna un nommé Peters comme faisant la fraude et pouvant l'embaucher. Il se transporta aussitôt chez lui; mais Peters l'ayant pris pour un espion, le chassa à grands coups de bâton dès qu'il lui eut offert ses services.

Il alla confier le résultat de sa démarche à un marchand de genièvre qui lui avait indiqué la maison de Peters. Le marchand rit beaucoup de sa mésaventure, et lui donna des mots de passe qui devaient lui procurer une meilleure réception.

Vidocq retourna chez Peters. « Garre aux requins », dit-il en entrant. A ces mots Peters

* Donaniers.

lui serra affectueusement la main et l'admit parmi ses *marsoins* (contrebandiers).

Il y avait deux jours que Vidocq était chez Peters, lorsque celui-ci entra au moment où les contrebandiers allaient se coucher, selon l'usage, au milieu des barriques et des ballots, et les prévint qu'on avait signalé l'*Écureuil* pour la marée du soir, et qu'il fallait aller voir ce que cet *écureuil* avait dans le ventre.

En un instant les contrebandiers, armés de carabines, de pistolets et de haches d'abordage, se mirent en route au nombre de vingt; pendant ce temps vingt-sept autres partant de divers points, se dirigeaient isolément vers le bord de la mer, où l'on devait se trouver réunis simultanément.

Lorsqu'ils furent arrivés à leur destination, Peters alluma une lanterne à réflecteur, et l'éteignit presque aussitôt. L'*Écureuil* répondit à ce signal par une lumière qui ne fit que briller et disparaître; ensuite il s'approcha du rivage et s'arrêta à une portée de fusil des contrebandiers qui se divisèrent alors par pelotons, dont

deux se portèrent à cinq cents pas en avant, afin de maintenir les douaniers qui pourraient se présenter.

Toutes les précautions ayant été prises, un gros chien de Terre-Neuve appartenant à Peters, qui l'avait dressé à ce genre d'exercice, se précipite dans la mer et va droit au bâtiment. Bientôt après l'animal revient et met un bout de câble entre les mains de son maître. Celui-ci, aidé de ses *marsouins*, tire à lui, et, au grand étonnement de Vidocq, douze petits tonneaux arrivent en flottant, attachés les uns aux autres en forme de chapelet.

Ces tonneaux, enduits de goudron, furent chargés sur des chevaux et évacués chez Peters; un second convoi s'effectua de la même manière. Le chien de Terre-Neuve allait chercher le câble pour la troisième fois, lorsque la détonation de quelques armes à feu se fit entendre : « Ah, ah ! dit Peters, voilà le bal qui commence : allons voir qui dansera. » Et il partit aussitôt pour rejoindre les postes qui s'étaient réunis dès les premiers coups de fusil.

L'engagement devint très vif. Les douaniers, quoique supérieurs en nombre, furent repoussés et les contrebandiers regagnèrent leur demeure, laissant deux morts sur le champ de bataille.

Vidocq, trouvant le métier trop pénible et surtout trop périlleux, demande son congé à Peters peu de jours après cette expédition ; il lui fut accordé sans difficulté.

Muni d'une somme de 100 francs que Peters lui avait remise, il eut l'imprudence de reprendre la route de Lille, tourmenté qu'il était du désir de revoir sa maîtresse et de la ramener en Hollande. Cette imprudence lui coûta cher. Deux gendarmes s'étant présentés dans un cabaret où il était entré pour se rafraîchir, prirent la fantaisie de lui demander ses papiers : ne pouvant en exhiber aucun, il fut arrêté et reconduit au *Petit-Hôtel*.

CHAPITRE VII.

Les clés d'étain. — Vidocq s'évade. — Le saltimbanque. — Vidocq est repris. — Nouvelle évasion. — Vidocq hussard. — Il est encore repris. — Il s'évade encore. — On le reprend. — Tentative infructueuse.

De retour dans sa prison, Vidocq songea, comme on le pense bien, à s'évader de nouveau. La chose n'était pas facile; car, sachant avec quel homme il avait affaire, le concierge exerçait sur lui la surveillance la plus active. Cependant il ne tarda pas à trouver les moyens de la mettre en défaut. D'accord avec un nommé Duhamel, détenu dans le même cachot, il parvint à se procurer, moyennant 6 francs, une scie à refendre, un ciseau à froid et deux tirefonds; ce fut un autre détenu, remplissant les fonctions de guichetier, qui leur fournit tout cela. Dès lors sachant que la clé des cachots

était la même pour tous les étages, ils en exécutèrent le modèle avec une carotte; ensuite ils l'entourèrent d'une espèce de mastic composé avec de la mie de pain et des pommes de terre, et eurent un moule de la clé. Parvenus à se procurer du feu, ils formèrent un lampion avec du lard et les débris d'un bonnet de coton. Le concierge avait laissé quelques cuillers d'étain à leur disposition, ignorant l'usage qu'ils pouvaient en faire: Vidocq et Duhamel en obtinrent une clé informe. Les instrumens qu'ils tenaient du guichetier servirent à la confectionner, et bientôt ils se virent maîtres des portes. C'était beaucoup; mais il fallait encore pratiquer une issue dans le mur qui avoisinait l'hôtel-de-ville. Sallambier, dont nous avons parlé et avec lequel ils pouvaient désormais communiquer, occupait le dernier cachot de l'étage; ce mur fut percé avec un madrier qu'il avait coupé. Mais au moment où les détenus allaient recueillir le fruit de leurs efforts, le concierge vint prévenir Vidocq que son temps de cachot était expiré, et qu'il allait le

conduire parmi les autres prisonniers : cette faveur ne pouvait arriver plus mal-à-propos. Il fallut cependant se résoudre à suivre le concierge. Le soir même, Sallambier et Duhamel s'évadèrent, et allèrent rejoindre une bande de chauffeurs, dont vingt-huit furent exécutés à Bruges, dans le courant du mois suivant.

Après leur évasion, il fallut songer à fermer la brèche; pendant que les ouvriers arrivaient dans ce but, Vidocq conçut l'idée de profiter des instans pour recouvrer sa liberté.

Francine, dont il recevait fréquemment la visite, lui avait apporté quelques aunes d'un ruban tricolore. Il s'en fit une ceinture et une cocarde, ce qui lui donnait l'air d'un officier municipal. Ainsi décoré, il passe devant un factionnaire qu'on avait placé au bas de la tour; celui-ci lui présente les armes, Vidocq lui rend son salut et se dirige vers l'ouverture: deux autres factionnaires la gardaient. Il s'approche d'eux, et leur dit d'un ton imposant qu'il est impossible qu'un homme ait pu passer par là; on lui répond qu'il y passerait lui-même tout

habillé: Vidocq, feignant d'en douter, se glisse par le trou, et le voilà dans l'hôtel-de-ville; alors il dit aux factionnaires, que, puisqu'il se trouve là, il va descendre chez lui. A ces mots notre rusé compère disparaît, et se hâte de sortir de Lille et de gagner Courtrai, laissant le concierge et les factionnaires s'expliquer au sujet de son évasion.

A son arrivée à Courtrai, il s'enrôla dans la troupe du saltimbanque Devoye pour jouer la pantomime. Devoye étant parti peu de temps après pour Gand, Vidocq l'y suivit; et la troupe se rendit à la foire d'Enghien. Cinq jours après son arrivée dans cette ville il fut arrêté au moment où il entrait en scène.

Ramené à Lille, il apprit que Francine avait été condamnée à six mois d'emprisonnement comme complice de son évasion. On ne lui donna pas le temps de s'affliger sur le sort de sa maîtresse. Expédié pour Douai, il fut jeté dans un cachot les fers aux pieds et aux mains. Là il retrouva son compatriote Desfosseux et un nommé Doyennette, qui venait d'être con-

damné à seize ans de fers comme complice de vol avec effraction. Ils lui apprirent que depuis quelque temps ils creusaient sous le pavé du cachot un trou qui devait aboutir au niveau de la Scarpe. Ils poursuivirent leur entreprise, ayant soin de jeter les gravois dans la rivière par une fenêtre grillée, au fur et à mesure qu'ils en retiraient de leur mine. Après deux mois d'un travail opiniâtre, ils n'avaient plus qu'à déplacer une pierre pour être libres; un soir, ils parviennent à la détacher, mais au même instant l'eau se précipite comme un torrent dans leur souterrain. Ils avaient mal calculé leurs distances. Le péril était imminent; la crainte d'être engloutis les fait appeler du secours. Le concierge et les guichetiers accourent; mais quel est leur étonnement en se trouvant dans l'eau jusqu'au genou!

La cause de cette inondation se découvre, et les coupables sont enfermés séparément dans des cachots donnant sur le même corridor.

Bientôt après, Desfosseux ayant inspiré quel-

que défiance au concierge, ils furent réunis dans un cachot donnant sur la Scarpe, et enchaînés de telle façon que le moindre mouvement de l'un se communiquait aussitôt aux deux autres. Desfosseux, lassé de ce supplice, se détermina à s'en affranchir par un moyen qu'il n'employait que lorsqu'il s'agissait de s'évader; sortant d'un étui, qu'il portait toujours dans l'anus, de petites soies faites avec des ressorts de montre, il coupa ses fers et ceux de ses camarades et les jeta dans la Scarpe. Le concierge étant entré peu d'instans après, ne fut pas peu surpris de les trouver sans fers. Il leur demanda ce qu'ils en avaient fait. Desfosseux lui répondit en ricanant que les vers les avaient mangés, et qu'ils mangeraient tous ceux qu'on pourrait leur mettre.

Le commissaire des prisons, que le concierge avait fait appeler, crut que les détenus possédaient cette fameuse *herbe à couper le fer* dont on a tant parlé et que personne n'a pu encore découvrir. Il les fit déshabiller et visiter de la tête aux pieds; on leur mit ensuite de

nouveaux fers, qui eurent le sort des premiers.

L'accusateur public, instruit de ce qui se passait, et ne voulant pas ébruiter une affaire qui pouvait appeler l'attention des autres prisonniers sur la manière de briser leurs chaînes, ordonna de ne plus en mettre à Desfosseux ni à ses compagnons, et de se borner à les surveiller d'une manière toute particulière. Néanmoins, ils ne tardèrent pas à trouver le moyen de tromper la vigilance de leurs gardiens.

Un avocat venait les voir deux fois par semaine, et ils avaient la faculté de s'entretenir avec lui dans le corridor. Vidocq saisit une occasion favorable pour prendre l'empreinte de la serrure; Desfosseux ayant fabriqué une clé ils sortent furtivement pendant que leur avocat parle avec un détenu accusé de plusieurs assassinats, et, triomphant de tous les obstacles qu'ils rencontrent, ils sont en moins d'un quart-d'heure à l'abri des recherches de la gendarmerie et de tous les limiers de la police.

Vidocq étant parvenu à se débarrasser de ses deux compagnons, dont la société lui in-

spirait autant de crainte que de répugnance, se dirigea sur Paris, espérant y être plus en sûreté que partout ailleurs. Chemin faisant, il rencontra un détachement de hussards, dont le commandant consentit à le prendre pour panser les chevaux de remonte qu'il allait chercher dans cette capitale. De là, le détachement se rendit à Guise; Vidocq l'y suivit, et obtint du colonel son engagement sous le nom de Lannoy. Confondu dans un régiment nombreux, il se croyait tout-à-fait hors de danger, lorsqu'un gendarme, qui l'avait vu dans les prisons de Douai, l'arrêta de nouveau et le fit reconduire dans cette ville.

Pendant son absence, Herbaux, Grouard, Stofflet et Boitel avaient décidé, par la voie du sort, qu'un seul d'entre eux se chargerait du crime de faux et se donnerait Vidocq pour complice, afin de punir ce dernier de les avoir chargés dans ses dernières dépositions. C'est ce qu'il apprit dès son arrivée, en même temps que la mort du seul détenu dont le témoignage pût lui être favorable.

Un incident vint encore aggraver sa position; pendant qu'il s'entretenait avec un nommé Duhesme, qui venait d'être arrêté avec trois de ses frères comme appartenant à une bande de chauffeurs, un juge de paix et quelques gendarmes parurent. Vidocq tenait alors une petite lime qui ne le quittait jamais; à leur aspect, il s'empresse de la cacher dans sa bouche. Un des gendarmes a vu ce mouvement et s'est écrié: « Il vient de l'avalier ! » Vidocq, ne comprenant rien à cette exclamation, veut savoir de quoi il s'agit, et on lui apprend que c'est du cachet dont on s'est servi pour sceller le faux ordre dont Boitel a fait usage. Au même instant il est transféré à la prison de l'hôtel-de-ville, et enchaîné dans un cachot, de manière à ne pouvoir faire usage d'aucun de ses membres.

Il demeura huit jours dans cette horrible position. Voyant qu'il ne rendait pas le cachet par les voies ordinaires, on se déterminà à le ramener parmi les autres détenus. Dès que les gendarmes parurent, Vidocq feignit d'être ex-

trêmement faible; on lui ôta ses fers, et il se fit pour ainsi dire porter jusqu'au fiacre qui devait le reconduire.

La voiture avait à peine roulé pendant quelques minutes, qu'ouvrant la portière avec dextérité, il s'élança dans la rue et s'enfuit comme un trait. Les gendarmes veulent courir après lui; mais gênés par leurs grosses bottes et embarrassés dans leurs sabres, ils n'avaient pas encore mis le pied à terre que leur prisonnier était déjà hors de leur vue.

Vidocq quitta Paris le même jour pour se rendre à Dunkerque, dans l'espoir de pouvoir enfin s'embarquer. Cet espoir allait se réaliser; le subrécargue d'un brick suédois avait promis de le prendre à son bord, lorsqu'un fatal événement vint encore le replonger dans l'abîme. Engagé dans une querelle d'auberge, il fut arrêté comme tapageur. Conduit au violon, on lui demanda ses papiers; ne pouvant en montrer aucun, il fut dirigé sur la maison centrale de Douai et déposé dans les prisons de l'hôtel-de-ville. Peu de jours après, le concierge, qui

avait eu d'abord quelques égards pour lui, se vit contraint de le jeter dans un horrible cachot, par suite d'une altercation qu'il avait eue avec les guichetiers. Vidocq n'avait jamais été plus mal. Ce lieu était rempli de rats qui, après avoir dévoré le pain des cinq individus qui y étaient détenus, s'attaquaient à leur visage pendant leur sommeil.

Parmi ses compagnons était un déserteur condamné à la peine capitale; ce malheureux voulait se suicider: Vidocq le détourna de ce funeste dessein et l'engagea à aviser plutôt aux moyens de s'évader.

Le service de la prison était fait par des gardes nationaux soldés. Vidocq parvint à escamoter une baïonnette à l'un d'eux; cet instrument leur servit à percer un mur: après onze jours de travail, ils purent espérer de se sauver par le trou qu'ils avaient pratiqué; il suffisait pour cela d'en retirer les briques déjà détachées: il y en avait plus de deux voitures. Après la visite du soir, on débâla la brèche, et les briques furent entassées derrière la porte

du cachot, qui s'ouvrait en dedans. Au jour, tout n'était pas encore achevé, lorsque le geôlier vint apporter les rations. Rencontrant de la résistance, il mit la tête au guichet: à la vue des matériaux qui encombraient l'entrée, il se mit à crier de toute la force de ses poumons; en un instant les guichetiers, la garde, le commissaire de la prison, l'accusateur public, furent à la porte. On somma les détenus de l'ouvrir; ils s'y refusèrent et se disposaient à fuir par l'issue qu'ils avaient pratiquée, lorsqu'un événement qu'ils étaient loin de prévoir les arrêta tout à coup. Cette issue donnait dans une pièce où le concierge mettait ses lapins; le malheur voulut que sa femme s'y trouvât dans le moment où ils tentaient de s'évader. Elle se mit à crier de son côté; la garde accourut et tout espoir fut perdu pour eux.

Obligés de capituler, ils déblaient la porte, à peine est-elle ouverte qu'on tombe sur eux à coups de crosses. Couverts de contusions et des morsures d'un dogue, ils sont conduits dans la cour; là, pendant qu'on rive leurs

fers, un peloton les menaçé de la fusillade. Après cette opération, Vidocq est plongé dans un cachot encore plus affreux que celui qu'il vient de quitter.

CHAPITRE VIII.

Vidocq est condamné à 8 ans de fers. — La forêt de Compiègne. — Bicêtre. — La cour des fous. — La Chaîne. — Départ des condamnés.

Les fréquentes évasions de Vidocq avaient retardé le jour de son jugement; ce jour arriva et les débats s'ouvrirent. Ses coaccusés le chargèrent avec une animosité sans exemple. Bittel, qui avouait avoir sollicité le faux-ordre, Stofflet, qui l'avait apporté au concierge, Grouard, qui pouvait être au moins considéré comme ayant assisté à toute l'opération, furent acquittés, et Vidocq, qui n'avait contre lui que les déclarations fort suspectes des prévenus, fut condamné avec Herbaux à huit ans de tra-

vaux forcés, par jugement du 7 pluviöse an V.

L'ordre de transférer les condamnés à Bicêtre arriva après trois mois de la plus rigoureuse détention; il fut reçu par ces malheureux avec une sorte de plaisir, tant ils étaient excédés des mauvais traitemens que leur faisait éprouver le concierge Marin.

Un huissier, nommé Hurtrel, chargé de les accompagner, avait fait fabriquer des fers sur un modèle tout nouveau; au moyen de ces fers, les condamnés avaient chacun à la jambe un boulet du poids de quinze livres, et se trouvaient accouplés par un large bracelet. De telles précautions leur ôtant tout espoir d'évasion par adresse, ils résolurent de recourir à la force. Ce fut Vidocq qui en ouvrit le projet. Les condamnés étaient au nombre de quatorze, parmi lesquels figurait Desfosseux. Il fut convenu que l'exécution du projet serait tentée à leur passage dans la forêt de Compiègne. Leurs fers furent coupés en trois jours avec les scies que Desfosseux portait toujours dans l'anus. Arrivés à l'endroit de la forêt dont on était

convenu, les fers tombent à un signal et les condamnés, sautant des voitures, cherchent à gagner le fourré. Les gendarmes et les dragons qui les escortent s'élancent sur leurs traces le sabre à la main : les condamnés s'arment de pierres et veulent leur résister ; une décharge de mousqueterie en tue deux et en blesse cinq. Forcés de céder, les autres se jettent à genoux et demandent grâce ; elle leur est accordée et ils se disposent à remonter dans les voitures ; mais Hurtrel ayant eu la lâcheté de passer son sabre au travers du corps d'un malheureux à qui sa blessure ne permettait pas de rejoindre assez vite, la lutte recommença. Les condamnés allaient être écrasés, si les dragons, que l'action de l'huissier avait indignés, ne les eussent ramenés par des voies conciliatrices. On se remit en route.

Arrivés à Bicêtre, ils furent introduits dans une vaste cour où une soixantaine de détenus jouaient aux barres. Desfosseux, qui reconnut parmi eux plusieurs de ses anciens camarades, leur présenta Vidocq comme un des *sujets* les

plus *distingués* du département du Nord, chose dont la grosseur des fers qu'il portait ne leur permit pas de douter ; car à Bicêtre on jugeait du *mérite* d'un prisonnier d'après les précautions qu'on avait prises à son égard. Il fut bientôt entouré, complimenté, fêté par ce qu'il y avait de plus *célèbre*. Au bout de quatre jours il était connu de tous les prisonniers, dont le nombre s'élevait à près de douze cents.

L'impudence des détenus et l'immoralité des employés étaient alors poussées au dernier point à Bicêtre : on n'y réprimait aucun vice. Les prisonniers pouvaient voler, se battre, s'assommer, ou se livrer à ce libertinage dégoûtant qui appela la colère du ciel sur Sodome, sans que personne s'avisât d'y trouver à redire. Tout y était toléré, excepté les tentatives d'évasion, et c'était à quoi Vidocq songeait le plus. Un soir il lui vint dans l'idée qu'on pourrait, par une contre-mine, pénétrer du fort Mahon dans la cour des fous, d'où il devait être facile de gagner l'extérieur. Il s'en ouvrit le lendemain à Desfosseux, et dès la

nuît même on se mit à la besogne. En moins de dix jours le projet fut exécuté; le onzième, à deux heures du matin, trente-quatre condamnés, munis de lanternes sourdes, étaient dans l'aqueduc cherchant un passage qui pût les conduire dans la cour des fous, ils l'eurent bientôt trouvé.

Arrivés dans cette cour, il fallut se procurer une échelle ou quelque chose qui pût les aider à franchir le mur. L'un d'entre eux découvrit une perche assez longue et assez forte pour faciliter leur évasion. On se disposait à tirer au sort pour savoir qui partirait le premier, lorsque les aboiemens d'un chien firent retentir la maison; cet animal était dans une niche placée dans un angle de la cour. Desfosseux opina pour qu'on lui tordît le cou; mais l'indiscret était de taille et de force à lutter victorieusement contre le premier venu. On préféra se jeter dans une salle destinée au traitement des aliénés. Les aboiemens redoublèrent; bientôt ceux des autres chiens se firent entendre, et, peu d'instans après, Giroux, in-

specteur des salles, le concierge, les guichetiers accoururent à la tête de la garde; ne trouvant personne dans la cour, ils entrèrent dans la pièce où les prisonniers s'étaient réfugiés; les chiens, qu'on avait eu soin de déchaîner, les couvraient déjà de morsures, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on vint à bout de leur faire lâcher prise.

Les détenus furent arrachés de ce lieu et mis au cachot. Le désordre que cet événement occasionna fut tel qu'on ne s'aperçut que deux jours après que Desfosseux n'était plus parmi eux. Vidocq le croyait évadé, lorsqu'il le vit entrer dans son cachot; il était pâle et couvert de sang. Vidocq voulut savoir ce qui lui était arrivé, et il s'empessa de le satisfaire.

Au moment où la garde avait saisi les condamnés, Desfosseux s'était jeté dans une cuve servant aux douches ou aux bains des aliénés. N'entendant plus rien autour de lui, il était sorti de la cuve et avait franchi plusieurs murs à l'aide de la perche, sans pouvoir se trouver hors de Bicêtre. Le jour étant venu, il s'était

fouffré dans un tas de paille afin de se dérober aux regards des gens de la maison, qui ne cessaient d'aller et venir. Un fou qui se trouvait là l'avait arraché de sa retraite, et obligé à se soumettre aux plus étranges caprices jusqu'à la nuit; le lendemain une lutte s'était engagée entre eux; Desfosseux, meurtri de coups de chaînes, avait été forcé d'appeler les gardiens qui venaient de le ramener.

Après une nouvelle tentative, qui n'eut pas un résultat plus heureux, les condamnés apprirent que le jour du départ de la chaîne était enfin arrivé et qu'ils allaient être dirigés sur Brest.

Vidocq et Desfosseux, ayant fait leur temps de cachot, avaient été ramenés au fort Mahon en même temps que leurs camarades d'évasion.

Le 20 novembre 1797, le capitaine et le lieutenant de la chaîne allèrent visiter les condamnés, qu'ils appelaient leur *marchandise*. Parmi les *chevaux de retour* (forçats évadés), le capitaine, qui se nommait Viez, reconnut Desfosseux : « Ah ! ah ! dit-il, voilà le fameux *Ferlampier* (condamné habile à couper ses fers).

Morbleu ! on dit que tu as manqué d'être *sauté* (guillotiné); tu as bien fait, mon garçon, d'esquiver la *butte* (guillotine), car il vaut encore mieux retourner au *pré* (baigne), que le *taule* (bourreau) ne joue au panier avec notre *sorbonne* (tête). Au surplus, mes enfans, soyons *calmes* et nous aurons le *cornant* (bœuf) avec du persil.

Viez et Thierry, son lieutenant, continuèrent leur visite, adressant des plaisanteries de ce genre à leurs *chevaux de retour*.

Le moment critique arriva; il fallut descendre dans la *cour des fers*; là, chaque condamné fut dépouillé de la livrée de Bicêtre, et revêtu de ses propres habits, qu'on eut soin, selon l'usage, de lacérer d'une manière toute particulière, afin de prévenir les évasions.

A ces préliminaires succéda le *ferrement* et la coupe des cheveux et des favoris. Après cette opération les condamnés furent livrés à eux-mêmes. Alors les juremens, les sales plaisanteries, les intonnations les plus dégoûtantes

éclatèrent de toutes parts. Au milieu de ce brouhaha un *cheval de retour* entonna, d'une voix qui dominait toutes les autres, ce chant si connu dans les bagnes :

COMPLAINTÉ DES GALÉRIENS.

La chaîne
C'est la grêle ;
Mais c'est égal ,
Ça n'fait pas d'mal.

Nos habits sont écarlate ;
Nous portons, au lieu d'chapeaux ,
Des bonnets et point de cravate ;
Ça fait brosse pour les jabots.

Nous aurions tort de nous plaindre ;
Nous sommes des enfans gâtés ,
Et c'est crainte de nous perdre
Que l'on nous tient enchainés.

Nous ferons de belles ouvrages
En paille ainsi qu'en coeos,

Dont nous ferons étalage
Sans qu'nos boutiques pai' d'impôts.

Ceux qui visitent le bagne
N's'en vont jamais sans acheter ;
Avec ce produit de l'aubaine
Nous nous arrosons l'gosier.

Quand vient l'heure de s'bourrer l'entre ,
En avant les haricots !
Ça n'est pas bon , mais ça entre
Tout comme l'milleur fricot.

Notr'guignon eût été pire ,
Si, comme de jolis cadets ,
On nous eût fait *raccourcir*
A l'*Abbay d'Mont-à-r'gret**.

La chaîne
C'est la grêle ;
Mais c'est égal ,
Ça n'fait pas d'mal.

Les condamnés étaient divisés en trois cordons, dont le dernier se composait des moins

* Guillotine.

turbulens. Ils passèrent la nuit sur la paille, et reçurent jusqu'au jour la visite des argousins, qui veillaient à ce que personne ne *jouât du violon**; alors, ayant fait l'appel et examiné les fers, on les plaça dos à dos sur de longues charrettes. Arrivés à Saint-Cyr, ils furent déshabillés entièrement et visités dans toutes les parties du corps pour s'assurer s'ils n'avaient aucun instrument propre à couper le fer.

Après un voyage qui dura vingt-cinq jours, les condamnés, abreuvés d'injures et meurtris de coups de bâton, arrivèrent à Pont-à-Luzen; c'est une sorte de lazaret où ils passent une quarantaine de jours, tant pour se remettre de leurs fatigues que pour donner aux médecins le temps de s'assurer s'ils ne sont pas atteints de maladies contagieuses. Dès leur arrivée on les fit laver deux à deux dans de grandes cuves; ensuite on leur distribua les vêtemens destinés aux forçats, et dont chaque pièce est marquée des lettres

* Action de scier ses fers.

CAL; alors on leur riva au pied ce qu'on appelle la *manicle*, mais sans les accoupler.

CHAPITRE IX.

Tentative infructueuse. — Le Bagne. — Évasion. — Le Garde-champêtre. — Les Gendarmes. — Vidocq est arrêté et écroué à la prison de Pontaniau sous le nom de Duval. — Il s'évade sous l'habit d'une sœur de l'hôpital. — Sœur Vidocq et le Curé. — Sœur Vidocq couche avec deux vierges.

La surveillance qu'on exerce à Pont-à-Luzen n'est pas très active. Vidocq tenait d'un nommé Blondy, qui s'était évadé du bagne de Brest, qu'il était facile de sortir des salles et de franchir les murs extérieurs de ce dépôt. Bien décidé à mettre ces indications à profit, il s'entendit avec ce forçat et ses autres compagnons, pour percer un mur à l'aide d'un ciseau qu'un des *sbires* chargés de river les manicles avait oublié dans la salle. Pendant que Vidocq était à la besogne, Blondy sciait

ses fers, et un mannequin placé dans son lit trompait la vigilance des argousins de garde. L'opération terminée, notre héros parvint sans peine dans la cour du dépôt; une perche qu'il y trouva lui servit à escalader le mur, qui avait quinze pieds de haut; mais cette perche étant trop longue et trop lourde, il ne put la faire passer à l'extérieur; dès lors il risqua le saut et se foula les deux pieds, au point qu'il ne put que se traîner jusqu'à un buisson peu éloigné de là. Au jour, la douleur, loin de se calmer, devint beaucoup plus vive: ses pieds étaient tellement enflés qu'il fallut renoncer à l'évasion. Dans l'espoir d'obtenir une diminution sur le nombre de coups de bâton qui lui revenaient pour sa tentative, il résolut de rentrer de lui-même au dépôt. Parvenu jusqu'à la porte, après de longs et pénibles efforts, il fit demander une sœur qui lui avait témoigné quelque intérêt. Cette femme, à qui il avoua la chose, le fit passer dans une salle où l'on pansa ses pieds, et alla solliciter sa grace du commissaire du dépôt. Elle fut ac-

cordée, et Vidocq, complètement guéri au bout d'une vingtaine de jours, fut conduit au bagne de Brest.

Pour ne point affliger nos lecteurs, nous nous abstenons de décrire cet horrible séjour; nous nous abstenons également de reproduire ces propos ignobles, ces provocations de la part des gardes chiourmes, et si funestes aux forçats qu'on réduit au désespoir; nous ne parlerons pas non plus des peines qu'on inflige à ces malheureux à propos des fautes les plus légères et souvent d'un regard. Hâtons-nous de dire que Vidocq, témoin et quelquefois victime lui-même des mauvais traitemens qu'on y exerçait, ne songea bientôt qu'à s'en affranchir.

Son camarade de *couple* s'étant aperçu qu'il n'avait pas envie de manger long-temps du *pain de la nation*, s'offrit à lui procurer, moyennant quelques *philippes* (écus), des habits de matelot qu'un forçat condamné à la double chaîne avait à sa disposition. Vidocq accepta avec empressement l'offre de son ca-

marade. Les habits lui furent remis; il s'en revêtit sous sa casaque de forçat, et le lendemain matin, pendant que sa section se rendait au travail de la pompe, il passa derrière des planches avec son camarade, comme s'il voulait satisfaire un besoin, se dépouilla à la hâte des vêtemens de galérien, et se débarrassant de ses fers, qu'il avait eu soin de couper la veille, il franchit la grille et se trouva dans Brest. C'était le huitième jour de son entrée au baigne: on voit qu'il n'avait pas perdu de temps.

C'était beaucoup sans doute que d'avoir trompé la vigilance des argousins; mais il importait de sortir au plus tôt de Brest, et la seule porte qu'eût cette ville, était surveillée par *Lachique*, vieux garde chiourme habile à deviner un forçat, sous quelque forme qu'il se présentât. Vidocq, qui en avait été averti, résolut d'opposer l'effronterie à la perspicacité de ce terrible surveillant. Muni d'une cruche de lait, il arrive à la porte; *Lachique*, qui y était à poste fixe, fumait gravement sa pipe en promenant des yeux de lynx sur les personnes qui

allaient et venaient. Vidocq pose sa cruche sur le pavé, charge son *brûle-gucule*, et demande poliment du feu à l'ex-garde chiourme qui s'empresse de lui en donner à la manière des fumeurs. Vidocq le remercie, et reprenant sa cruche, il enfile la porte et suit sans hésiter le premier chemin qui s'offre devant lui.

Il marchait depuis près d'une heure lorsqu'il entendit les trois coups de canon qu'il est d'usage de tirer quand un forçat s'évade. Il redoubla de vitesse, ayant soin d'éviter les chemins fréquentés.

A la nuit il arriva dans un village, et entra dans un cabaret: la première personne qu'il y trouve est le garde-champêtre, et la seconde, le maire de l'endroit.

Instruit de tout cela par suite des questions qu'il avait hasardées, Vidocq se vit un instant fort embarrassé; mais se remettant bientôt, il se donna pour un matelot venant de revoir ses parens et qui, parti de Morlaix pour Brest, s'était égaré en prenant la traverse; il demanda ensuite à quelle distance il se trouvait de cette

dernière ville; on lui répondit qu'il en était à cinq mortelles lieues, et qu'il lui était par conséquent impossible de s'y rendre ce jour-là. On lui offrit de passer la nuit dans ce cabaret et de profiter le lendemain de la compagnie du garde-champêtre qui devait y conduire un forçat évadé qu'on avait arrêté dans la matinée. Ce n'était pas là son compte. Il feignit toutefois d'accéder cordialement à cette proposition afin de détourner toute espèce de soupçon; mais au moment de s'aller coucher, ayant porté les mains à ses poches, il s'écria d'un ton douloureux et plein de vérité, qu'il avait laissé son portefeuille à Morlaix; que ses papiers et huit doubles louis qu'il renfermait le mettaient dans le cas de repartir de suite. « Oui, ajouta-t-il, en affectant le plus grand désespoir, oui, il faut que je retourne à Morlaix; mais comment pourrai-je retrouver mon chemin? » Monsieur le garde-champêtre, vous qui connaissez le pays, veuillez m'y accompagner et soyez persuadé que je ne serai pas ingrat envers vous. »

Le garde-champêtre donna dans le piège; certain d'être de retour à temps pour conduire son forçat à Brest, et voulant profiter de la récompense promise par Vidocq, il consentit à l'accompagner. Les voilà sur la route de Morlaix, se rafraîchissant dans tous les cabarets qu'ils trouvent ouverts ou qu'ils parviennent à faire ouvrir.

Arrivés aux portes de cette ville ils entrent dans un bouchon; Vidocq achève d'enivrer son compagnon en lui faisant avaler plusieurs verres de rhum, et sort en lui disant qu'il va chercher son portefeuille.

Déarrassé du garde-champêtre, il se fait indiquer la route de Vannes et la suit.

Il y avait trois jours qu'il voyageait sans avoir rencontré le moindre obstacle, lorsque deux gendarmes s'offrirent tout-à-coup à lui au détour d'une route. Troublé de cette brusque rencontre, son premier mouvement fut de fuir; mais les gendarmes l'ayant menacé de leur carabine, il eut recours à une ruse qui, si elle ne pouvait le tirer d'affaire, devait du

moins affaiblir l'opinion défavorable que sa peur avait fait naître dans l'esprit des *marchands de lacets* (gendarmes). Il avait appris pendant son séjour au bagne qu'un nommé Duval, natif de Lorient, avait déserté d'une frégate qui se trouvait alors dans la rade de Saint-Malo; à tout hasard Vidocq se donna pour ce même Duval, et il fut conduit comme déserteur à Lorient. Écroué à la prison de Pontonau, il reçut le lendemain la visite du commissaire des classes qui l'interrogea; Vidocq persista dans la déclaration qu'il avait faite aux gendarmes, et ajouta que le désir de revoir ses parens lui avait fait quitter sans permission le bord de la frégate la *Cocarde*.

Lorsque le commissaire fut parti, un jeune marin qui avait été témoin de l'interrogatoire, prit Vidocq à part, et lui dit que s'il voulait payer un bon déjeuner, il lui rendrait un grand service. Il n'eut garde de refuser. Vers la fin du repas, ce marin lui apprit qu'Auguste Duval, dont il prenait le nom, était mort depuis deux ans à Saint-Pierre-Martinique; il ajouta

que personne de Lorient n'avait connaissance de ce fait et qu'il allait lui donner des renseignemens si positifs sur le défunt, que sa famille n'hésiterait pas à le reconnaître. Alors il lui confia qu'Auguste Duval était parti fort jeune du pays et qu'il n'y était jamais revenu; qu'avant de s'embarquer il s'était fait tatouer sur le bras gauche un dessin représentant un autel sur lequel était une couronne. « Tâchons, pour-
« suivit-il, de nous faire mettre pour quelques
« jours au cachot, et je vous en ferai un sem-
« blable. »

Vidocq remercia cet obligé jeune homme. Comme la moindre des choses suffit pour obtenir la *faveur* qu'ils désiraient, ils se mirent à jeter des boulettes de pain sur un factionnaire placé sous les fenêtres de la salle où ils déjeunaient; le factionnaire se plaignit et les menaça du concierge; Vidocq et son compagnon continuèrent leurs plaisanteries, en disant qu'ils se moquaient de lui comme du concierge. Il n'en fallut pas davantage. Une heure après, le caporal ayant relevé le factionnaire, passa au

gresse, et bientôt les deux prisonniers furent conduits au cachot. Le jeune marin se mit sur-le-champ à l'ouvrage : l'autel et la couronne furent piqués, et au bout de douze jours la plaie faite par les aiguilles était cicatrisée. Dans l'intervalle, le marin, qui avait été fort lié avec Auguste Duval, instruisit Vidocq de toutes les particularités de sa jeunesse, et lui dépeignit son père de telle façon, qu'il ne put s'y méprendre lorsqu'au sortir du cachot celui-ci lui fut présenté. Dès que le père Duval parut, Vidocq vola dans ses bras et l'accabla de ses caresses. Le bonhomme, dupe de ces démonstrations, ne douta pas qu'il ne fût ce fils si chéri et dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis si long-temps ; il lui remit quelques louis, et le quitta les yeux en pleurs.

Cependant Vidocq devait être conduit à Saint-Malo, et de là devant un conseil maritime. Tout cela l'inquiétait fort peu, car il comptait s'évader en route.

Il partit. Arrivé à Quimper, il demeura quinze jours dans les prisons de cette ville,

en attendant l'arrivée de la correspondance qui devait le prendre et le conduire à sa destination. Pendant ce temps il chercha, mais en vain, les moyens de s'évader. Présument que la chose lui serait plus facile à l'hôpital, il se donna la fièvre en avalant du jus de tabac, et les médecins lui délivrèrent aussitôt son billet d'entrée. Son indisposition devant cesser au bout de trois jours, et craignant d'être renvoyé dans sa prison, il eut recours à un moyen qui lui avait été indiqué à Bicêtre, celui de se faire enfler la tête. Il lui réussit ; les médecins, qui n'étaient pas des aigles, le mirent à la diète après s'être consultés sur la cause de cette enflure. Leur ordonnance ne le contraria guère, car il pouvait obtenir, par l'intermédiaire d'un forçat libéré qui remplissait les fonctions d'infirmier, tout ce qui lui était nécessaire.

Ce forçat était capable de tout faire pour de l'argent : Vidocq n'eut pas grande peine à le reconnaître. Il lui parla du désir qu'il aurait de passer quelques heures en ville ; l'infirmier, que ses largesses avaient apprivoisé, répondit

que c'était facile à l'aide d'un déguisement, et il fut convenu que la nuit suivante ils se rendraient ensemble dans une maison de débauche, s'il parvenait à se procurer des habits pour Vidocq. N'en trouvant point à sa taille, l'infirmier prit le harnais claustral d'une des sœurs de la maison, pendant qu'elle était en prières, et l'apporta.

Il était alors deux heures du matin : tout dormait autour de Vidocq. Il se hâta de faire sa toilette, et, glissant dans la main de l'infirmier l'argent qui lui restait, il franchit le mur de l'hôpital et se trouva en peu d'instans au milieu de la campagne.

Au point du jour, il avait fait près de deux lieues. Ne sachant dans quelle direction il marchait, il s'en informa auprès d'un paysan; celui-ci lui apprit que la route qu'il suivait était celle de Brest. N'ayant nullement envie de retourner dans cette ville, il demanda la route de Rennes, et tâcha de la gagner par un chemin de traverse que le rustre lui indiqua.

L'armée d'Angleterre était alors cantonnée

dans les villages depuis Nantes jusqu'à Brest. Vidocq tremblait à chaque instant de rencontrer quelques soldats, pensant avec raison que les excès auxquels ils pouvaient se livrer envers lui, à cause de son costume, le feraient infailliblement découvrir. Il parla de ses craintes à un sacristain qu'il rencontra à deux pas d'un presbytère. Cet homme le pressa d'entrer pour se rafraîchir; le curé, qui allait dire sa messe dans ce moment, l'engagea à y assister et aller ensuite déjeuner avec lui. Il n'y avait pas moyen de refuser.

Ce n'était pas une petite affaire pour Vidocq que celle de prendre le ton et les manières d'une religieuse; néanmoins, il s'en tira passablement, en imitant en tout point la vieille servante du curé qui l'accompagnait.

Après l'office, on se mit à table. Vidocq mangea peu, afin de n'inspirer aucun soupçon, et prit congé du respectable pasteur, après s'être fait indiquer les chemins qu'il devait suivre pour se rendre à Rennes sans courir le risque de rencontrer des soldats.

Il se remit en route et marcha jusqu'à la nuit sans prendre aucune nourriture. Alors il se présenta à la porte d'une chaumière dans l'espoir d'y coucher. Une femme vint lui ouvrir et l'accueillit avec bonté. Elle l'introduisit dans une pièce enfumée; le mari et ses trois enfans étaient groupés autour d'un poêle où l'on faisait des crêpes. Ces bonnes gens l'invitèrent à partager leur souper, et l'on pensa bien que sœur Vidocq n'eut garde de refuser. Il s'assit entre deux filles, dont l'une avait à peine seize ans et l'autre dix-sept. Après le souper, on fit la prière en commun; il fut ensuite question de se coucher. Le père prévint la prétendue sœur que, n'ayant pas de lit à lui donner, elle serait obligée de coucher avec Jeanne et Madelon (c'étaient ses deux filles). Vidocq, en toute autre circonstance, n'eût pas manqué de profiter d'une si bonne fortune; mais la crainte de se trahir fit qu'il s'opposa d'abord à cet arrangement, sous prétexte qu'allant en pénitence, il devait coucher sur la paille. Le paysan répondit que le lit de ses filles n'était com-

posé d'autre chose, et qu'il lui serait d'ailleurs impossible de coucher dans l'étable, attendu qu'il s'y trouvait déjà deux soldats et un chaudronnier de passage. Vidocq dut donc se résigner à partager le lit des deux jeunes et jolies filles de son hôte.

CHAPITRE X.

La mère des voleurs. — Le marchand de bœufs. — Vidocq à Paris. — Le capitaine Villedieu. — Départ de Vidocq pour Arras. — Il devient instituteur. — La fustigation. — Vidocq marin malgré lui.

Arrivées dans l'espèce de bouge qui leur servait de chambre à coucher, Jeanne et Madelon se dépouillèrent librement de leurs vêtements devant la fausse religieuse. Vidocq, qui avait de fortes raisons pour en user autrement, attendit que les jeunes filles fussent couchées, alors éteignant la lampe comme par mégarde,

il se déshabilla et alla prendre place à côté de mademoiselle Jeanne.

Sa position était délicate! la moindre imprudence pouvait trahir son *incognito*. L'épreuve était cruelle pour un homme condamné depuis long-temps à l'abstinence : il sut résister et vaincre des désirs qui l'eussent entraîné à sa perte.

Le jour parut ; Vidocq, livré aux plus rudes combats, n'avait pas fermé l'œil. Les deux jeunes filles se levèrent à la voix de leur mère pour faire la soupe au lait de beurre. La prétendue religieuse sortit du lit aussitôt qu'elles eurent quitté le bouge et reprit sa robe de bure. La soupe étant faite, on la mangea, et Vidocq après avoir remercié ses hôtes, se remit en route.

De fausses indications l'éloignèrent de Rennes où il avait toujours l'intention de se rendre. Après avoir marché jusqu'à la brune, il s'arrêta dans un village des environs de Vannes et y passa la nuit. Le lendemain il rencontra une marchande de chapelets et de bagues de

saint Hubert, qui allait à Nantes ; il eut bientôt fait connaissance avec elle. Instruit par un nommé Grenier qu'il avait connu au baigne, que cette ville offrait autant de sécurité aux malfaiteurs que celle de Rennes, il prit la résolution d'y suivre la marchande de reliques. Ils y arrivèrent après huit jours de marche dans des chemins de traverse. Vidocq quitta cette femme et se rendit à une auberge qui lui avait été indiquée par Grenier, et dont la propriétaire était connue des gens du métier sous le nom de *mère des voleurs*. Il y trouva plusieurs individus qu'il avait vus à Bicêtre et au baigne, son travestissement les amusa beaucoup ; on passa une partie de la nuit à table, et on alla se coucher après s'être livré à toutes les plaisanteries imaginables.

Vidocq demeura huit jours chez la mère des voleurs ; au bout de ce temps il fut question de l'adjoindre à une expédition que la bande avait à faire dans une maison de la place Graslin. A cette proposition, Vidocq frissonna ; mais, pénétré du danger qu'il y avait pour lui

de montrer de la répugnance, il consentit à faire partie de l'expédition. Bien décidé à fausser compagnie à ses commensaux, il échangea de beaux habits que ceux-ci lui avaient donnés le lendemain de son arrivée, contre une casaque de paysan, et, possesseur d'une petite somme de dix-huit francs qu'il avait reçue en retour de cet échange, il résolut de gagner les bords de la mer. Il se mit en route et marcha pendant un jour et deux nuits sans s'arrêter nulle part, vivant des provisions dont il avait eu soin de se pourvoir en partant de Nantes. Arrivé à Cholet, il entra dans une auberge, où on le prit pour un paysan qui venait faire quelques achats au marché du lendemain. Toujours prêt à saisir les occasions, Vidocq se garda bien de détruire une erreur dont il pouvait tirer parti.

On était alors en guerre avec la Vendée. Des troupes républicaines couvraient ce malheureux pays; Vidocq n'ignorait pas la haine des habitans pour les bleus; il conçut un projet dont la réussite devait le mettre à l'abri des poursuites de la justice.

Le lendemain il se présente de bonne heure au marché de Cholet, et abordant un marchand de bœufs dont la physionomie inspirait la plus grande confiance, il manifesta le désir de causer un instant avec lui. Le paysan, qui craignait d'avoir affaire à un espion, ne céda qu'avec une sorte de contrainte. Vidocq en soupçonnant la cause, s'empressa de le rassurer à cet égard; il lui dit qu'ayant déserté de la trente-sixième demi-brigade pour aller voir ses parens qui habitaient Paris, il accepterait avec reconnaissance une place qui lui permettrait de s'y rendre sans courir le risque d'être arrêté. Le paysan, qui devait conduire à Sceaux un troupeau de bœufs, consentit à le prendre à son service jusqu'à cet endroit; et Vidocq entra immédiatement en fonctions.

Quelques commissions qu'il remplit avec une délicatesse tout-à-fait exemplaire, lui acquirent la confiance de son nouveau maître; des fonctions de simple toucheur, il passa à celle de maître-garçon, et fut chargé, pendant le voyage, de remplacer le paysan que des af-

fares obligeaient à se détourner de la route. La loyauté qu'il mit dans sa gestion enchantait le marchand de bœufs, qui lui remit une gratification de 40 francs, et le cita au marché de Sceaux comme le modèle des maîtres-garçons.

La faveur dont il jouissait excita bientôt la jalousie de ses collègues. Le plus fort d'entre eux voulut lui chercher querelle. Vidocq n'était pas homme à reculer; un combat à coups de poings s'engage, et son adversaire, qui s'était fait parmi les toucheurs de bœufs une réputation de force et d'adresse, fut complètement vaincu.

Cette affaire acheva de lui concilier l'affection de son maître, qui voulut le garder à l'année comme maître-garçon et lui donner un intérêt dans son commerce.

La position de Vidocq, comme on le voit, s'était singulièrement améliorée en peu de temps. Il se voyait à Paris sous un déguisement et dans un poste qui lui laissaient peu à craindre les recherches auxquelles son évasion du bague avait pu donner lieu. Sa sécurité aug-

mentait chaque jour, lorsqu'un soir, au moment où il traversait la rue Dauphine, une main lourde tomba sur son épaule. Vidocq, troublé, voulut fuir, mais cette main le retint. Décidé à sortir de la position critique où il croit se trouver, il se dispose à lutter... Mais quel est son étonnement en reconnaissant dans celui qui vient de lui causer tant de frayeur, le capitaine Villedieu qu'il avait vu à Lille et dont nous avons parlé! Il était pâle et avait l'air très inquiet. Vidocq revenu de sa surprise lui demanda par quel hasard il se trouvait à Paris. Villedieu dont l'agitation était extrême, l'engagea à souper hors des barrières; ils prirent un fiacre et se rendirent à Sceaux. Lorsqu'ils furent tête à tête dans un cabinet particulier, Villedieu lui confia qu'on était à sa poursuite, et qu'il était perdu s'il ne lui procurait des habits semblables à ceux qu'il portait. Vidocq, que ce début ne rassurait guère, voulut en savoir davantage. Alors Villedieu lui apprit que les charmes de la femme d'un chauffeur appelé Lemaire, et son penchant irrésistible pour les

plaisirs l'avaient réduit à faire partie de la bande des frères Sallanbier* ; qu'ayant participé à plusieurs vols à main armée, commis par cette redoutable bande, il fuyait sous le poids d'une accusation qui, si elle était reconnue fondée, devait le conduire à l'échafaud.

Cette confiance fit sentir à Vidocq combien il avait à craindre de la société d'un homme tel que Villedieu. Il le quitta à onze heures du soir, après lui avoir donné rendez-vous pour le lendemain; mais au lieu de s'y trouver, il suivit son maître à Nogent-le-Rotrou, où ses propriétés étaient situées.

* Cette bande était devenue l'effroi des départemens de l'Escaut, de la Lys et du Nord. Les scélérats qui la composaient avaient recours à des moyens atroces pour obliger les gens à livrer leur or, ou à découvrir l'endroit où il avait été enfoui. Aux uns, on brûlait la plante des pieds avec des pelles rougies au feu; aux autres, on arrachait les ongles, ou on les enflait comme des ballons à l'aide d'un soufflet. Les malheureux qui n'avaient pas l'argent que la bande leur supposait, mouraient au sein de ces affreux supplices.

Tourmenté du désir de revoir ses parens dont il ne recevait ni nouvelles ni argent, Vidocq demanda bientôt son congé; son maître, qui lui était sincèrement attaché, ne le lui accorda qu'avec le plus grand regret. Sur le point de partir pour Arras, il entra dans un café de la place du Châtelet, il jeta les yeux sur un journal, la première chose qu'il vit fut l'annonce de l'arrestation du capitaine Villedieu*. Il est inutile de dire qu'il se félicita de ne s'être point trouvé au rendez-vous.

A son arrivée à Arras, Vidocq descendit chez une de ses tantes qui alla en prévenir aussitôt ses parens. Il apprit que pendant son absence sa femme avait été recueillie par son père, mais que son inconduite et ses débordemens avaient obligé ce brave homme à la renvoyer. Comme personne de la famille ne s'en

* Cet officier ne fut arrêté qu'après avoir terrassé deux des agens chargés de s'assurer de lui. Jugé et condamné à mort, il fut exécuté à Bruges deux mois après: il montra le plus rare sang-froid à ses derniers momens.

était plus occupé dès cet instant, Vidocq ne jugea pas à propos de pousser ses questions plus avant à ce sujet.

Lorsque les premiers momens d'effusion furent passés, il fallut songer à mettre Vidocq en sûreté. On l'envoya chez un ancien carme, ami de son père, qui habitait un village près d'Ambercourt.

Cet ex-moine n'avait pour servir sa messe, qu'il était réduit à célébrer dans une grange, qu'un vieillard presque impotent, lequel réunissait néanmoins à ces fonctions celles de maître d'école.

Vidocq fut appelé à l'aider dans ce double emploi. Ses leçons furent fort goûtées dans le principe; il fit même des élèves qui eussent été l'orgueil des Rossignol et autres calligraphes non moins célèbres; mais l'amour, qui se fourre partout, voulut que Vidocq ne se bornât pas à enseigner les principes de l'écriture. Parmi les élèves se trouvaient de jeunes et jolies filles; il se permit certaines petites licences qui déplurent à d'honnêtes paysans qui les courti-

saient pour le *bon motif*; pris en flagrant délit avec l'une d'elles dans un grenier à foin, il fut fustigé jusqu'au sang et laissé sans connaissance près d'une houblonnière où l'avaient conduit une douzaine de rustres.

Dès qu'il eut repris ses sens, ne jugeant pas à propos de retourner chez le père Lambert (c'était le nom de l'ex-carme), il partit pour Arras, et peu de jours après pour la Hollande, où il avait l'intention de se fixer. Le sort en ordonna en autrement.

Arrivé à Bruxelles, il s'embarqua pour Rotterdam; là, il rencontra un Français qui, à force de politesses et de prévenances, parvint, après l'avoir grisé avec une liqueur particulière, à le jeter sur un brick hollandais. C'était par de semblables moyens que le gouvernement de ce pays recrutait alors sa marine.

CHAPITRE XI.

Complot des recrues.—Trahison d'un Dunkerquois.
—Vidocq sur le *Heindrack*. — Il est arrêté. — Il s'échappe et passe sur le *Barras*. — Il est arrêté de nouveau et conduit à Lille. — Francine. — Retour à Bicêtre. — Départ de la chaîne pour Toulon. — La salle n° 3. — Le père Mathieu.

Lorsque Vidocq eut reconnu le piège dans lequel on venait de l'entraîner, il protesta contre une violation aussi manifeste des droits de l'homme ; le maître d'équipage voulut répondre à coups de cordes à sa brillante improvisation. Vidocq, saisissant alors un couteau, menaça de lui ouvrir le ventre au moindre geste. Le capitaine intervint, et ses formes polies désarmèrent notre héros, qui n'était pas le seul qui eût à se plaindre de l'arbitraire du gouvernement hollandais : sur trois cents individus qui se trouvaient à bord du brick, plus

de deux cent soixante y avaient été jetés contre leur gré.

Peut-être Vidocq se fût-il accommodé de sa nouvelle position, sans la tyrannie que le maître d'équipage exerçait sur ses compagnons ; mais elle était telle, qu'il lui prit plus d'une fois l'envie de l'envoyer servir de pâture aux requins. Il en fût vraisemblablement venu à cette extrémité, s'il n'eût eu l'espoir de s'évader en passant de ce brick sur le *Heindrack*, qui attendait une grande partie de ses compagnons dans la rade d'Helwohluitz.

Le moment du transbordement arriva ; deux cent soixante recrues furent embarquées sous l'escorte d'un officier et de vingt-cinq soldats. Dès qu'on se vit à quelque distance du brick, Vidocq et un jeune homme de Tournai organisèrent un complot qui ne tarda pas à éclater. L'officier et l'escorte furent saisis et mis à fond de cale, et les conjurés maîtres du petit smack qu'ils montaient. Tout allait au mieux jusque là ; mais un Dunkerquois qui était du complot avait pris la barre du gouvernail ; et au lieu de

les conduire à Anvers, ainsi qu'il avait été convenu, il gouverna sur Helwoltuitz; ils ne s'aperçurent de sa trahison que lorsqu'ils furent sous le canon des forteresses voisines de cette ville. Livrés à l'autorité maritime, Vidocq et le jeune homme de Tournai, qui avaient été désignés comme chefs du complot, se défendirent le mieux qu'ils purent de cette grave inculpation; il fut reconnu que tous les conjurés avaient agi simultanément et sans l'influence d'aucun de leurs compagnons, afin de se soustraire à l'esclavage qu'on leur imposait.

Les recrues finirent par être réparties dans les entre-ponts avec l'équipage du Heindrack, qu'ils devaient compléter.

Vidocq passa deux mois à bord de ce bâtiment, que la présence des croiseurs anglais retenait dans la rade. Il s'y trouvait si bien qu'il ne songeait nullement à le quitter lorsqu'il fut arrêté à terre, où il s'était rendu sans permission. Conduit devant le commandant de la place, il se dit Hollandais; le commandant paraissant douter de cette assertion, Vidocq of-

frit de prouver qu'elle était exacte s'il voulait lui permettre de retourner à son bord où il dit avoir laissé ses papiers. Le commandant y consentit, et Vidocq, accompagné d'un sous-officier, partit dans un canot; mais arrivés près du Heindrack, il laisse monter le sous-officier et pousse le canot au large, en recommandant aux canotiers de regagner au plus vite le rivage; ceux-ci, dans l'espoir d'une récompense, fendent l'eau à force de rames, pendant que le sous-officier, qui ne sait pas un mot de français, tâche d'expliquer à l'équipage l'objet de sa mission. De retour à terre, Vidocq, prévoyant les suites de sa fuite, alla se cacher dans une maison, et le lendemain il se présenta au capitaine d'un corsaire dunkerquois, qui le reçut à son bord à cause de la réputation qu'il s'était acquise dans l'art de l'escrime.

Le *Barras* (c'était le nom du corsaire) mit à la voile. Vidocq resta six mois sur ce bâtiment, et eut part à toutes les prises qu'il fit pendant ce temps. Il était assez bien en espèces lorsqu'on fut obligé d'entrer en relâche à Os-

tende. Là, un commissaire de police et des gendarmes se rendirent à bord du *Barras* pour examiner les papiers de l'équipage. Vidocq, n'en ayant point, fut immédiatement arrêté; comme on le conduisait au bureau des classes pour s'expliquer, avec plusieurs de ses camarades qui se trouvaient dans le même cas, il voulut s'esquiver; mais un malencontreux balai s'étant embarrassé dans ses jambes, il tomba; les gendarmes l'atteignirent et le conduisirent garotté, meurtri de coups de crosses, devant le commissaire des classes qui, l'ayant reconnu pour l'évadé de l'hôpital de Quimper, le fit partir peu de jours après pour Lille avec un transport de déserteurs.

Comme il avait conservé le nom de Duval, qui lui présentait moins de chances défavorables que celui de Vidocq, il se fit enfler les joues et se barbouilla le visage de fange et de suie afin de n'être pas reconnu. Il fut d'abord déposé dans une prison militaire: un matelot qu'il avait connu sur le *Barras* l'engagea à déjeuner avec sa femme chez le cantinier de la

prison. Vidocq, espérant tirer parti de cette réunion, se rendit à son invitation. Il entre dans la cantine et se dispose à saluer la femme du matelot qui s'y trouvait déjà, lorsqu'il reconnait en elle... Francine!

La foudre qui tombe aux pieds du voyageur ne produit pas sur lui d'impression plus terrible que celle qu'éprouva notre héros. Quant à Francine, elle s'était évanouie à la vue de son ancien amant, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire reprendre l'usage de ses sens. Cette scène avait attiré un grand nombre de spectateurs; il fallut en expliquer la cause, et Vidocq, qui avait toujours l'esprit du moment, mit fin aux questions dont on l'accablait, en disant qu'il avait pris Francine pour sa sœur. Le lendemain il fut dirigé sur Douai. A la première halte, une femme se précipite dans ses bras, malgré les gendarmes qui veulent la repousser: c'est encore Francine; elle le baigne de ses larmes et lui glisse neuf louis dans la main en le quittant.

A Douai, il lui devint bientôt impossible de

conservé plus long-temps le nom de Duval; reconnu par un guichetier et l'huissier Hurltel; que les lecteurs n'ont point oublié, il n'en persistait pas moins à soutenir qu'il n'était point Vidocq. L'huissier, certain que c'était lui-même, conseilla à l'autorité de faire venir secrètement sa mère d'Arras. Au moment où on les mit en présence, Vidocq, qui ne s'attendait guère à cette visite, laissa échapper un cri de surprise qui l'eût trahi, si reconnaissant aussitôt le piège, il n'avait traité comme étrangère celle qui lui donna le jour. La mère Vidocq, prévenue par un signe, montra de l'incertitude et se retira en déclarant que le détenu avait bien quelque ressemblance avec son fils, mais que ce n'était point lui.

Il aurait pu soutenir encore quelque temps le rôle de Duval; mais une lettre de Lorient, qui le réclamait comme déserteur de la marine, et ensuite les tortures auxquelles il était continuellement livré dans l'objet de lui faire avouer qu'il n'était autre que Vidocq, finirent par triompher de sa résistance; dès lors on le

comprit dans un transport qui partit immédiatement pour Bicêtre. Ce fut le 2 avril 1799 qu'il revit cet épouvantable séjour : il y reconnut plusieurs de ses anciens camarades qui avaient obtenu un sursis à leur translation au bagne; parmi eux il vit le capitaine Labbe, qui lui avait fourni les faux papiers dont il s'était servi pour tromper la baronne. Ce malheureux venait d'être condamné, pour vol à seize ans, de travaux forcés.

Vidocq, lors du ferrement, qui eut lieu comme la première fois, fut placé en tête du premier cordon avec le célèbre Jossas, connu sous le nom de marquis de Saint-Amand de Faral*. C'était un des voleurs les plus adroits

* Vidocq rapporte une foule de vols étonnans de la part de cet individu. Il opérait ordinairement à l'aide de fausses clés. Habile à s'introduire dans les maisons, il prenait l'empreinte des serrures, faisait fabriquer des clés, ensuite il invitait à dîner les personnes qu'il voulait voler; ses complices pendant qu'elles étaient à table, dévalisaient leurs appartemens, n'ayant rien à craindre des domes-

qu'on ait connus; lorsque la chaîne partit de Bicêtre, il avait déjà fait deux voyages de la même sorte.

Pendant le trajet, Jossas ne cessa d'égayer ses compagnons par des plaisanteries et des tours dignes de lui. En arrivant à Sens, il fit appeler le propriétaire de l'auberge de l'*Ecu*, auprès duquel il s'était fait passer dans le temps pour le frère de son ancien maître; celui-ci, ému de le voir à la chaîne, lui en demanda la cause; Jossas lui répondit qu'ayant été arrêté à la frontière au moment où il allait émigrer, il venait d'être condamné comme faussaire parce que le passeport qu'il avait présenté était de fabrication illicite. L'aubergiste, dupe de sa crédulité, lui donna un bon dîner et quelques louis, et le quitta avec les démonstrations d'une grande douleur.

A Lyon, une femme dont ce même individu

tiques qu'il avait trouvé le moyen d'éloigner par des ruses qui lui étaient familières. Il s'était acquis une telle réputation, que ses camarades l'avaient surnommé le *Passe-partout*.

avait fait la conquête lorsqu'il se faisait passer pour un marquis, parut sur le quai de Saône, dans son magnifique équipage. Jossas, qui lui avait écrit à son départ de Bicêtre, envoya le lieutenant Thierry auprès de cette dame, qui lui remit pour son amant un saucisson dans lequel elle avait caché cinquante louis.

Après un voyage long et pénible, la chaîne arriva enfin à Toulon. Les condamnés furent conduits à bord du vaisseau le *Hasard*, qui servait de bague flottant. Vidocq, en sa qualité de *cheval de retour*, fut mis à la double chaîne et placé dans la salle n° 3, destinée aux forçats les plus suspects. Là, ces malheureux qu'on s'abstenait de conduire à la *fatigue*, dans la crainte qu'ils ne trouvassent le moyen de s'évader de nouveau, étaient couchés sur une planche et attachés au banc, couverts de poux et livrés à toute la brutalité des argousins. Parmi eux était un nommé Vidal, condamné à vingt-quatre ans de travaux forcés pour meurtre; c'était un scélérat consommé: il avait rempli plusieurs fois l'office de bourreau

pendant son séjour au bagne. Au même banc figurait le juif Deschamps, l'un des auteurs du vol du garde-meuble. Vidocq n'était séparé de ce juif que par Louis Mutot, fils du fauteur Cornu, qui fut si long-temps la terreur des paysans de la Normandie*.

* On raconte que ce scélérat parvint à familiariser sa femme, ses trois fils et ses deux filles avec son odieuse profession par des moyens effroyables. La plus jeune de ces dernières, Florentine, ayant montré plus long-temps que ses frères de la répugnance pour le crime, Cornu l'aguerrit en lui faisant porter dans son tablier la tête d'une femme qu'il avait assassinée aux environs d'Argenton. Plus tard, lorsque son exécrationnable famille se forma en bande de chauffeurs, cette fille avait si bien répondu à l'attente de ses parens, qu'elle donnait la question aux fermiers en leur brûlant les aisselles avec une chandelle ou en leur mettant du feu sur les orteils. Ce Cornu fut arrêté près de Vernon, et condamné à mort. Sa femme, étant allée le voir dans son cachot, témoigna le désir de partager son sort. Cornu, loin de la détourner de cette funeste résolution, fit appeler un magistrat, et lui dénonça sa femme : condamnés au même supplice, ils furent exécutés ensemble.

Confondu parmi ces êtres dégradés et obligé de dissimuler l'aversion que leurs propos et leurs actions devaient inspirer à un jeune homme de vingt-quatre ans, qui n'avait point encore l'habitude du crime, Vidocq devait être bien à plaindre ! aussi bientôt toutes ses pensées ne tendirent plus qu'à rompre son ban. La chose était difficile ; un vieil argousin en chef, le père Mathieu, la terreur du bagne et le désespoir des forçats les plus audacieux, avait un œil d'aigle ; plus actif et plus expérimenté que le redoutable Lachique, dont nous avons parlé, il s'apercevait au moindre geste si l'on avait le dessein de mettre sa vigilance en défaut. Sa défiance était telle, qu'alors même que les forçats ne songeaient qu'à chercher dans le sommeil l'oubli de leurs tortures, il les soupçonnait de comploter. Vidocq n'exforma pas moins la résolution de se le rendre favorable : ses manières ne tardèrent pas à lui concilier sa bienveillance, et il finit par en obtenir la permission de fabriquer des jouets d'enfans, dont le débit s'effectuait par

L'entremise des forçats qui allaient à la *fatigue*. L'activité de Vidocq, dans ce genre de travail, le rendit moins suspect au vieux Cerbère. Alors il feignit d'éprouver des douleurs dans les jambes, afin d'entrer à l'hôpital. Le père Mathieu, qui s'intéressait réellement à lui, parla en sa faveur au chirurgien en chef, dans l'esprit duquel Vidocq n'était déjà point mal, et l'Hippocrate, le croyant hors d'état de marcher, consentit à le comprendre parmi ses malades.

CHAPITRE XII.

Tentative infructueuse. — Vidocq est pardonné en faveur de la nouveauté du tour. — Il trompe le commissaire et s'évade. — Générosité d'une fille publique. — L'homme mystérieux. — La forêt. — Une patrouille. — Ruse de l'inconnu. — La Bastide.

Vidocq, parvenu au premier but qu'il s'était proposé, ne songea plus qu'à profiter

des avantages que présentait sa position pour recouvrer de nouveau sa liberté. Tout semblait conspirer en sa faveur. L'argousin de l'infirmerie, L'homme, qu'on surnommait par *Ecce Homo*, parce qu'il avait fait le commerce de ceintures et d'*agnus Dei*, et qui était d'une dureté peu commune, L'homme, disons-nous, enchanté des politesses de Vidocq et surtout du vin cuit dont il le régalaît chaque jour, paraissait être sans défiance à son égard. Avec de l'argent on peut se procurer bien des choses au bague, malgré la surveillance des gardiens : Vidocq trouva donc le moyen d'obtenir une paire de bottes, une perruque et des favoris noirs qu'il cacha dans sa paillasse. Le chirurgien en chef avait l'habitude de déposer sur son lit son chapeau, sa redingotte, ses gants et sa canne lorsqu'il visitait les malades. Un jour, Vidocq le voyant occupé à une opération qui nécessitait la présence de L'homme et attirait l'attention de tous ses compagnons, saisit ce moment pour se travestir : ce fut l'affaire d'une minute. Il tra-

verse, à la faveur de son nouveau costume, une armée de sous-argousins sans être reconnu; il arrive à la porte de l'arsenal et se dispose à la franchir lorsque ces cris se font entendre : « Arrêtez! arrêtez ce forçat qui s'évade. » Vidocq, loin d'être déconcerté de ce contre-temps, dit au poste qui a pris les armes : « Eh! ne voyez-vous pas que c'est un échappé de l'hôpital! » Désignant alors une personne qui vient de sortir, il ajoute : « Le voilà! le voilà! courez donc avec moi! »

Le poste s'élançe sur les traces de cet individu; Vidocq se croit sauvé; il va franchir la grille lorsque L'homme, qui est accouru, le saisit par sa perruque et le ramène au bagne où il est mis à la double chaîne. Il lui revenait un certain nombre de coups de bâton. L'idée de son châtement le fit frissonner; il se jette aux pieds du commissaire et lui demande sa grace, offrant de faire trois ans de plus s'il consent à la lui accorder. Touché de ses larmes, ou plutôt surpris, émerveillé de la singularité du tour, le commissaire pardonne et le renvoie à son ban.

Deux mois s'écoulèrent. Il avait encore six ans à passer au bagne. Cette pensée désolante lui fit sentir la nécessité d'un nouvel expédient. Il se creusa long-temps l'esprit; mais rien de praticable ne put en sortir. Enfin un soir, le souvenir de *l'Honnête Criminel* lui suggéra un stratagème que Jossas approuva. Ce fut de se faire passer pour le frère d'un homme condamné injustement comme faussaire par la cour de Douai; d'assurer que ce frère s'étant évadé du bagne de Brest, était maintenant en sûreté à Londres, qu'ayant le malheur de lui ressembler trait pour trait, il avait été conduit à Bicêtre, où cette fatale ressemblance avait causé son malheur, etc.

Bien décidé à exécuter ce projet, il le mûrit pendant plusieurs jours, et un matin, pendant que le commissaire faisait sa ronde, il s'approcha de lui et raconta l'histoire qu'il avait préparée avec un ton si persuasif, que cet excellent homme ne put s'empêcher d'y ajouter foi. Encouragé par l'attention que lui prêtait le commissaire, et l'émotion qu'il remar-

quait dans sa physionomie, Vidocq porta le grand coup. Il le supplia, les larmes aux yeux, de ne point le laisser au milieu des scélérats cadués qui l'écoutaient et dont la présence ajoutait à l'horreur d'un supplice auquel une funeste erreur l'avait livré. « Mon commissaire, » ajouta-t-il, mettez-moi au fond d'un cachot, faites de moi ce qu'il vous plaira, » mais au nom du ciel ne m'obligez pas à vivre » plus long-temps avec ces voleurs, ces assassins, qui, outrés du langage que je tiens, » m'assommeront infailliblement ce soir pour » se venger ! »

Le commissaire ne doutant pas de la sincérité des discours de Vidocq, et persuadé que sa démarche, dont les autres forçats étaient témoins, allait lui coûter la vie, le fit déferrer sur-le-champ, et ordonna de le mettre de suite à la *fatigue*.

Il est facile de se figurer la joie que dut éprouver Vidocq. La faveur qu'il venait d'obtenir du commissaire était grande ; mais la liberté, but constant de tous ses efforts, avait

tant de charmes ! il fallait l'obtenir. Les instans étaient précieux, car sa supercherie pouvait être reconnue au bout de quelques jours ; il sut les mettre à profit.

Parvenu à remplacer par un boulon à vis le boulon rivé de sa manivelle et à se procurer des habits bourgeois par l'entremise du rusé Jossas, il se prépara à la fuite.

Le troisième jour il se rendait à la *fatigue* avec son camarade d'épouse, qu'il n'avait point mis dans la confiance de son projet. Arrivé à la corderie, il manifesta l'envie de satisfaire un besoin ; son compagnon lui indique quelques pièces de bois derrière lesquelles il peut se placer ; la Vidocq dévisse ses boulons, quitte ses fers et sa casaque de forçat, sous laquelle il a eu soin de cacher ses habits bourgeois, et s'éloigne rapidement dans la direction du bassin. A tout hasard il monte sur une frégate ; on le prend pour un homme de l'équipage ; mais il ne peut profiter long-temps de cette erreur attendu que quatre-vingts forçats travaillent à deux pas de là. Comment faire ? Une embar-

« éation part pour la ville. Vidocq se précipite dans le bateau, et le voilà dans Toulon. Il se fait indiquer la porte d'Italie, et y court; nouvel obstacle : les habitans ne pouvant alors sortir de la ville sans une carte verte délivrée par l'autorité, il est forcé de battre en retraite; dans ce moment les trois coups de canon annonçant son évasion se font entendre. « Bon ! » s'écrie une fille publique qui se trouve sur son passage, voilà le second qui s'évade aujourd'hui. »

Ces paroles furent un trait de lumière pour notre héros. Il s'approcha de cette fille; elle l'engagea à passer la nuit avec elle. Arrivés à son logement, Vidocq acquit la certitude qu'il n'avait rien à craindre de son indiscretion. L'exclamation qui lui était échappée ne cachait aucun piège. Célestine (c'était son nom), sachant combien les forçats étaient malheureux, n'éprouvait jamais de plaisir plus grand que celui que lui causait l'évasion de quelqu'un d'entre eux; elle avoua même avec un ton de vérité qui éloignait jusqu'à l'ombre du doute,

en avoir sauvé plusieurs. Vidocq n'hésita pas à se découvrir et à lui confier que c'était sa fuite qu'annonçaient les coups de canon qu'on venait d'entendre. Célestine lui promit la carte verte de son amant pour le lendemain. Elle sortait dans l'intention de l'aller chercher, lorsque Vidocq témoigna quelque défiance; cette fille s'en aperçut et le rassura en lui offrant de l'accompagner; il y consentit. Ils étaient à peine dans la rue qu'un convoi funèbre vint à passer. Célestine lui conseilla de le suivre en se mêlant parmi les assistans : « C'est, ajouta-t-elle, le plus sûr moyen de te tirer d'affaire. » En effet, Vidocq ayant suivi le corps du défunt, arriva au cimetière qui est hors de la ville, et gagna la campagne par des sentiers détournés, sans que personne y prît garde. Pressé de s'éloigner de Toulon, il marcha sans s'arrêter jusqu'à cinq heures du soir. Parvenu à l'entrée d'un bois, il vit, à très peu de distance, un individu armé d'un fusil de chasse et d'une paire de pistolets. Sa tournure ne lui présageait rien de bon; il eut d'abord l'intention de

l'éviter; mais l'inconnu avait les yeux sur lui et le moindre mouvement rétrograde pouvait le trahir : il préféra l'aborder et payer d'effronterie. — « La route d'Aix, s'il vous plaît. » — « Est-ce par la traverse que vous voulez y arriver? — Si c'est le plus court... — Prenez ce sentier; il aboutit à un poste de gendarmerie... — Plait-il? — Oui, répéta l'inconnu d'un ton marqué, un poste de gendarmerie.. » mais je vois que vous vous souciez fort peu de vous trouver en pareille compagnie. Tenez, allez m'attendre dans ce fourré; à mon retour je vous conduirai à Pourrières, qui n'est qu'à deux petites heures d'Aix. » Vidocq fit ce que cet homme mystérieux lui dit. Blotti dans ce coin il réfléchit à la rencontre qu'il venait de faire et sur les suites de laquelle il n'était pas sans craintes. Pendant qu'il hésitait sur le parti qu'il avait à prendre dans une position aussi critique, l'inconnu revint et l'engagea à le suivre. Après avoir marché quelque temps ils se trouvèrent sur la lisière du bois et tout près d'une maison devant laquelle étaient

plusieurs gendarmes. À la vue de leur uniforme, Vidocq, saisi d'effroi, s'arrêta et regarda son guide. « Eh bien! dit celui-ci, avez-vous peur que je vous mette entre les mains de ces gens-là? Tenez, ajouta-t-il, en lui présentant ses pistolets, si vous craignez quelque chose voilà de quoi vous défendre. » Vidocq comprit alors que l'inconnu n'était pas homme à le livrer; il refusa de se livrer à lui et offrit en disant qu'il se confiait entièrement à lui. — A la bonne heure, reprit son guide, arrêtons-nous ici, et du silence. »

Cachés derrière des broussailles qui bordaient le chemin, ils y demeurèrent jusqu'à la tombée de la nuit; alors une malle-poste vint à passer et les gendarmes qui avaient causé tant de peur à Vidocq, remplacèrent ceux qui l'escortaient. « Allons, dit l'inconnu, je vois qu'il n'y a rien à faire aujourd'hui; partons. » Ils se remirent en marche et suivirent pendant plusieurs heures une direction opposée à celle qu'ils venaient de quitter.

Le jour allait paraître; Vidocq était exténué

de fatigué; son compagnon sortit du pain de sa carnassière; et lui offrit sa gourde. A peine s'était-il un peu restauré que l'inconnu ayant mis l'oreille à terre, se leva en disant : « Ce sont eux ! si vous faites le moindre bruit nous sommes perdus. »

En effet Vidocq entendit bientôt les pas et la voix de plusieurs hommes; le bruit approchait et l'on pouvait recueillir assez distinctement tout ce qu'ils disaient. Ils parlaient d'un nommé Roman, se plaignaient d'être obligés de courir sur ses traces au milieu de la nuit, et paraissaient craindre de tomber dans quelque embuscade. « Un moment, dit l'un d'eux, je crois que j'ai entendu respirer dans ces broussailles! — Bah! reprit un second, tu as si peur de Roman que tu crois le voir dans tous les arbres et l'entendre dès qu'il la moindre feuille tombe ou remue. — Ouï, dit un troisième, tout est tranquille; regagnons au plus tôt Pourrières, et que le diable emporte ce maudit Roman. » Ces paroles et un mouvement rétrograde

que remarqua Vidocq commençait à le rassurer lorsque son compagnon l'assura qu'ils étaient découverts et que la manœuvre de l'ennemi n'était qu'une ruse; que dans peu de temps ils pouvaient être cernés et tomber au pouvoir des renforts qu'il allait recevoir; alors il lui remit deux pistolets et lui recommanda de tirer en même temps que lui, de manière à ce que les quatre coups ne produisissent qu'une seule détonation. Vidocq suit cet avis et les quatre coups partent à la fois : « Maintenant, sauvons-nous au plus vite, » dit l'inconnu ! Et en moins d'une demi-heure ils se trouvent hors du bois et devant une bastide isolée.

Le compagnon de Vidocq passa le bras dans le tronc d'un arbre et en retira une clé : « Nous sommes désormais en sûreté, dit-il, suivez-moi. » Il le conduisit à la porte de la bastide, où l'on arrivait par un chemin caché par des palissades. Il ouvrit avec la clé qu'il venait de prendre, et ils se mirent aussitôt à table,

Après le repas, l'étranger conduisit Vidocq dans un grenier et l'engagea à se reposer, en lui assurant de motif vain qu'il n'y avait plus rien à craindre.

CHAPITRE XIII.

La bande de Roman, ou les Chevaliers du Soleil.

—Vidocq faussement accusé de vol.—Il est congédié.—Il part pour Lyon.—M. Dubois.—Il fait arrêter des forçats évadés et plusieurs voleurs.—Son départ pour Paris.—Son retour à Arras.—Imprudences.—Del rue et Carpentier.

Vidocq fut à peine sur la paille qu'il s'endormit profondément. A son réveil, une femme (celle, sans doute, de l'inconnu) se présenta à une trappe qui donnait dans le grenier et lui dit en patois : *« Bouliguè pas d'aqui, car eisso ei plen de sapins que furèton de tout cousta* »*.

* Ne bougez pas de là, car ceci est rempli de gendarmes qui furèrent de tout côté.

Il comprit fort bien ces paroles au mot de *sapins* près ; jugeant qu'il devait s'appliquer à quelque chose de mauvais augure, il n'en demanda pas la signification.

Il était alors deux heures ; l'étranger ne reparut qu'à la nuit. Une explication eut lieu. Vidocq se donna pour un déserteur du vaisseau l'*Océan*, qui se trouvait en rade dans le port de Toulon, et son hôte lui apprit qu'il appartenait à une bande de soixante réfractaires sous les ordres de Roman et des frères Bisson de Tretz, qui sous un but politique voilaient les diligences et détroussaient les voyageurs. Au bout de trois jours on le présenta à Roman, et il fut admis dans cette bande, qui, sous le nom de Chevaliers du Soleil ou de compagnie de Jésus, était devenue pour toute la Provence un juste sujet d'effroi.

Il en faisait partie depuis quelque temps et l'avait suivie dans plusieurs expéditions, lorsque, pénétré du danger qu'il courait parmi des bandits qui pouvaient être arrêtés d'un moment à l'autre, il demanda son congé. On

le lui refusa ; mais un incident qui aurait eu de funestes suites pour lui, si sa présence d'esprit ne l'eût tiré d'affaire, le lui fit obtenir sans peine.

Un de ses camarades venait d'être volé pendant son sommeil, les soupçons tombèrent sur Vidocq parce qu'il était moins connu que les autres. Il fut décidé qu'on le fouillerait. On procéda sur-le-champ à cette opération ; la bourse que réclamait le bandit ne fut point trouvée sur lui ; mais la marque des galères dont sa chemise était empreinte, frappa tous les regards. Roman, indigné de rencontrer un forçat parmi ceux qu'il appelait ses *braves*, voulait qu'on le fusillât à l'instant même. Déjà les fusils étaient armés, lorsque celui qu'on avait volé réclama un sursis jusqu'à ce que sa bourse fût retrouvée. Vidocq promit qu'elle le serait bientôt, si Roman voulait lui accorder un moment d'entretien.

Lorsqu'il se vit tête à tête avec ce redoutable chef, Vidocq, fort de son innocence, lui indiqua le moyen de découvrir l'auteur du vol.

Sur son invitation, Roman prit autant de paille qu'il y avait d'individus, et les coupa toutes à la même longueur ; ensuite il revint et se plaça au milieu d'eux. « Attention, dit-il, « cet homme n'est point coupable ; celui qui a « volé la bourse aura la plus longue des pailles « que je tiens. Approchez et tirez-en chacun « une. » Lorsque le tirage fut fait, Roman se fit remettre les pailles : une seule se trouva beaucoup plus courte que les autres, ce fut celle d'un nommé Joseph d'Oriolles ; on le fouilla, et l'argent volé fut trouvé sur lui. La crainte d'être découvert lui avait fait raccourcir sa paille. Vidocq se vit dès lors justifié ; mais Roman ayant déclaré qu'il ne voulait pas qu'un échappé du bagne fit partie de sa troupe, lui donna quinze louis, et le congédia après lui avoir fait jurer de ne parler à personne de ce qu'il avait vu. Ce serment était inutile. Vidocq avait trop d'intérêt à garder le secret pour qu'on pût craindre la moindre indiscretion de sa part.

Pressé de s'éloigner de plus en plus de Tou-

Ion , il se dirigea sur la seconde ville de France , où il arriva sous une blouse de roulier. Ses largesses envers quelques hommes du métier qu'il avait rencontrés à Orange , conduisant leurs chargemens à Lyon , et près desquels il s'était fait passer pour déserteur , avaient mis sa bourse à sec ; il ne lui restait plus que vingt-huit sous. Il fallut trouver une auberge où il pût faire un repas avec cette modique somme. Guidé par son étoile , il entre dans une taverne de la rue des Quatre-Chapeaux , et s'y fait servir à souper. Pendant qu'il arrosait son dernier plat du peu de vin qui restait dans son carafon , il entendit parler un idiome usité dans une partie des Pays-Bas ; il se retourne et voit , à une table voisine de celle où il était assis , un homme et une femme d'un certain âge , et dont la physiologie devait appartenir à des Juifs ; il lie conversation avec eux et leur demande s'ils ne pourraient pas lui indiquer une maison où il pût coucher à peu de frais. Ces gens-là lui répondirent qu'ils étaient logeurs , et qu'ils le re-

cévreraient avec plaisir. Vidocq les suivit ; arrivé chez eux , rue Thomassin , on le conduisit dans une chambre à six lits ; il se fit indiquer celui qui lui était destiné , et se coucha.

Le lendemain , à son réveil , il entendit une conversation qui avait lieu entre ses camarades de chambrée , dans une langue qui lui était très familière ; c'était celle des voleurs et des escrocs. Ils s'entretenaient de leurs prouesses de la veille et des obstacles qu'ils avaient rencontrés chez un orfèvre qu'ils devaient voler.

Vidocq ayant cru reconnaître leur voix s'était mis sur son séant afin de voir leur figure ; mais son lit se trouvant beaucoup plus bas que celui de ses compagnons , il ne put réussir. Bientôt ils se levèrent , et il ne fut pas peu surpris de se trouver en pays de connaissance. Ceux qu'il venait d'entendre n'étaient autres que des forçats évadés depuis peu du bagne ; parmi eux étaient Charles Deschamps , l'un des voleurs du garde-meuble , Neveu et Cadet Paul. Il se lève à son tour , à peine est-il debout , que ce cri sort de toutes les bouches :
 « C'est Vidocq ! »

Après les complimens d'usage en pareil cas, Vidocq fut conduit par ses camarades chez un restaurateur des Brotteaux ; il y trouva quelques bandits qui s'étaient acquis une horrible célébrité dans le midi. Il reconnut les frères Quinet, Robineau, Bonnefoi, Lemat, Métral, etc., tous dignes, comme les hôtes du Juif, du dernier supplice. Enchanté de revoir un camarade dont l'audace et les succès étaient l'objet de tous les entretiens du bagne, ils s'empressèrent de lui procurer des habits et de l'argent.

Vidocq vécut quelques jours avec eux ; mais bientôt mécontents des prétextes qu'il donnait pour se dispenser de participer à leurs vols, ils le firent dénoncer sous main, tant pour se venger de la répugnance qu'il mettait à *travailler*, que pour se débarrasser d'un individu dont la présence commençait à les importuner.

Par suite de leurs menées, il fut arrêté chez Adèle Buffin, sa maîtresse, et jeté dans les cachots de Roanne. Il ne tarda pas d'apprendre qu'il devait à la trahison des évadés sa nou-

velle disgrâce. Outré de leur déloyauté, il écrivit au commissaire-général de police (M. Dubois), pour lui demander un entretien particulier : il lui fut accordé. Vidocq proposa à ce magistrat de lui faire prendre tous ses anciens camarades, à condition qu'il lui laisserait la faculté de sortir librement de Lyon. M. Dubois, qui avait été souvent trompé par de semblables démarches, n'accueillit celle-ci qu'avec la plus grande défiance. Vidocq s'en aperçut, et voulant la détruire, lui dit : « Vous resterait-il quelques doutes sur ma bonne foi, si, après m'être évadé pendant le trajet que je vais faire de chez vous à la prison, je revenais ici me constituer prisonnier ? » Le commissaire-général de police répondit que non : « En ce cas, reprit Vidocq, soyez tranquille, vous me reverrez bientôt. »

M. Dubois le fit reconduire par deux agens de police. Parvenus à une certaine distance de l'hôtel-de-ville, Vidocq renverse dans la boue les deux agens, et retourne à la hâte chez le commissaire-général de police qui, surpris de

le revoir sitôt; consent à ce qu'il se retire librement.

Sa parole était engagée; l'intérêt qu'il avait à la tenir, et le désir de se venger de la trahison des hôtes de Vidal (c'est le nom du Juif), le firent renoncer à l'idée qu'il eut d'abord de profiter de sa position pour se mettre à l'abri des recherches de l'autorité. Il s'y prit si bien, que deux jours après, Deschamps, Cadet Paul, Cassin, Neveu, Vidal et autres furent arrêtés en même temps. La veille de cet événement il s'était fait reconduire à Roanne, afin d'empêcher ces malfaiteurs de soupçonner qu'il eût contribué à leur arrestation. La chose était d'autant plus nécessaire, que Vidocq eût été infailliblement massacré par eux s'ils l'avaient cru capable de les dénoncer.

Au bout de quelques jours, M. Dubois ayant été informé que plusieurs voleurs venaient d'arriver à Lyon avec des papiers parfaitement en règle, ce qui rendait leur arrestation difficile, crut que l'intelligence de Vidocq lui serait d'un grand secours; il le fit appeler

et lui confia l'affaire. Les noms des individus dont il s'agissait lui étaient tout-à-fait inconnus: c'étaient Buchard, Marquis, dit *Main d'Or*, Garard, Jallier, dit *Boubanec*, Mollin, dit *le Chapelier*, Boutey, dit *Cadet*, etc.

Vidocq, secondé par Neveu, qu'il s'était fait adjoindre, ne tarda pas à découvrir ces individus. Ils furent pris d'un seul coup de filet dans l'église Saint-Nizier, où ils s'étaient réunis un jour de dimanche, afin de tenter quelque vol à l'issue de la messe.

Satisfait de sa conduite dans les deux affaires que nous venons de rapporter, M. Dubois lui donna un sauf-conduit pour Paris. Certain de n'éprouver désormais aucun désagrément, Vidocq se mit en route. La diligence où il avait pris place ne voyageait point de nuit. Il coucha à Lucy-le-Bois. A son réveil, on lui apprit que la voiture était partie depuis quelque temps; il crut pouvoir la rejoindre à Saint-Brice, mais il fallut bientôt renoncer à cet espoir: il poussa jusqu'à Auxerre. A peine arrivé dans cette ville, un commissaire de

police et des gendarmes se présentèrent pour l'arrêter. Vidocq ne pouvait s'expliquer ce contretemps, lorsqu'on lui apprit qu'il était soupçonné d'un vol commis la veille dans les environs de Saint-Brice. Le signalement de l'homme qu'on cherchait, s'accordait parfaitement avec celui de Vidocq, et l'on était sur le point de le conduire en prison, lorsque le commissaire l'ayant fait parler et s'étant fait montrer sa main droite, déclara que celui qu'on lui avait désigné avait l'accent italien très prononcé et la main droite mutilée par un coup de feu. Vidocq fut relâché.

Charmé d'en être quitte pour la peur, il se mit dans une patache qui partait le soir même pour la capitale : ne jugeant pas à propos de s'y arrêter, il se dirigea immédiatement sur Arras.

A son arrivée dans cette ville, il se rendit chez une de ses tantes, où sa mère vint bientôt le voir : son père était mort depuis quelque temps. Cette excellente femme voulut conserver son fils auprès d'elle, et Vidocq, par tendresse pour

elle, consentit à y vivre caché pendant plus de trois mois. Mais cette espèce de captivité finit par le fatiguer. Il s'avisa de sortir sous divers déguisemens, et bientôt la police fut informée de sa présence à Arras. Des visites furent faites chez sa mère, mais elles n'eurent aucun résultat : il s'y était ménagé une retraite si bien cachée, quoique assez spacieuse, que les personnes qui achetèrent plus tard la maison, y demeurèrent deux ans sans la découvrir.

Fier de la sécurité dont il jouissait dans son réduit, et certain de lutter victorieusement contre les estafiers entre les mains desquels il pourrait tomber, il eut l'imprudence de continuer ses excursions.

Un jour de mardi gras, il se présente dans un bal masqué en costume de marquis : il y avait plus de deux cents personnes. Reconnu par une femme qui avait eu quelques raisons de se plaindre de lui, tout le monde fut instruit dans un instant qu'il était au bal ; on alla même jusqu'à le désigner. Deux sergens de ville, Delrue et Carpentier, qui se trouvaient alors dans

la salle, s'approchent de lui et témoignent le désir de lui parler en particulier. Il sort avec eux; arrivés dans la cour, l'un des sergens de ville lui demande son nom: Vidocq lui donne le premier nom qui lui vient dans l'idée et offre de quitter son masque, on y consent; il engage Delrue à en dénouer les cordons; mais pendant qu'il se dispose à le faire, Vidocq, par un mouvement d'arrière-corps aussi prompt que violent, le jette sur le pavé et renverse en même temps d'un coup de poing son acolyte Carpentier. Après cette belle équipée il se sauve à toutes jambes du côté des remparts, qu'il espère franchir: il enfile une rue qui doit l'y conduire; mais, ô cruel embarras! l'issue de cette rue a été fermée pendant son absence; elle n'est plus aujourd'hui qu'un cul-de-sac! par surcroît de malheur, il voit arriver les deux sergens de ville qu'il vient de houspiller; ils ont le sabre à la main: Vidocq est sans armes. Il sort une grosse clef de sa poche, et en menaçant ces deux individus, comme d'un pistolet: « Le premier qui bouge est mort! » s'écrie-

t-il d'un ton décidé. Intimidés, ils s'arrêtent et lui permettent de se retirer.

CHAPITRE XIV.

Départ d'Arras.—Vidocq à Paris.—Retour à Arras.—Le saut périlleux.—Vidocq prisonnier autrichien.—La veuve.—Il l'échappe belle.—Vidocq marchand.—Infidélité de sa compagne.—Séparation.—Il est repris.—Évasion.—Nouvelle arrestation.—Le conscrit du 30^e de ligne.

Cette aventure fit grand bruit et attira aux deux sergens mille plaisanteries. Le séjour d'Arras devint impossible à Vidocq, tant l'autorité avait redoublé de surveillance. Après avoir passé près de deux mois dans sa cachette, il se décida à quitter cette ville avec une petite paotille de dentelles et un passeport que lui prêta un de ses amis, nommé Blondel. Il se rendit à Paris et parvint à y trouver une place chez une marchande de nouveautés qui courait

les foires; mais à la suite de quelques désagrémens, il retourna à Arras après une absence de dix mois. Là, toujours caché chez sa mère, il eut pour maîtresse la fille d'un gendarme qui, sans le connaître, le tenait au courant de tout ce qu'on disait de lui. Il paraît que les agens de l'autorité ne pouvant se saisir de sa personne, avaient répandu parmi les superstitieux les bruits les plus ridicules. Ainsi la fille du gendarme prétendait que son père était sur le point de prendre Vidocq; mais que celui-ci, qui faisait pacte avec le diable, s'était tout-à-coup métamorphosé en botte de foin, etc. Vidocq riait beaucoup, comme on peut se l'imaginer, de la crédulité des bons Artésiens. Il eût pu vivre long-temps en sûreté, s'il s'en fût tenu à la société de cette fille, mais il voulut reprendre le cours de ses excursions et de ses aventures galantes. Trahi par le dépit d'une femme qui avait à lui reprocher plus d'une infidélité, il fut arrêté un soir qu'il revenait de la rue d'Amiens, par huit sergens de ville. Il se trouvait sur le pont situé au bout de la rue

des Goguets et n'avait d'autres armes qu'un bâton. Ils se croyaient déjà maîtres de lui, lorsque par un mouvement vigoureux, il s'arrache de leurs mains et se précipite dans la rivière. On était au cœur de l'hiver : il est inutile de dire qu'aucun de ces messieurs n'eut la fantaisie de le suivre. Vidocq eut donc tout le temps qu'il lui fallait pour regagner son réduit.

Pénétré des dangers qu'il courait et fatigué d'ailleurs d'une captivité qui s'accordait peu avec ses habitudes et le feu de ses desirs, il chercha les moyens de se présenter en public sans courir le risque d'être arrêté. Dans ce moment, plusieurs milliers de prisonniers autrichiens se trouvaient à Arras. Il s'entendit avec l'un d'entre eux, qui était dans la résolution de s'échapper à la première occasion. Vidocq profita de cette circonstance, il échangea ses habits contre ceux de l'Autrichien, qui partit aussitôt, et comme les prisonniers qui appartenaient à divers corps ne pouvaient se connaître, il lui fut aisé de remplacer celui dont il venait de favoriser la fuite. Il faut ajou-

ter que Vidocq parlait avec assez facilité la langue allemande, et que cet avantage ne contribua pas peu au succès de sa ruse.

Sous les vêtemens de Kaiserlick il se lia avec une fort jolie mercière dont le mari était mort depuis quelque temps. L'habitude d'un baragouin qu'il s'était formé, complèta l'illusion. Au bout de quatre mois il parvint à s'insinuer si bien dans les bonnes grâces de la veuve qu'elle n'hésita pas à le traiter de manière à ne lui laisser rien à désirer.

Le même sentiment qui l'avait porté à détruire l'erreur de la baronne se réveilla dans la conscience de Vidocq. Les bienfaits de la veuve étaient trop grands pour qu'il en profitât plus long-temps sous un déguisement que la nécessité l'avait forcé de prendre. Il lui déclara donc que celui qu'elle avait pris pour un prisonnier autrichien n'était autre que Vidocq. Cette confidence étonna beaucoup la veuve, qui l'avait connu dans son enfance; toutefois leur intimité, loin d'en souffrir, ne fit que s'accroître et se resserrer davantage. Assuré de sa dis-

crétion, Vidocq était d'autant plus heureux que le commerce de la veuve allait aussi bien qu'on pût le souhaiter et que rien ne manquait dans la maison. Onze mois s'écoulèrent au sein des plaisirs et d'une parfaite sécurité. Il ne songeait nullement à se tenir sur ses gardes, lorsqu'un jour, au moment où il se mettait à table dans l'arrière-boutique, trois gendarmes se présentèrent à la porte. A leur vue, toutes ses craintes se renouvelèrent; ne doutant pas qu'ils ne vinsent pour l'arrêter, il ferma l'arrière-boutique, et sautant par une croisée qui donnait dans la cour, il gagna les toits d'une maison voisine et descendit rapidement l'escalier qui devait le conduire à la porte; mais arrivé dans l'allée, il voit deux gendarmes qui gardent l'issue par laquelle il comptait se sauver. L'effronterie qui l'a tiré d'affaire tant de fois, va encore le servir: il court aux gendarmes et leur dit que l'homme est pris; mais qu'il se débat vigoureusement contre le brigadier et qu'il pourra lui échapper s'ils ne se hâtent de lui porter main-forte. Les gendarmes montent

aussitôt et Vidocq retourne à toutes jambes chez sa mère.

Peu de jours après, muni du passeport de Blondel, il partit pour Rouen avec la mercière, où ils avaient le projet de se fixer.

La police était alors très ombrageuse : de bons papiers étaient indispensables, et le passeport dont Vidocq était porteur allait être bientôt périmé. Il fallait en obtenir un nouveau ; cette nécessité était d'autant plus grande que le signalement porté sur le sien s'appliquait à Blondel et non à lui-même. Vidocq dont rien n'égalait l'audace, se rend à la mairie et obtient facilement un visa pour le Havre ; il sort, cache son passeport et rentre peu de temps après ; il demande aux personnes que leurs affaires appelaient au bureau si l'on n'a pas trouvé un portefeuille qu'il vient de laisser tomber ; et, sur la réponse négative de chacun, il feint de se livrer au désespoir. On croit que ce portefeuille contient des papiers précieux et on l'accable de questions. Vidocq semble ne regretter que son passeport ; il prétend que des

affaires pressantes l'appellent au Havre et qu'il faut qu'il parte le soir même. Enfin un employé le rassure en lui disant qu'il va lui délivrer un passeport par duplicata, d'après les registres des visa. C'était précisément ce que voulait notre homme.

Muni de ce passeport, il partit pour le Havre, afin de ne laisser aucun doute sur la sincérité de sa déclaration, et revint immédiatement à Rouen.

Ne craignant plus d'être inquiété, il forma avec la mercière un petit établissement dans la rue Martainville.

Il y avait un an qu'ils étaient dans cette ville. Leur commerce allait au mieux, les profits devenaient chaque jour plus considérables ; rien ne manquait à Vidocq, puisque sa mère était venue se fixer auprès de lui, lorsqu'un jour il surprit sa veuve en flagrant délit. Indigné d'une telle inconduite, il lui vint dans l'idée d'assommer l'infidèle ; mais, arrêté par le souvenir de ses bienfaits, il se contenta de lui signifier un arrêt de séparation. La mer-

cière s'y soumit avec une contrainte qui l'eût touché si l'outrage avait été moins patent. Enfin le partage des marchandises se fit entre eux, et Vidocq, dégoûté du séjour de Rouen, où cette aventure avait fait quelque bruit, se fit marchand forain. Bientôt ses profits lui permirent de louer à Versailles un magasin et une chambre, que sa mère habitait pendant qu'il faisait ses tournées.

Vidocq s'était acquis dans le cercle de ses relations une réputation honorable, que sa conduite régulière justifiait chaque jour. Il croyait jouir à jamais d'une sécurité qu'il avait payée par tant de vicissitudes et de dégoûts, quand il fut arrêté à son retour de la foire de Mantes, sur la dénonciation d'un de ses compatriotes qui n'avait pas trouvé de moyen plus sûr de se venger de quelques querelles d'enfance.

Transféré à Saint-Denis et de là à Louvres, d'où il devait être dirigé sur Douai, Vidocq ne tarda pas à retrouver toute l'énergie dont ce nouveau revers l'avait d'abord privé.

A son arrivée à Louvres, on le déposa dans un clocher. Il se fit apporter deux matelas, des draps et une couverture. Au milieu de la nuit, aidé des autres détenus, les draps, la couverture et la toile des matelas furent coupés et transformés en une corde. Trois déserteurs qui se trouvaient enfermés avec eux, étaient munis de couteaux; on s'en servit pour couper un barreau : le jour approchait lorsque l'opération fut achevée. Vidocq obtint la faveur de se risquer le premier; il descend : parvenu à l'extrémité de la corde, il voit le sol à plus de quinze pieds de lui; n'importe, il se laisse tomber. Le voilà dans un cimetière; mais il s'est foulé le pied gauche, de manière à ne pouvoir marcher qu'avec la plus grande difficulté. Réunissant tous ses efforts, il se traîne jusqu'aux murs du cimetière qu'il espère franchir.... Tout-à-coup une clef tourne dans la serrure, et le geôlier paraît avec son chien : Vidocq se jette dans une fosse. Au bout de quelques instans jugeant que la ronde est faite, il sort de son réduit, escalade le mur et descend dans la campagne.

Il marchait depuis une demi-heure lorsqu'il entendit sonner le tocsin. Le jour était venu, et des milliers de paysans accouraient de toutes parts sans trop savoir de quoi il s'agissait. Vidocq continua de marcher, ayant soin toutefois d'éviter leur rencontre; mais bientôt aperçu par les gendarmes qui étaient à sa poursuite, il se vit dans l'impossibilité d'aller plus loin. On le reprit. Ramené à Louvres, et de là conduit à la citadelle de Bapaume, il résolut de tenter une nouvelle évasion.

Les prisonniers avaient été enfermés dans une ancienne salle de police. Un poste, composé de conscrits du 30^e régiment de ligne, était chargé de leur surveillance. Vidocq croyant qu'il lui serait facile de corrompre celui qui était en faction au bas de la fenêtre de la prison, lui proposa une cinquantaine de francs, puis trois louis pour qu'il laissât évader les prisonniers. Le conscrit, après avoir hésité un moment, accepta cette offre, et dit qu'il fallait attendre de minuit à deux heures parce que son tour de faction ne reviendrait

qu'alors. Les trois louis lui furent remis, et les prisonniers se hâtèrent de percer le mur de manière à leur donner passage. A minuit tout était prêt. Le conscrit s'approche de la fenêtre : Vidocq le reconnaît, et lui demande s'il est temps de fuir. La sentinelle après un moment de silence, répond affirmativement. Vidocq ayant trouvé que ce retard à lui répondre n'était pas d'un heureux augure, voulut éclaircir des doutes qui l'empêchaient de se risquer par l'issue qu'on avait pratiquée. Il fait un mannequin avec de la paille, il l'habille et le présente à l'extérieur comme un homme qui s'évade. Un coup de sabre tombe aussitôt sur ce mannequin, et pendant que Vidocq se félicite de sa prévoyance, les gendarmes entrent dans la prison pour dresser un procès-verbal.

Les détenus sont interrogés, Vidocq déclare avoir remis trois louis au conscrit pour qu'il se prêtât à leur évasion; le conscrit jure ses grands dieux qu'il n'a rien reçu, mais on le fouille, et les trois louis ayant été retrouvés

dans ses souliers, on le condamne à huit jours de cachot.

Comme on ne pouvait infliger aucun châti-
ment aux prisonniers, on se borna à doubler
le poste chargé de leur surveillance.

CHAPITRE XV.

Nouvelle évasion.—Vidocq à Boulogne. — Dufailli.
— Madelaine la Picarde. — Bévignac. — Une nuit
dans un *bon endroit*. — Le capitaine Paulet. — Le
bourreau des crânes. — Vidocq corsaire. — Combat
sur mer. — Vidocq s'enrôle dans l'artillerie sous le
nom de Lebel, et devient caporal.

L'issue de cette tentative ne découragea pas
Vidocq. Le lendemain, au moment où les pri-
sonniers allaient se mettre en route, un trans-
port de condamnés et un détachement de
conscrits arrivent dans la cour : Vidocq et ses
compagnons s'y trouvaient. Profitant de la con-
fusion qui règne autour de lui, il se glisse
adroitement dans la civière d'une voiture qui

va sortir de la citadelle; cette voiture part et
traverse la ville. Parvenu au-delà des rem-
parts, le conducteur entre dans une maison
pour prendre un verre de vin; Vidocq saisit
une occasion pour sortir de la civière et se je-
ter dans un champ de colza. Le voilà encore
une fois sauvé !

A la nuit il quitta sa retraite, et se dirigea
sur Boulogne; c'était dans le moment où Na-
poléon, sur le point de tenter une descente en
Angleterre, avait été obligé d'ajourner l'exé-
cution de ce projet pour aller punir l'Autriche
de son infraction aux traités. Vidocq espérait
trouver quelque sécurité dans une ville que la
présence de nombreux dépôts de troupes ren-
dait populeuse et bruyante. Il y passa plusieurs
jours, et ne savait trop à quoi se résoudre,
lorsqu'il rencontra un sergent de l'artillerie de
marine, nommé Dufailli, et natif d'Arras.¹
Sergent, qu'il avait eu occasion de voir à Paris,
était parti fort jeune pour les Colonies; depuis
cette époque il n'avait plus reparu dans sa ville
natale, de sorte qu'il ne savait rien concernant

Vidocq, sinon qu'il était homme à soutenir honorablement une lutte, soit à l'épée, soit à coups de poings, ce qui l'avait placé au plus haut degré dans son estime.

Dufailli était un bon vivant et fort connu des cantiniers et des filles publiques de l'endroit. De bonnes prises qu'il avait faites sur les Anglais le mettaient à même de ne se refuser aucun plaisir : il était cousu de guinées. Il emmena Vidocq, qu'il appelait son pays, chez une espèce de rogomiste nommé Galand. Un repas splendide fut servi; Vidocq qui n'avait jamais eu plus d'appétit, y fit largement honneur; après avoir vidé plusieurs bouteilles, Dufailli sortit pour satisfaire un besoin, et rentra bientôt avec un fourrier et un sergent major qu'il présenta à Vidocq comme deux anciennes recrues. Les deux nouveaux convives se mirent à table, et vidant force bouteilles, s'entretenaient longuement des ruses que Dufailli avait employées pour leur faire souscrire un engagement. Celui-ci avoua qu'il était assez adroit pour *embêter* le conscrit et le faire donner dans

le *panneau*; mais il ajouta qu'il n'était qu'un nain à côté des recruteurs de l'ancien régime, ce qui l'amena naturellement à parler du fameux Belle-Rose, par qui il avait été *emmailotté* lui-même avec un nommé Fanfan.

Après le repas, Dufailli, ivre à ne pouvoir se soutenir, sortit accompagné de Vidocq. A chaque bouchon, il fallait s'arrêter pour se *rafraîchir*. Enfin le vieux sergent annonça à son pays qu'il allait le mener dans les *bons endroits*. Vidocq n'ignorant pas que les ivrognes savent toujours gré aux personnes qui se résignent à leur tenir compagnie, et espérant exploiter la générosité de Dufailli lorsque les fumées du vin seraient dissipées, consentit à le suivre. Ils arrivèrent devant une caserne où logeait Madelaine la Picarde, renommée par sa beauté et par le mépris qu'elle faisait de tous ceux qui ne portaient pas l'habit militaire : dévouée à l'armée, ses faveurs étaient uniquement réservées à l'armée, sans distinction de grade. Dufailli demanda au factionnaire qui se promène devant la porte si l'on peut entrer : un maré-

chal-de-logis de dragons voyant dans quel état il se trouve, lui ordonne de se retirer. Dufailli s'obstine en disant qu'il se moque de la consigne, et que le soleil luit pour tout le monde. Dans ce moment un cri part : « Voilà l'adjudant Bévignac ! » A ce nom le vieux sergent semble avoir retrouvé son bon sens et son aplomb. Bévignac était de ces militaires qui mourraient plutôt que de trouver quelque chose de bien, et qui enragent lorsqu'ils ne peuvent infliger une punition à leurs subordonnés. « Trou dé Dious ! s'écria-t-il en promenant ses yeux sur les soldats que le même motif amenait chez la belle Madelaine, rien que les officiers, et sacun son tour, trou dé Dious ! » Puis s'approchant de Dufailli : « Et ce sergent de biguernaux, qué bient-il serser ici ? Ah ! ah ! il est ibre ; c'est différent : un coup de voisson, ça peut se passer. Allons file et va té cousser, car si jé té rencontré quelque part, je te logerai. — Suffit, mon commandant, » répondit Dufailli, et prenant son *pays* sous le bras il l'entraîne chez des filles. Le lecteur devine ce qui s'y passa.

Vers une heure du matin, Dufailli dormait avec Thérèse, et Vidocq avec Pauline, lorsque les cris à la garde ! à l'assassin ! retentirent dans la maison. Vidocq, arraché au sommeil, a reconnu la voix de la mère Thomas (c'était l'abbesse de ce *bon endroit*) ; il se lève, s'habille, et armé du briquet de Dufailli, descend rapidement l'escalier. Ce vacarme était produit par l'arrivée de cinq matelots qui, ayant enfoncé la porte, voulaient absolument remplacer les deux amis auprès de ces demoiselles. Vidocq se présente et en moins d'un instant les assaillans sont acculés sur une échelle de meunier par laquelle ils étaient montés ; ils perdent l'équilibre, et dégringolent jusqu'en bas. La mère Thomas, Thérèse et Pauline se mettent de la partie : les pots de chambre, les tables de nuit, les chaises, tous les ustensiles de ménage tombent sur les matelots qui poussent à leur tour des cris effroyables. La garde, les agens de police accourent, et la voix de Bévignac se fait entendre. « Allons tas dé caille, en civière ! Trou dé Dious ! raffle gé-

« nérale !.. A l'escalier ! vloquez-moi l'escalier, « et qu'il n'en essappe pas un ! ... et toi, bielle « coquine, dépèce-toi dé nous suivre.. Je t'ap- « prendrai à faire du tapaze !.. »

Pendant que l'adjudant gascon prenait des mesures pour arrêter son monde, Vidocq avait attaché son drap à une croisée ; en un instant, les deux amis et leurs compagnes furent dans la rue : guidés par le vieux sergent, ils s'empressèrent de gagner l'auberge du Lion d'argent, où Dufailli savait qu'on serait en parfaite sûreté, attendu que M. Boutrois, propriétaire de l'hôtel, donnait ce qu'il appelait la *pdtée* au commandant d'armes et au commissaire de police.

Une collation fut servie et le bordeaux coula à grands flots. Ils étaient à table depuis quelques instans, lorsque plusieurs marins arrivèrent aux cris de : Vive le capitaine Paulet ! ils venaient de faire une capture de trois millions sous le canon de Douvres. Dufailli qui avait reconnu leur voix, engagea Vidocq à descendre dans la salle à manger, où ils étaient

réunis. A la vue du vieux sergent, chacun s'écrie : « Voilà l'ancien ! voilà Dufailli ! » Le capitaine le fait asseoir à côté de lui et la fête commence. Les vins exquis, les liqueurs les plus recherchées, coulent en abondance. Dufailli avait promis un bon conseil à Vidocq, il saisit cette occasion pour le lui donner. « Tiens, « pays, lui dit-il, tu ferais un excellent *pé- « queux de rougets* (pêcheur d'Anglais); le capi- « taine Paulet est mon ami, il aime les braves : « suis-le dans ses courses et ta fortune est « faite. » Paulet regarda alors Vidocq : ses larges épaules, sa tournure, son air audacieux, semblaient justifier la bonne opinion que venait d'émettre Dufailli; il donna à entendre qu'il ne serait pas fâché de le compter parmi les siens. Vidocq, dans sa position, n'avait rien de mieux à faire que de suivre l'avis du vieux sergent; il fut donc convenu que dès cet instant le capitaine Paulet le considérerait comme un de ses corsaires, et que le lendemain on le présenterait à l'armateur, afin qu'il lui fit quelques avances.

Paulet était un homme très fort, plein de franchise et d'un courage à toute épreuve. Il avait pour second un ex-artilleur, qui l'égalait en bravoure et le surpassait en gaité; mais par suite des excès qu'il avait faits dans sa jeunesse, Fleuriot était devenu maigre, fluet: à peine lui restait-il un souffle, et cependant à table, au combat, partout il était le boute-en-train; ce fut lui qui conduisit Vidocq chez l'armateur. Après avoir reçu de ce dernier quelques écus à titre d'avance, il alla rejoindre le capitaine Paulet et le vieux sergent, dont les libations se prolongèrent plusieurs jours.

Vidocq attendait avec impatience le moment du départ; il le vit arriver avec d'autant plus de satisfaction, qu'il craignait d'être reconnu par quelqu'un de la bande du fameux Cannivet, surnommé le *bourreau des crânes*, qui exploitait les conscrits du camp de Boulogne. Enfin Paulet ayant donné le signal, on se mit en mer.

Les courses ne furent pas fécondes en cap-

tures. Le capitaine et son lieutenant juraient à faire écrouler la voûte du firmament, et les hommes de l'équipage faisaient chorus, lorsqu'une nuit se dirigeant vers les côtes d'Angleterre, ils aperçurent un brick de guerre à la faveur de la lune. Paulet n'eut pas besoin d'encourager ses gens: ils eussent attaqué un vaisseau à trois ponts. En un instant il les conduisit à l'abordage. Le combat s'engage et devient des plus meurtriers: Fleuriot et plusieurs de ses compagnons ont déjà péri, Paulet est blessé; mais en moins de dix minutes il a fait une horrible boucherie des Anglais et s'est rendu maître du brick.

Lebel, l'un des corsaires les plus courageux et dont la ressemblance avec Vidocq était frappante, se trouvait au nombre des morts. Sachant qu'il avait des papiers parfaitement en règle et jugeant qu'ils lui seraient utiles, Vidocq se saisit de son portefeuille et le voilà certain de ne plus être inquiété... mais Dufailli sait son nom! cette idée le tourmente; il le cherche, l'appelle dans la résolution de lui

confier une partie de son secret en lui recommandant de ne le point trahir..... O surprise ! Il trouve le vieux sergent étendu entre des bouteilles et un baril de genièvre, une asphyxie causée par l'ivresse a terminé sa carrière !

Vidocq n'eut pas le temps de réfléchir sur l'événement qui venait de le séparer à jamais de son ami Dufailli : une frégate anglaise forçait de voiles pour canonner l'équipage. On se dirigea sur Boulogne; la frégate suivit, et bientôt ses boulets dépassèrent les corsaires, qui ne durent leur salut qu'à une tempête qui s'éleva quand ils furent à quelque distance de la côte. La frégate voulut lutter néanmoins contre les vents déchainés ; mais jetée sous le feu des batteries croisées de la *côte de fer*, elle s'abîma sous les flots. Paulet et les siens, après avoir couru les plus grands dangers, parvinrent à prendre terre au Portel.

Le lendemain Vidocq se rendit à Boulogne : le général en chef, pour mettre un terme à la démoralisation de l'armée, venait d'ordonner

que tous les mauvais sujets des divers corps qui se trouvaient dans cette ville, fussent embarqués sur des bâtimens armés en course ; dès-lors il sentit la nécessité de s'isoler des corsaires. Cannivet et ses acolytes ayant disparu, il pouvait sans inconvénient se faire soldat. Muni des papiers de Lebel, il s'enrôla dans une compagnie de canonniers de marine, où il reçut peu de jours après le grade de caporal.

CHAPITRE XVI.

Les Olympiens. — Le comte de L... — Un duel. — Le maréchal-des-logis chef. — La poudrière. — Action courageuse de la part de Vidocq. — Il est nommé sergent. — L'armée de la Lune. — Trahison de Fessard. — La salle de police. — Le château de Boulogne. — Évasion. — Il est repris et conduit à Douai.

Vidocq, par la régularité de sa conduite et son exactitude à remplir ses devoirs, se con-

çilia en peu de temps l'estime de ses chefs. Bien résolu à ne rien entreprendre qui pût la lui faire perdre, il fuyait toutes les occasions qui pouvaient l'entraîner dans la carrière aventureuse qu'il avait parcourue jusqu'alors. Mais il est impossible de maîtriser sa destinée. Une singulière propension à laquelle il obéissait sans s'en douter, le rapprochait sans cesse des individus qu'il avait intérêt de fuir.

Une société secrète, sous le titre d'*Olympiens*, s'était formée à Boulogne. Dans le principe, elle ne se composait que d'aspirans ou d'enseignes de la marine; mais bientôt des militaires de toutes les armes y furent admis: son but avoué était un avancement réciproque. Pour en faire partie, il fallait être au moins aspirant de marine ou adjudant sous-officier; les personnes d'un grade supérieur à ceux de capitaine de vaisseau ou de colonel, ne pouvaient y entrer. On recevait de préférence les militaires qui jouissaient d'une haute réputation, et les fils des patriotes qui s'étaient prononcés contre l'avènement de Napoléon au

trône impérial, ou qui avaient essuyé des persécutions. Le symbole des *Olympiens* était une main armée d'un poignard et entourée d'un nuage, sous laquelle on voyait un buste renversé représentant César. Ce symbole, qui indiquait suffisamment les projets des *Olympiens*, était sur leurs diplômes. Crombet, de Namur, fut le fondateur apparent de cette société, qui ne tarda pas à avoir pour affiliées les loges des écoles militaire et Polytechnique. Vidocq se trouva initié à leurs mystères par l'effet du hasard.

Fouché, qui était alors à la tête de la police, fut informé de l'existence des *Olympiens*, par M. Devilliers, commissaire général de police à Boulogne. Le ministre manda aussitôt le jeune comte de L. . . . , qui consentit à se faire recevoir dans cette société sous le nom de Bertrand, et à lui transmettre tous les renseignemens qu'il pourrait se procurer sur ses principaux chefs. Ce fut le comte de L. . . . lui-même qui initia Vidocq aux mystères des *Olympiens*. Voici à quelle circonstance il dut cette révélation.

Le comte de L... ayant reçu de Fouché les papiers nécessaires pour légitimer le nom de Bertrand sous lequel il devait s'offrir aux Olympiens, était arrivé à Boulogne avec un détachement de conscrits liguriens dont il était censé faire partie. Comme il possédait les hauts grades de la maçonnerie, de l'islamisme, etc., il dut se présenter au colonel Aubry, inspecteur-général d'artillerie, et grand partisan de ces sociétés. Celui-ci, ne se doutant nullement de l'honnête métier qu'il venait exercer, l'accueillit avec bienveillance, le fit nommer sergent et le mit si bien dans l'esprit du corps que les Olympiens n'hésitèrent pas à l'admettre parmi eux. Comme il avait une instruction très variée et une apparence de bonne foi à tromper les plus habiles physionomistes, il fut bientôt en communication avec les plus influens de la société; dès lors commencèrent ses rapports avec le trop célèbre Fouché.

Cependant la considération dont il était entouré, les prévenances qu'on avait pour lui

excitèrent la jalousie des autres sous-officiers. Il fut provoqué en duel par un maréchal-des-logis-chef du premier régiment de dragons. Vidocq se trouvait non loin du lieu où ils s'étaient donné rendez-vous pour se battre. il les vit mettre le fleuret à la main. Le faux Bertrand, qu'il ne connaissait pas encore, était vivement poussé par son adversaire, il rompait, rompait... tout-à-coup il disparut, et de grands éclats de rire se firent entendre. Curieux de voir ce qui provoquait cette hilarité, Vidocq s'approcha des champions et les aida à retirer le pauvre Bertrand qui, à force de reculer, venait de tomber dans une marre. Son antagoniste s'étant livré à des propos injurieux envers lui, Vidocq en fut indigné; il lui lança un de ces regards qui équivalent à un soufflet. Le maréchal-des-logis l'a compris, et les voilà en garde. Vidocq lui fait une saignée au tétou droit et déclare que le combat est fini.... Il a reconnu dans son adversaire un forçat évadé du bagne de Toulon. Il va à lui, panse sa blessure et lui dit à l'oreille: « Je sais qui tu es;

« mais compte sur ma discrétion. — Tu peux également compter sur la mienne. » répond le maréchal-des-logis d'un ton qui ne permet pas à Vidocq de douter qu'il n'ait été reconnu en même temps de son ancien camarade de bague.

Fessard (c'est le nom de ce dernier) lui apprit qu'à l'aide de la supposition d'un oncle sénateur, dont la fortune colossale devait lui revenir, il menait à Boulogne une vie fort agréable; qu'il avait un train de colonel, et qu'on lui offrait tous les jours en mariage des demoiselles plus riches les unes que les autres; que les papas étaient tellement coiffés de lui qu'ils le laissaient puiser dans leur bourse *ad libitum*. Il engagea Vidocq à l'aller voir, en lui donnant le nom qu'il avait emprunté. Celui-ci ne tarda pas à se convaincre que tout ce qu'il venait de lui dire était rigoureusement vrai. Revenons à Bertrand, ou plutôt au comte de L..., puisque l'un et l'autre n'étaient qu'un seul et même individu.

Après cette affaire, on se rendit au *Canon*

d'or, où le maréchal-de-logis-chef paya un déjeuner qui se prolongea jusqu'au souper, dont le comte de L... fit les frais. Enfin on se retira. Le comte voulut absolument que Vidocq l'accompagnât chez lui. Là, il lui témoigna sa reconnaissance du service qu'il lui avait rendu en le tirant d'une affaire qui pouvait avoir pour lui de si funestes suites, et lui offrit des services de toute espèce. Vidocq n'en accepta aucun; le faux Bertrand lui parla de son influence près de certains personnages, et finit par lui révéler, sous le sceau du secret, la mission qu'il était venu remplir par ordre de Fouché.

Vidocq cultiva cette connaissance; mais bientôt n'étant plus utile à Boulogne, le comte de L... demanda un congé sous prétexte d'aller recueillir un immense héritage; il en obtint en de quelques mois, et partit avec un équipage qu'il avait emprunté du colonel Aubry, laissant dans son régiment et dans la ville des dettes considérables. A l'expiration de son congé, il ne reparut pas, et pendant qu'un conseil de

guerre condamnait *Bertrand* à cinq ans de travaux publics, le comte de L.... riait de ses dupes et Fouché faisait main basse sur les Olympiens.

Vidocq, peu de temps après le départ du comte, fut détaché avec sa compagnie à Saint-Léonard, et chargé de garder une poudrière que les Anglais avaient résolu, disait-on, de faire sauter. Une nuit, arraché au sommeil par un coup de fusil, il court remplacer la sentinelle qui vient de le tirer et s'informe du sujet de cette alarme; celui-ci répond qu'il vient de voir sortir quelqu'un de la poudrière; Vidocq y descend et voit une lampe allumée sous une des caisses de sapin qui renferment la poudre. Ne consultant que son courage, il enlève cette lampe, retourne la caisse et éteint avec son urine le feu, qui n'était pas à une ligne de la poudre. On reconnut que l'auteur de cette horrible tentative était le garde-magasin. Ce misérable, après avoir commis des vols considérables, n'avait pas trouvé de moyen plus sûr de

les couvrir, qu'en faisant sauter le dépôt qui lui était confié. Il fut trouvé mort dans un champ de blé quelques semaines après sa disparition. Un pistolet qui était près de lui ne permit pas de douter qu'il ne se fût suicidé.

L'action courageuse de Vidocq lui valut le grade de sergent. Recommandé au ministre de la guerre par les chefs de son corps, il pouvait faire son chemin; mais il n'avait pas encore épuisé la coupe des vicissitudes.

Chaque fois qu'il allait à Boulogne pour assister à la distribution des vivres, il devait une visite à Fessard; celui-ci lui payait à dîner, et l'on ne se séparait jamais sans être, l'un et l'autre, passablement conditionnés.

Un jour Fessard, après l'avoir sondé sur ses dispositions, proposa à Vidocq de l'affilier à *l'armée de la Lune*. C'était une association composée de tout ce que les régimens avaient de plus taré. Les chefs étaient inconnus à la police, qui avait fait jusque là d'inutiles recherches pour les découvrir. Munis d'uniformes de tous les corps, ils faisaient de fausses

patrouilles autour du camp, arrêtaient, massacraient au besoin les personnes qu'ils supposaient avoir de l'argent. Vidocq rejeta cette proposition et il n'en fut plus question.

Huit jours après, son capitaine, en passant l'inspection, le condamna à vingt-quatre heures de salle de police pour une tache qu'il prétendait avoir remarquée sur son fourniment, et que lui, Vidocq, ne put jamais apercevoir. Il se rendit toutefois à la salle de police, d'où il comptait sortir le lendemain. Mais voilà qu'à cinq heures du matin des gendarmes paraissent et prononcent son véritable nom ! Saisi, garrotté avant qu'il soit revenu de son étonnement, il est conduit au château, où il apprend bientôt que l'auteur de son arrestation n'est autre que Fessard.

Plusieurs chefs de l'armée de la Lune et quelques déserteurs, victimes comme lui de la duplicité du maréchal-des-logis-chef, étaient détenus dans la même prison ; ils juraient contre ce scélérat, et le vouaient à toutes les puissances de l'enfer. Vidocq sentit qu'il valait

mieux songer à se tirer d'affaire que de vomir des imprécations contre celui qui l'avait enfoncé.

Affectant une parfaite tranquillité, afin de ne point se laisser pénétrer par ses compagnons, il attendit que le hasard lui fournît l'occasion de leur fausser compagnie.

Une nuit, à la suite d'une ribotte où il s'était enivré, il éprouvait une soif ardente ; il se lève à moitié endormi et cherche le bidon ; croyant l'avoir trouvé, il plonge son gogueneau dans le baquet et ne s'aperçoit de sa méprise qu'après avoir avalé une partie du contenu. Il pousse un cri de diable, et s'efforce en vain de vomir. Au jour les contractions d'estomac occasionnées par le malencontreux liquide, n'avaient pas encore cessé. Un porte-clés se présente et annonce qu'on va faire la corvée ; Vidocq a besoin du grand air ; il s'offre à la place d'un corsaire dont il revêt les habits, prend le baquet et descend dans la cour ; dans ce moment arrive un sous-officier de sa connaissance qui venait se faire écrouer, ayant

été condamné à un mois de prison pour avoir fait du bruit au spectacle. Vidocq, à qui il raconte son affaire, lui met aussitôt le baquet dans les mains en disant que c'est à lui de faire la corvée puisqu'il est le dernier venu, et pendant que le sous-officier va le vider, Vidocq sort du château sans que le factionnaire prenne garde à lui.

Le voilà encore une fois en liberté, mais ce ne sera pas pour long-temps. Sa mauvaise étoile l'ayant conduit à Béthune chez un ancien ami, il y fut arrêté de nouveau par des gendarmes qui étaient venus pour s'emparer d'un réfractaire, frère de la femme de cet ami. Reconnu par l'un d'eux qui l'avait vu à Arras, il fallut le suivre à la prison de Béthune. Dès le lendemain il fut transféré à Douai.

CHAPITRE XVII.

Recours en grace. — Madame Vidocq convole à de secondes noces. — Encore une évasion. — Annette. — Vidocq sous le nom de Jaquelin. — Mauvaise rencontre. — Vidocq et la chaîne. — Il est marchand tailleur. — Duluc et Blondy. — La famille Chevalier. — Vidocq recéleur. — Démarche de Vidocq près de l'autorité.

Le lecteur a dû remarquer que Vidocq, chaque fois qu'il recouvrait la liberté, ne songeait qu'à se créer des moyens honnêtes d'existence et effacer par une conduite régulière la tache qu'une condamnation avait imprimée sur lui. Le procureur-général Rauson, pénétré de cette vérité, l'engagea à former une demande en grace ou en commutation de peine, et offrit de le recommander à la bienveillance du grand juge ministre de la justice. Vidocq remercia cet honorable magistrat, et le surlendemain de

son arrivée à Douai la demande fut rédigée par M. Thomas, avocat de cette ville.

Plein de confiance dans une démarche que M. Rauson avait eu la bonté d'appuyer, il en attendit patiemment le résultat. Plusieurs jours s'écoulèrent, et la réponse du grand juge n'arrivait pas. Enfin un matin, ayant été mandé chez le greffier, il crut qu'elle y était parvenue et qu'on allait la lui communiquer; il descend avec rapidité et se présente au greffe avec l'empressement d'un homme qui va recevoir une heureuse nouvelle; mais au lieu de la réponse du grand juge, c'est sa femme qu'il y trouve. Son désappointement fut grand, comme on l'imagine. Madame Vidocq venait pour lui faire signifier un jugement qui prononçait leur divorce. Elle était accompagnée d'un huissier et de l'individu qu'elle devait épouser après avoir rempli cette formalité.

La dissolution de son mariage était, sauf sa mise en liberté, ce qui pouvait faire le plus de plaisir à Vidocq; la joie qu'il en éprouva fut si grande, que le futur de sa femme dut croire

qu'il n'était nullement jaloux de la voir passer dans ses bras. Ils se retirèrent, et Vidocq fut ramené dans sa prison.

Cinq mois s'écoulèrent dans une vaine attente. Vidocq, que le malheur avait rendu soupçonneux et défiant, craignit alors que M. Rauson ne l'eût flatté d'un espoir qui ne devait point se réaliser, afin de l'empêcher de recourir aux moyens d'évasion qui lui étaient familiers. Plein de cette idée, il résolut de mettre un terme à sa captivité.

Westu, concierge de la prison, et l'huissier Hurtré, qui le regardaient d'avance comme gracié, avaient l'habitude de dîner avec lui dans une chambre dont la fenêtre, sans barreaux, donnait sur la Scarpe. Un soir, pendant que ces messieurs vidaient force bouteilles, Vidocq monte sur la fenêtre, se précipite dans la rivière, et gagne à la nage une des extrémités de la ville, pendant que le concierge et l'huissier ébranlent la prison de leurs cris.

Une fois hors de Douai, il se dirigea sur Blangy, petit village situé à deux heures d'Ar-

ras, et de là sur Duisans, où il avait fait déposer un uniforme à la faveur duquel il espérait se rendre à Paris. Il réussit, non sans peine, car les limiers de la police qui avaient été mis à sa poursuite le serraient de si près qu'il se vit plusieurs fois sur le point d'être repris.

A son arrivée dans la capitale, il écrivit à sa mère, qui n'avait pas quitté Versailles; elle vint aussitôt le rejoindre, et ils demeurèrent ensemble quelques mois dans le faubourg Saint-Denis, n'ayant d'autre société que celle d'un bijoutier nommé Jaquelin. Ce dernier l'ayant connu à Rouen sous le nom de Blondel, il fallut lui faire une demi-confiance. Ce fut chez lui que Vidocq vit dans la suite une femme qui va jouer un rôle assez important dans cet ouvrage. Annette (c'est le nom de cette femme) avait épousé M. de B..., qui s'était séparé d'elle pour se soustraire à des poursuites que de mauvaises affaires lui avaient attirées, il s'était enfui en Hollande et dès lors il n'avait pas donné signe de vie. Annette se trouvait donc en quelque sorte libre; elle plut

à Vidocq et bien tôt ils vécurent ensemble maritalement. Vidocq reprit l'état de marchand ambulat, et Annette l'accompagnait dans ses tournées, qui furent assez heureuses.

Cependant la police était sur ses traces; devenu suspect dans le cercle qu'il parcourait, il dut bientôt renoncer à ses courses. Ce fut dans cette circonstance qu'il apprit par les crieurs des rues, qu'Herbaux, auteur de tous ses malheurs, et Armand Saint-Léger allaient être guillotines pour crime d'assassinat commis sur la personne d'une dame de la place Dauphine. Vidocq les vit conduire à l'échafaud. L'impression que leur supplice fit sur lui fut profonde, et dès cet instant il devint silencieux, distrait, morose. Annette voulut connaître la cause de ce changement, qui l'affligeait; il hésita long-temps, enfin son secret lui échappa; Annette ne lui donna point lieu de se plaindre de cette confiance: au contraire, cette femme, qui avait beaucoup d'esprit, d'intelligence, et le cœur excellent, lui fut très utile, comme nous le verrons plus

tard. Le premier service qu'elle lui rendit fut de déterminer Jacquelin à disposer de son passeport en faveur de son amant, afin qu'il pût continuer ses courses sans craindre d'être arrêté. Muni de cette pièce, il se remit en voyage et parcourut toute la basse Bourgogne sans avoir été menacé du moindre danger.

Arrivé à Auxerre, il rencontra un voleur de profession nommé Paquay, qui l'avait vu à Bicêtre. Il eût été dangereux de l'éviter ou de le méconnaître : Vidocq l'aborda, mais il lui fit un tableau si effrayant de la vigilance des autorités d'Auxerre, que Paquay résolut de partir le soir même par le coche. La position d'un forcat évadé est tellement critique qu'il se voit souvent dans l'alternative de dénoncer pour ne pas l'être lui-même. Vidocq, pénétré du danger qu'il courait, écrivit de suite au lieutenant de gendarmerie, qui cherchait alors à découvrir les auteurs d'un vol commis dans les bureaux de la diligence, pour l'informer du départ de Paquay pour Joigny, où ce brigand allait vraisemblablement rejoindre ses

complices. Peu de temps après avoir déposé sa lettre chez le lieutenant, deux gendarmes déguisés entrèrent dans le coche, qui partit aussitôt.

Le lendemain, nouvelles alarmes. La chaîne, conduite par Thiéry et ses argousins, arrive à Auxerre; par comble de malheur, il apprend que ce même Thiéry doit passer la nuit dans une chambre voisine de la sienne. Cette nuit fut longue et cruelle pour Vidocq : il ne put fermer les yeux; au moindre bruit qu'il entendait dans la maison, il était tenté de sauter par la fenêtre et de prendre la fuite à travers champ. Enfin le jour parut et ses inquiétudes cessèrent en voyant partir la chaîne. Une circonstance ne tarda pas à le replonger dans sa perplexité. Paquay venait d'être arrêté et ramené à Auxerre; Vidocq, qu'il soupçonnait de la trahison dont il était victime, n'avait pas encore quitté cette ville; Paquay en ayant été instruit, voulut se venger; il raconta au geôlier ce qu'il savait sur le compte de Vidocq: le geôlier en informa la justice; mais comme

Vidocq s'était acquis une bonne réputation sous le nom de Jaquelin, la dénonciation de Paquay n'eut pas pour le moment l'effet qu'il en attendait. Averti par un magistrat touché de son infortune, il quitta Auxerre et retourna à Paris, où Annette lui apprit que pendant son absence des gendarmes s'étaient présentés pour l'arrêter, et qu'ils reviendraient vraisemblablement d'un moment à l'autre. Il fallut dès lors abandonner de nouveau l'industrie qu'il s'était créée. Dans cette circonstance, il apprend qu'un marchand tailleur de la cour Saint-Martin désire vendre son fonds; il va le trouver, traite avec lui, et voilà Vidocq marchand tailleur.

Huit mois s'écoulèrent sans qu'il éprouvât la moindre contrariété. Son commerce prospérait de plus en plus, et la régularité de sa conduite lui semblait un égide à l'abri duquel il pouvait braver les recherches de l'autorité.

Un jour qu'il était dans son magasin, occupé avec sa mère et Annette à redresser des marchandises, un commissionnaire entre et lui dit qu'on l'attend chez un traiteur de la

rue Aumaire. Vidocq, croyant qu'il s'agit de quelque affaire relative à son commerce, s'y rend aussitôt, et y trouve deux échappés du bagne de Brest, Duluc et ce même Blondy, dont nous avons parlé lors de la tentative de Pont-à-Luzen. Ces deux coquins l'avaient aperçu la veille dans son magasin; informés qu'il lui appartenait, ils l'avaient mandé pour qu'il leur donnât de l'argent afin de pouvoir se rendre à Châlons-sur-Marne, où ils devaient tenter un coup.

Vidocq, se voyant à la discrétion de ces misérables, leur remit cinquante francs, en disant que c'était tout ce que sa malheureuse position lui permettait de faire pour eux. Il les quitta.

Peu de jours après cette rencontre, il en fit une seconde non moins désagréable; ce fut celle de son ex-femme. Elle était dans un dénûment absolu; quelques raisons qu'il eût de se plaindre d'elle, il lui promit des secours, et tint parole; mais voilà que tout à coup Chevalier, qui venait de subir un emprisonnement

de six mois pour vol, et ses nièces, lui tombent sur les bras : leur misère était effroyable. Vidocq, sentant combien il avait à craindre de leur méchanceté, fut obligé de se saigner pour les empêcher de parler. En rentrant chez lui, nouvelle anxiété : sa mère et Annette lui racontent en pleurant que deux hommes ivres qui venaient de sortir ont proféré contre lui les menaces les plus alarmantes, et laissé un billet par lequel ils lui enjoignent de leur porter quarante francs dans une maison qu'ils indiquent. Au portrait qu'on lui fait de ces deux hommes, il a deviné Blondy et Duluc : il n'y avait pas à balancer. Les quarante francs furent portés. En les leur remettant, Vidocq engagea ces scélérats à ne plus reparaître chez lui, afin de ne point le compromettre et les quitta en leur disant qu'ils pouvaient compter sur son dévouement.

Il espérait qu'ils lui laisseraient le temps de se mettre à l'abri des recherches dont leur indiscretion pouvait le rendre de nouveau l'objet; mais le surlemain Duluc reparut à la tombée

de la nuit; Vidocq le fit monter dans sa chambre : le brigand s'étant assuré que personne ne pouvait les entendre, déposa sur un guéridon onze couverts d'argent et deux montres d'or, et demanda quatre cents francs en échange de ces objets. Vidocq répondit qu'il n'avait pas la somme; Duluc lui dit de se la procurer en vendant les bijoux et l'argenterie. Vidocq voulut faire des observations; le brigand le menaça des agens de police : il fallut se résoudre à devenir recéleur. Les quatre cents francs furent trouvés et remis à Duluc.

Il n'en fut pas quitte à si bon marché. Ses deux anciens camarades de baigne revinrent souvent à la charge. Un jour ils lui annoncèrent un nommé Saint-Germain, qui l'avait vu à Rouen pendant qu'il se faisait appeler Blondel : cet individu parut fort surpris de la rencontre. Un mot de Blondy le mit au courant. Ces trois bandits venaient pour lui emprunter une carriole dont il se servait pour courir les foires, ayant, disaient-ils, un voyage à faire dans les environs de Senlis ; il la leur prêta et

ils le quittèrent. Dix jours après, Saint-Germain ramena la carriole, et annonça à Vidocq que Duluc et Blondy venaient d'être arrêtés, comme voyageant sans papiers. Vidocq pensa que cette assertion n'était point exacte et que les deux brigands avaient été pris à la suite de quelque nouveau crime; ses soupçons se confirmèrent, lorsqu'ayant visité l'intérieur de sa carriole, il vit des taches de sang qu'on s'était efforcé de faire disparaître. Il fit part de ces remarques à Saint-Germain qui vint le voir le lendemain; celui-ci avoua que Blondy avait assassiné un roulier entre Louvres et Dammartin; il ajouta que le cadavre de la victime avait été caché dans le caisson, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de le précipiter dans un puits. Vidocq frémit de ce récit : il était à peine revenu de l'espèce de stupéfaction dans laquelle il l'avait plongé, que le brigand lui demanda l'empreinte des serrures d'un de ses voisins. Vidocq voulut lui faire quelques objections; mais ayant tout à redouter de ce scélérat, il eut l'air de céder à ses criminelles instances,

A la nuit il conduisit sa carriole dans un lieu isolé et la brûla. De retour de cette expédition, qui n'était pas sans danger, il prit la résolution de faire une démarche près de l'autorité. Il se rendit chez M. Henry, chef de la division de sûreté à la préfecture de police. Après lui avoir confié sa position, il s'offrit de donner les plus précieux renseignemens sur des forçats évadés et autres malfaiteurs dont la demeure lui était connue; pourvu que l'on consentît à ne point l'inquiéter à Paris. M. Henry, trompé plusieurs fois par d'autres individus, qui, dans la même situation que Vidocq, avaient déjà fait auprès de lui de semblables démarches, déclara qu'il ne pouvait prendre aucun engagement de cette nature; toutefois il l'autorisa à faire des révélations d'après lesquelles on jugerait jusqu'à quel point il serait permis de se fier à lui. Vidocq voulut du positif, alléguant les dangers qu'il allait courir, si, reconduit au bague, les scélérats avec lesquels il se trouverait étaient instruits des rapports qu'il aurait eus avec la police. M. Henry per-

sista dans ses refus et lui accorda néanmoins la faculté de se retirer librement.

CHAPITRE XVIII.

Vidocq est trahi.—La marmite du monteur en cuivre.—Vidocq chez son dénonciateur.—Il endosse l'uniforme des invalides.—Il est repris et ramené à Bicêtre.—Il est transféré à la Force.—Coco-Lacour.—France dit Tormel.—Fossard et Legageur.

Vidocq, profondément affecté du triste résultat de sa tentative, regagna son habitation. L'idée que Saint-Germain allait réparaître et le sommer de remplir l'engagement qu'il avait pris avec lui, le désespérait. Cependant plusieurs semaines s'écoulèrent sans qu'il le revît. Vidocq, sa mère et Annette commençaient à respirer; ils croyaient que tombé, comme Duluc et Blondy, entre les mains de la justice, il était allé leur tenir compagnie à Bicêtre. Un

matin (c'était le 3 mai 1809) Vidocq entend frapper à la porte de son magasin. Il était encore au lit; il se lève et va pour ouvrir; mais au même instant quelques mots prononcés à voix basse lui annoncent la présence des agens de police. Persuadé qu'ils viennent pour l'arrêter, il retourne à sa chambre, informe Annette et sa mère de ce qui se passe, et s'esquivant par une fenêtre qui donne sur le carré, il monte rapidement l'escalier: une chambre du quatrième est ouverte; il entre et ne voyant, n'entendant personne, il se glisse sous les matelas d'un lit qu'il a aperçu dans un renfoncement de cette pièce. Il y était à peine blotti qu'on entre; c'était le fils d'un nommé Fossé, monteur en cuivre. Il passe dans une chambre voisine où son père et sa mère étaient couchés, et leur raconte que l'escalier est rempli de gendarmes et d'agens qui viennent pour arrêter le tailleur. Pendant que ces bonnes gens cherchent à s'expliquer la cause de cet événement, les limiers de la rue de Jérusalem se présentent chez Fossé et le somment de déclai-

rer s'il a donné asile à Vidocq. Fossé répond qu'il n'a donné asile à personne : une perquisition est faite, et elle demeure sans résultat. Les visitans se retirent : Vidocq commence à respirer.

Après leur départ, Fossé, sa femme, son fils et une petite fille, s'entretenirent quelque temps au sujet du tailleur. Ils s'appitoyaient sur son sort et ne pouvaient pas croire qu'il fût coupable des crimes dont le commissaire et ses agens l'accusaient.

L'heure à laquelle cette famille avait l'habitude d'aller au travail arriva, et Vidocq se vit bientôt seul et sous la clé.

Deux heures s'écoulèrent. Aucun bruit ne se faisait entendre dans la maison, et les groupes qui s'étaient formés dans la rue avaient disparu. Arraché de sa cachette par un besoin pressant, il cherche un pot de chambre; n'en trouvant point et pressé par des coliques affreuses, il aperçoit une marmite en fonte et... le voilà soulagé. A peine avait-il recouvert la marmite qu'une clé tourna dans la serrure. Il

regarda bien vite sa retraite, et attendit avec anxiété que quelques mots lui apprissent à qui il allait avoir à faire. C'était la famille Fossé qui rentrait. Mais voici bien un autre embarras!

Le père demande le restant d'une soupe de la veille; sa femme allume le feu et en approche la marmite qui a servi de pot de chambre à Vidocq : une odeur infecte se répand bientôt dans la chambre : « Que diable signifie « donc cela ? dit le père Fossé, en se bouchant « le nez. — Je n'en sais rien, répondit sa « femme, mais le fait est qu'on sent une odeur « peu agréable... — Je crois que ça vient de la « marmite, reprend le mari. — Voyons donc... « Ah ! l'horreur ! c'en est. — C'est ton drôle « qui aura fait ce coup-là. — Moi ? papa... Oh ! « je te jure... — Ne jure pas ou je te donne la « tournée. — Mais, papa... — Tais-toi, polis- « son ; je vais t'apprendre à monter au cin- « quième. »

L'enfant protestait avec raison de son innocence, et le père, armé d'un manche à balai,

allait lui ficher ce qu'il appelait une paye. Vidocq prend aussitôt le parti de sortir de sa cachette ; il se montre à la famille étonnée, raconte en peu de mots comment il s'est introduit chez elle et s'avoue l'auteur de l'affaire de la marmite ; on en rit beaucoup.

Fossé et sa femme témoignèrent le plus vif intérêt à Vidocq ; quelque argent qu'il avait pris sur sa table de nuit lui servit à se procurer des vêtemens et des souliers. Au bout de quelques jours il parvint , avec l'aide de Fossé, à sortir sans danger d'une maison que la police avait entourée de gendarmes et d'agens. Il se rendit aussitôt chez Chevalier, qu'il regardait comme son dénonciateur, et le somma de lui restituer un habit neuf et du linge qui avaient été achetés de ses propres deniers. Sa femme et la mère de Chevalier étaient présentes ; elles voulurent faire quelques observations ; mais Vidocq s'étant armé d'un couteau, menaça de les mettre tous trois à mort au moindre bruit. On le croyait capable de tenir parole, et tout se passa fort silencieusement

jusqu'au point du jour. Alors Vidocq ordonna à Chevalier de se munir de quatre couverts d'argent qu'il lui avait donnés et de le suivre. Chevalier obéit et Vidocq sortit avec lui après avoir enfermé les deux femmes à double tour.

Ils se rendirent à Chaillot et de là au passage du Bois de Boulogne , où Vidocq enjoignit à Chevalier d'engager les quatre couverts sous son nom ; il n'eut garde de refuser : on lui prêta cent francs que Vidocq se fit remettre sur-le-champ ; après quoi il le quitta en lui disant que s'il venait à être arrêté, rien ne pourrait le soustraire à sa vengeance.

Dès que Chevalier eut disparu, Vidocq se procura un uniforme d'invalides, et se déguisa si bien qu'il traversa plusieurs fois sans être reconnu la foule d'agens de police que l'autorité tenait sur pied dans le quartier Saint-Martin.

Il apprit qu'on faisait l'inventaire de ses marchandises, et qu'Annette était enfermée à la préfecture ; qu'on la menaçait de l'envoyer pour long-temps à Saint-Lazare si elle persistait

à ne point découvrir la retraite de son amant : Annette eût préféré mourir plutôt que de le perdre par une pareille trahison.

Vidocq logeait alors chez un négociant de la rue Tiquetonne, nommé Bouhin, qui était parvenu à lui procurer un passeport. Il se disposait à quitter Paris, lorsqu'il apprit que son hôte fabriquait la fausse monnaie avec le médecin Terrier; dès lors il se promit bien de ne pas faire usage d'une pièce qui pouvait tôt ou tard le compromettre de la manière la plus grave.

Le jour même qu'il devait quitter la capitale, il fut réveillé par un coup frappé à la porte de la rue. Un pressentiment lui fit croire qu'on venait pour l'arrêter. Plein de cette idée, il sort en chemise, monte au haut de l'escalier et grimpé sur le toit. Caché derrière un tuyau de cheminée, il prête l'oreille : un bruit confus arrive jusqu'à lui. Bientôt ces paroles sortent de la bouche d'un individu dont il croit reconnaître la voix : « Ses habits sont là ; il ne peut être que sur les toits : vite des couvreurs ! »

Dans l'impossibilité où il était de faire un pas sans risquer de se casser le cou, Vidocq se résigna à rester derrière la cheminée. Les couvreurs arrivent, toute la toiture est explorée, et il est enfin découvert. Il est saisi, garrotté et conduit à la préfecture devant M. Henry, qui, se rappelant la proposition qu'il lui a faite, promet de s'intéresser à lui. En attendant, on le transfère à Bicêtre, d'où il doit partir incessamment pour Toulon.

L'idée de retourner au bain et de se trouver parmi les plus effrontés scélérats était un supplice pour Vidocq. Il résolut de tenter un nouvel effort près de M. Henry. En conséquence, il lui adressa une lettre dans laquelle il indiquait le genre de renseignements qu'il pourrait fournir à la police, et accompagna sa missive de tant de pièces qui prouvaient la régularité de sa conduite et les efforts qu'il avait faits pour mériter la confiance des honnêtes gens, toutes les fois qu'il était parvenu à briser ses fers, que M. Henry crut devoir la soumettre à M. Pasquier, alors préfet de po-

lice. Ce magistrat décida que la demande serait accueillie, et Vidocq, après un assez long séjour à Bicêtre, fut transféré à la Force. Comme il fallait éviter de le rendre suspect aux yeux des autres prisonniers, on eut soin de répandre parmi eux qu'il avait été mis là comme prévenu d'un grand forfait; cette ruse produisit l'effet qu'on en attendait. La renommée qu'il s'était acquise par ses nombreuses évasions, le crime qu'on lui imputait, tout concourut à le mettre en bonne odeur dans cet horrible séjour. Il se garda bien de détruire une erreur si favorable à ses projets. L'influence que sa réputation lui avait donnée sur ses compagnons s'accrut de jour en jour; bientôt ils ne jurèrent plus que par lui. Son ascendant devint tel, que lorsqu'ils en voulaient à quelqu'un, ils s'en référaient toujours à lui pour le châtement: prenait-il un détenu sous sa protection, tous les ressentimens qu'on avait contre lui s'éteignaient aussitôt. *Coco-Lacour*, aujourd'hui chef de la police de sûreté, lui dut en quelque sorte la vie. Les prisonniers l'accusaient d'avoir été

employé dans la police sous l'inspecteur-général Veyrat, à qui il avait ensuite volé un panier d'argenterie: on lui pardonnait volontiers ce dernier crime; mais on ne pouvait l'absoudre du premier; ils lui en voulaient au point qu'il fut obligé de s'abstenir de paraître dans les cours pour ne pas être assommé. Vidocq eut pitié de sa position; il répondit de lui, et *Coco-Lacour* fut réhabilité sur-le-champ. Ce service lui acquit toute sa confiance. *Coco* lui parla de ses vols et de l'espoir qu'il avait de se tirer d'affaire, attendu qu'aucun des plaignans ne l'avait reconnu. Son sort dépendait d'une seule personne à qui il avait parlé fort longtemps avant de pouvoir lui enlever sa montre; il appréhendait beaucoup d'être mis en présence de cet individu. Vidocq, par des moyens détournés, obtint quelques renseignemens sur l'homme dont *Coco* avait tout à craindre; il sut que c'était un portier; mais chaque maison a le sien, et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à connaître la rue où demeurait celui dont il s'agissait. Dès lors il en donna avis à

M. Henry. Le portier fut découvert; Cocolacour, confronté avec lui, ne put soutenir une dénégation désormais inutile, et le tribunal le condamna à deux années d'emprisonnement.

Vidocq se conduisit de la même manière à l'égard de France, dit Tormel, qui appartenait à une bande de forçats évadés dont l'autorité ne pouvait venir à bout. Il s'y prit si adroitement qu'il parvint non seulement à lui arracher ses secrets, mais encore ceux de ses affidés, dont les principaux étaient Fossard et Legagneur. Les renseignemens qu'il obtint sur ces deux derniers étaient si positifs, qu'ils eussent été infailliblement arrêtés sans la lâcheté et la maladresse des agens chargés de s'emparer d'eux. Embusqués depuis soixante-douze heures dans l'alcôve de la chambre qu'occupait Fossard, ces agens étaient sur le point de manquer de provisions lorsqu'ils le virent entrer. Ils voulurent se précipiter sur lui, mais Fossard s'étant armé d'un couteau, les menaça en homme déterminé; son attitude les intimida à un tel point qu'ils furent obligés de lui ouvrir

eux-mêmes la porte, et de se laisser mettre sous clé. Nous verrons plus tard comment Vidocq parvint à se saisir de cet individu.

CHAPITRE XIX.

Blignon, Charpentier, Voivenel et la marchande d'asticots. — Vidocq est définitivement mis en liberté. — Watrin, faux monnayeur. — Saint-Germain et Blondy. — Le mort vivant.

Ne voulant point lasser la patience de nos lecteurs, nous nous abstenons d'énumérer les nombreuses arrestations qui signalèrent le début de Vidocq dans la police de sûreté: nous nous bornerons à rapporter une aventure qui précéda de peu de temps sa mise en liberté.

Deux détenus, Blignon et Charpentier, surnommé Chante-à-l'Heure, qui avaient vécu jusqu'alors dans une grande intimité, se pri-

rent d'une querelle qui se termina par un combat à coups de poings; Charpentier, l'œil poché et le visage meurtri par son antagoniste, alla se faire bassiner à la cantine. Furieux de sa défaite, il aborda Vidocq, qui, le voyant disposé à se *déboutonner* sur le compte de Blignon, ne songea nullement à l'en empêcher. Excité par le vin et l'eau-de-vie qu'il lui fit prendre, Charpentier dit que, s'il voulait *jaspiner* (parler), Blignon serait bientôt *fauché*. Vidocq pour le pousser à bout eut l'air d'ajouter peu de foi à ses paroles. Alors Charpentier lui raconta comment Blignon et Voivenel, autre brigand, avaient, à l'instigation d'une marchande d'asticots, *escarpé une largue* (assassiné une femme), pendant que, de *mèche* (complicité) avec eux, il faisait le *gaf* (guet) non loin du théâtre du crime. Parvenu à lui arracher des détails circonstanciés sur cet assassinat, Vidocq les transmit aussitôt à M. Henry. La marchande d'asticots, son mari et Voivenel furent arrêtés et conduits à la Force. Mais, l'affaire ayant été mal instruite, ces

misérables furent assez heureux pour échapper au glaive des lois.

Informé des services que Vidocq rendait à la société, en la purgeant, autant que sa position pouvait le lui permettre, des scélérats qui l'infestaient, M. Pasquier mit un terme à sa détention; mais, comme on attendait de nouvelles découvertes de sa sagacité, il importait que les détenus ignorassent sa mise en liberté. Il fut donc convenu qu'il sortirait de la Force les fers aux pieds et aux mains, comme devant être conduit chez le juge d'instruction, et qu'on lui laisserait la facilité de s'évader pendant le trajet. Tout se passa si bien que les détenus, instruits de son évasion, la célébrèrent par des réjouissances.

Installé en qualité d'agent secret et muni de toutes les instructions nécessaires, Vidocq se mit à la poursuite des malfaiteurs, dont le nombre était alors effrayant.

Parmi ceux qui lui furent d'abord signalés, était un nommé Watrin, prévenu d'avoir fabriqué de faux billets de banque. Arrêté par des

agens de police, cet individu était parvenu à leur échapper ; il s'agissait de le repêcher , et la chose était d'autant plus difficile qu'on avait depuis long-temps perdu ses traces. Vidocq, dont l'activité ne se ralentissait jamais, ne tarda pas d'apprendre qu'il avait laissé des effets dans une maison garnie du boulevard Mont-Parnasse ; persuadé qu'il se présenterait tôt ou tard pour les réclamer , il loua une chambre à côté de celle que Watrin avait occupée dans cette maison et alla s'y établir avec Annette. Le maître du manoir fut mis dans la confiance.

Quinze jours s'écoulèrent dans une vaine attente. Enfin un soir, vers les onze heures, Vidocq fut informé que Watrin était en bas avec un autre individu. Il était couché : il se lève, descend précipitamment ; mais déjà le faux monnayeur avait disparu , et il ne put atteindre que son compagnon. Celui-ci, intimidé par les menaces de l'agent secret, indiqua sa demeure , qui était aussi celle de Watrin. Vidocq part comme un éclair ; Annette le suit , et les voilà devant la maison dont on leur a

donné l'adresse. Quelqu'un allait sortir ; présumant que ce ne peut être que Watrin , Vidocq s'élança sur lui ; mais l'individu lui échappe et remonte l'escalier ; il le suit : un coup de pied que Vidocq reçoit dans la poitrine retarde sa course , et Watrin, car c'était effectivement lui-même , profite du moment pour s'introduire dans sa chambre, dont il referme aussitôt la porte. En vain Vidocq le somme d'ouvrir ; alors, s'adressant à Annette, il lui ordonne d'aller chercher la garde ; au même instant, il feint de descendre lui-même. Watrin met la tête à une fenêtre, qui n'est séparée que par un mur de réfond de celle où Vidocq s'est posté ; celui-ci ayant prévu ce mouvement, le saisit par le toupet , et après une lutte opiniâtre et surtout fort plaisante, il le sort de sa chambre et l'entraîne dans le corridor. En un instant, Watrin fut attaché et conduit à la préfecture de police.

Cette arrestation, qui valut à Vidocq une forte récompense, lui attira la haine des officiers de paix et de tous leurs agens. Depuis

long-temps ils étaient à la poursuite de Watrin, et l'on conçoit aisément que n'ayant pu le saisir, ils en voulussent à celui dont l'adresse et le courage les privaient d'une gratification qu'ils espéraient recevoir un jour eux-mêmes.

Watrin, convaincu du crime dont il était accusé, fut condamné à mort et exécuté peu de temps après. Bouhin et le docteur Terrier, pris en flagrant délit par suite des renseignemens que Vidocq fournit sur leur compte, eurent le sort de Watrin.

Quelques semaines après ces deux événemens, Vidocq, qui ne cessait de fréquenter les mauvais lieux sous divers costumes et d'affecter le ton et les manières des malfaiteurs qui s'y réunissaient, rencontre un jour Saint-Germain et un nommé Boudin; ces deux bandits lui apprirent que Duluc et Blondy avaient été *fauchés* à Beauvais. Après mainte rasade, Saint-Germain remit son adresse à Vidocq et l'invita à l'aller voir. Il avait trop d'intérêt à ne pas le perdre de vue, pour ne point profiter

de cette invitation. Il se transporta donc chez lui; Saint-Germain était encore avec Boudin: ils l'engagèrent à déjeuner; Vidocq se garda bien de refuser. Ils le conduisirent chez un restaurateur; là, ils lui proposèrent de le seconder dans un assassinat. La proposition fut acceptée, et l'on se sépara après avoir pris l'engagement de se concerter le lendemain à ce sujet. Il s'agissait d'égorger deux vieillards qui demeuraient dans une maison que Boudin avait habitée.

Vidocq, en les quittant, courut chez M. Henry et l'instruisit du projet de ces deux scélérats. M. Henry lui recommanda de ne pas les quitter et de prévenir le crime qu'ils méditaient. Conformément à ses intentions, Vidocq continua de voir Saint-Germain et son digne acolyte. Le jour fixé pour l'exécution du complot arriva: le rendez-vous indiqué pour s'entendre était hors des barrières. Vidocq s'y trouva à l'heure convenue; mais dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis leur dernière entrevue, Boudin avait été informé par un nommé Carré,

que Vidocq passait pour un agent secret de la police ; Saint-Germain crut devoir lui demander une explication à ce sujet : on conçoit que Vidocq ne manqua pas de raisons pour le convaincre du contraire. Cependant, lui ayant déclaré qu'il ne s'agissait plus de deux vieillards, mais bien d'un banquier dont la caisse, renfermant beaucoup d'or et de billets de banque, n'était gardée que par deux individus dont on viendrait facilement à bout, ils exigèrent qu'il fût de la partie, et surtout qu'il ne se séparât pas d'eux, attendu que le coup devait être tenté le soir même; ils ajoutèrent qu'ils n'attendaient qu'un nommé Debenne, cocher de cabriolet, pour arrêter l'heure à laquelle ils pourraient se rendre chez le banquier, dont l'absence devait faciliter la réussite de leur tentative. Vidocq était pris; un refus de coopérer au vol projeté pouvait confirmer ses compagnons dans l'opinion que Carré leur avait donnée de lui. Plein de confiance dans cette présence d'esprit qui ne l'abandonnait jamais, il eut l'air d'entrer avec empressement dans

leurs vues. Debenne arriva, et ils partirent ensemble dans un fiacre qui les conduisit chez Saint-Germain, où l'on était convenu d'attendre le moment de l'exécution. Il était encore éloigné : Saint-Germain propose de tuer le temps à table ; Vidocq saisit cette occasion pour leur offrir quelques bouteilles de vin de Bourgogne qu'il dit avoir chez lui ; on accepte, et le portier est dépêché vers Annette, qui a l'ordre de les apporter elle-même. Annette arrive ; Vidocq a trouvé le moyen de tracer quelques lignes au crayon et de les lui glisser dans la main. D'après cet écrit, sa maîtresse ne doit pas perdre de vue aucun des bandits, ramasser ce qu'il laisserait tomber et le porter immédiatement à la préfecture de police. Vidocq avait plus d'une fois éprouvé l'intelligence et la dextérité d'Annette : il comptait sur elle comme sur lui-même.

Après avoir vidé plusieurs bouteilles, l'agent secret proposa à Saint-Germain de profiter du jour pour aller reconnaître les lieux, afin de pouvoir se tirer facilement d'affaire

en cas d'accident. Saint-Germain approuva cette idée. Arrivés devant la maison du banquier, l'endroit le plus favorable à l'escalade fut indiqué, et ils se rendirent au Palais-Royal pour acheter du crêpe noir destiné à couvrir leur visage. Ce fut Saint-Germain qui alla faire cette emplette, pendant ce temps Vidocq s'enferme dans un cabinet d'aisance et rédige à la hâte tous les renseignemens qu'il juge convenable de donner à la police. Saint-Germain sort de chez le marchand de crêpe, et ils vont rejoindre leurs camarades. Au moment de rentrer chez Saint-Germain, Vidocq aperçoit Annette qui, sous un déguisement, épiait son retour; il laisse tomber le papier sur lequel il a écrit les instructions qu'il destine à M. Henry: le papier est ramassé, et Annette disparaît.

L'heure du départ approchait; tous les apprêts étaient faits: on sort de chez Saint-Germain et l'on s'achemine vers le domicile du banquier. Vidocq, chargé de demeurer au coin de la rue avec Debenne dont le cabriolet doit

recevoir les sacs d'or et d'argent, a revu son Annette qui d'un signe lui a fait comprendre qu'elle s'est acquittée de sa commission. Il veut sauver le malheureux Debenne qui n'est poussé vers l'abîme que par le besoin; et sous le prétexte que la présence de son cabriolet peut éveiller des soupçons, il l'envoie au coin de la rue Poissonnière, avec l'ordre d'accourir à un signal convenu.

Vidocq, Saint-Germain et Boudin sont au pied du poteau qui doit leur servir d'échelle. Un instant après le mur est franchi, et les voilà dans le jardin. Tout-à-coup une nuée d'agens de police et de gendarmes fond sur eux; une lutte s'engage: Saint-Germain et Boudin sont feu sur les assaillans et ne se laissent prendre qu'après avoir opposé la plus vigoureuse résistance. Dès les premiers coups, Vidocq, voulant soutenir son rôle jusqu'au bout, était tombé comme frappé mortellement. Saint-Germain fut tellement dupe de son stratagème, qu'il pleura la prétendue perte de celui qu'il appelait son ami. Il fut condamné à la peine capitale, ainsi que l'exécration Boudin.

CHAPITRE XX.

Le recéleur et sa femme. — Raffle d'objets volés. — Gueuvive et sa bande; la fille Cornevin. — Coup de filet superbe. — Les frères Delzève et leur bande. — Étrennes de Vidocq au préfet de police.

Quelques arrestations non moins importantes que celles dont nous venons de parler intimidèrent un moment les malfaiteurs, mais ne les découragèrent point. Bientôt les vols recommencèrent et devinrent plus nombreux qu'auparavant. On n'entendait parler que de maisons dévalisées, de coffres vidés à l'aide de fausses clefs. L'audace des voleurs devint telle qu'ils enlevaient jusqu'aux réverbères. Vidocq, chargé de leur donner la chasse, parvint en peu de jours à connaître les lieux où ils se rassemblaient de préférence. C'était aux barrières de la Courtille, du Combat et de Ménil-

Montant. Là, constamment en force, ils bravaient la gendarmerie et les agens de police, et les intimidaient au point qu'aucun n'osait s'y présenter dans la crainte d'être massacré. Vidocq n'hésita pas à se risquer parmi ces bandits; ses manières et son langage le firent bientôt regarder comme un des leurs, et ce fut en buvant, en fraternisant avec eux qu'il apprit les crimes qu'ils avaient commis, ceux qu'ils devaient commettre, les noms de leurs complices et même ceux des femmes avec lesquelles ils avaient de honteuses liaisons. Les renseignemens qu'il reçut le mirent à portée de faire prendre en flagrant délit une foule d'entre eux et de découvrir leurs relations. La confiance qu'il leur inspirait était si grande que lorsque quelqu'un de leurs camarades était assez heureux pour s'échapper au moment d'une arrestation, il venait l'informer de son changement de domicile, ou de sa fuite; de sorte qu'il était *toujours dans les souliers de tout son monde.*

Il existait à cette époque un recéleur fort adroit; depuis long-temps la police surveillait

ses démarches, mais il était difficile de découvrir ce que devenaient les objets qu'il recevait des voleurs. Instruit de sa demeure, Vidocq se posta dans un coin peu éloigné et attendit sa sortie. Le recéleur parut; il le suivit un moment et l'aborda ensuite, en l'appelant d'un autre nom que le sien. Le recéleur lui dit qu'il se trompait; Vidocq soutint qu'il était bien l'homme dont il avait prononcé le nom; cet individu offrit de lui prouver le contraire; Vidocq y consentit, à condition qu'il l'accompagnerait à un corps-de-garde qui n'était qu'à quelques pas de là. Dès qu'ils furent entrés, l'agent secret l'invita à montrer ses papiers: comme il n'en avait aucun, il fut fouillé, et l'on trouva sur lui trois montres d'or et vingt-cinq doubles Napoléons enveloppés d'un mouchoir. Vidocq déposa ces objets au corps-de-garde, et ordonna de retenir le recéleur.

Muni du mouchoir et déguisé en commissionnaire, il se transporta chez la femme de ce misérable. Elle était en compagnie; il la prit à part et lui dit que son mari venait d'être ar-

rêté, qu'on lui avait enlevé ses montres et l'argent qui était dans le mouchoir, et que craignant d'avoir été trahi, il l'envoyait près d'elle pour enlever au plus vite tout ce qui pouvait le compromettre. La femme donna dans le piège d'autant plus facilement que la vue du mouchoir ne lui laissait aucun doute sur la véracité des assertions du faux commissionnaire. Elle pria Vidocq d'aller chercher trois fiacres destinés à recevoir les objets volés; il sortit, et les fiacres rendus à la porte; il recommanda à un de ses affidés de ne pas les perdre de vue. Il remonte chez la femme du recéleur, et en un instant les voitures sont remplies de pendules, de candélabres, de draps, de mousselines, etc. Elles partent; mais à peine ont-elles fait quelques pas que la force armée arrive, les entoure, et tout est pris. Il est inutile d'ajouter que traduits devant la Cour d'assises, les époux succombèrent sous le poids des charges qui s'élevaient contre eux.

Ce fut dans ces entrefaites qu'apparut dans le faubourg Saint-Germain la bande du fameux

Gueuvive, dit *Constantin* ou *Antin* : c'était un ancien maître d'armes que l'amour de la débauche avait conduit au crime. On parlait de Gueuvive comme d'un brigand fort redoutable, et l'on citait de lui une foule de traits qui prouvaient une audace peu commune. La police était sur les traces de cette bande; mais il s'agissait de prendre ceux qui la composaient sur le fait ou nantis d'objets volés, car la plupart d'entre eux avaient de fort bons papiers.

Muni d'instructions suffisantes, Vidocq se mit à parcourir tous les mauvais lieux du faubourg Saint-Germain. A minuit il se présenta chez un nommé Boucher; pendant qu'il prenait un verre d'eau-de-vie avec des filles publiques, le nom de Constantin fut prononcé par un individu qui buvait à une table voisine. Il questionna adroitement une de ces filles au sujet de Constantin; celle-ci, trompée par le costume, le langage et les gestes de Vidocq, le prit pour un des *amis*, et ne balança pas à lui dire qu'il venait à toute heure chez Boucher,

et lui indiqua même les endroits qu'il fréquentait le plus.

Vidocq retourna chez Boucher le lendemain à midi : Constantin s'y trouvait; il eut bientôt fait connaissance avec lui. On parla de dîner, Gueuvive lui propose d'être d'une partie qu'il a arrangée : Vidocq accepte, et ils se rendent ensemble à la barrière du Maine, où quatre *amis* de Gueuvive doivent s'être réunis. Ils y étaient en effet.

On but largement. Lorsqu'il fallut se retirer, Vidocq, qui s'était fait passer pour un *grinche* fraîchement arrivé à Paris, déclara qu'il ne savait où passer la nuit. Joubert, l'un des convives, lui offrit un asile; Vidocq n'eut garde de le refuser, et il se laissa conduire par le digne acolyte de Gueuvive, rue Saint-Jacques, n° 99, où il occupait une petite chambre avec la fille Cornevin, sa maîtresse. Comme il n'y avait qu'un lit, ils couchèrent tous trois ensemble.

Le lendemain ils furent réveillés par Gueuvive qui venait les chercher pour aller déjeuner à

la Glacière. En chemin celui-ci prit Vidocq en particulier et lui adressa différentes questions auxquelles il eut l'air de ne répondre qu'avec méfiance. Pressé de s'expliquer sur sa position, il finit par lui donner à entendre qu'il pouvait bien être un échappé du bague de Toulon. Gueuvive lui recommanda d'être discret avec ses camarades, attendu qu'ils étaient un peu bavards, et l'assura que, pourvu qu'il ne fût pas connu de ce *gueux de Vidocq*, il n'aurait rien à craindre à Paris.

Vidocq, curieux de savoir ce que pensait de lui son compagnon, maintint la conversation sur son propre compte. Gueuvive prétendit le connaître et savoir son logement. « Ah ! dit-il, c'est un fameux coquin que ce Vidocq ! il en a fait voir de cruelles à bien du monde ! »
 « aussi si tous les *grinches* étaient de ma trempe »
 « il y a long-temps qu'il aurait sauté le pas. »
 — « Bah ? reprit Vidocq, voilà comme vous êtes tous : beaucoup de langue et peu d'effet. » — « Vraiment ! Eh bien ! veux-tu que nous lui fassions son affaire ce soir même ? »

Vidocq, curieux de savoir si Gueuvive connaissait réellement sa demeure, accepta la proposition, et il fut convenu qu'à la tombée de la nuit ils attendraient Vidocq à sa porte, armés d'une poignée de gros sous liés dans un mouchoir, et qu'ils lui donneraient ce qu'ils appelaient son *décompte*. L'heure indiquée étant venue, ils se mirent en route, et Vidocq ne fut pas peu surpris de se voir conduire précisément devant son logement. Il ne put comprendre que, sachant ainsi son adresse, Gueuvive ne le connût pas personnellement. Après avoir attendu inutilement ce *scélérat de Vidocq*, ils se retirèrent et renvoyèrent la partie au lendemain.

Il était minuit, Gueuvive, satisfait de la bonne volonté de son nouveau camarade, lui confia que dans une heure il devait se trouver avec quelques uns de sa bande dans la rue Cassette, pour commettre un vol, et lui proposa d'y participer. Vidocq répondit qu'il ne demandait pas mieux, mais qu'il ne voulait pas sortir de nuit sans papiers. Il fut convenu

qu'il irait les attendre dans la chambre de Joubert.

Il se hâta de donner avis de ce projet à M. Henry, qui mit sur pieds autant de monde qu'il fallait pour s'emparer des voleurs; de sorte qu'ils étaient à peine de retour de leur expédition que la police envahit la chambre. Vidocq, dès les premiers coups frappés à la porte de la maison, s'était glissé sous le lit de la fille Cornevin, et l'on pense bien que les agens ne l'y découvrirent pas, quoiqu'ils l'eussent sondé avec leurs cannes.

Demeuré seul avec la maîtresse de Joubert, il lui donna un rendez-vous pour le lendemain et se retira. C'était de cette fille qu'il attendait la liste de tous les affidés de Guenivive. Comme il se montrait très généreux envers elle, il l'obtint facilement. Mis en rapport avec la bande, il réussit à la faire prendre en flagrant délit, à l'aide d'un de ses agens qui s'y était enrôlé. Elle était composée de dix huit individus qui furent ainsi que leur chef condamnés aux travaux forcés.

De pareils succès dûrent accroître la jalousie des autres agens secrets. En effet, chaque jour ils tendirent des pièges à leur intrépide collègue; mais ils ne purent le prendre dans aucun; alors ils eurent recours aux dénonciations: ce moyen ne leur réussit pas mieux, car M. Henry, dont Vidocq avait acquis la confiance, lui remettait toutes les lettres qu'on écrivait au préfet dans l'objet de lui nuire et lui permettait de répondre par écrit à toutes leurs attaques.

Ils se plaignaient en général qu'il leur donnait trop d'occupation. Une circonstance lui fournit l'occasion de s'affranchir d'eux et de marcher tout à fait seul.

Depuis 1810, on signalait à la police des vols d'une telle nature qu'elle crut devoir déployer la plus grande activité pour en connaître les auteurs. Des appartemens situés au premier et au second étage étaient journellement dévalisés; on fut long-temps avant de pouvoir être sur les traces de ces voleurs, qui paraissaient avoir une connaissance parfaite des lo-

calités. Enfin le hasard fournit à Vidocq un moyen de les découvrir. Dans une maison de la rue Saint-Charles, que ces coquins venaient de piller, bien que le commissaire de police y demeurât, il trouva un de ces petits sacs de toile dont les cochers de fiacre se servent pour donner l'avoine à leurs chevaux, et qu'ils nomment *musette*. Vidocq pensa que le vol avait dû être commis par des cochers; il alla aux renseignemens et ne tarda pas d'apprendre que la musette appartenait à un nommé Hussón, conducteur du fiacre n° 712. Cet individu fut arrêté, et, d'après ses dépositions, un des frères Delzève, Métral, frotteur chez l'impératrice Joséphine, Pissard, Lebrun, Ma-bon, dit l'Apothicaire, Durand, Sérassé et autres, au nombre de vingt-deux, tombèrent également sous la main de la police. Ils appartenaient tous à la classe des commissionnaires, des cochers et des frotteurs, classe qui avait joui jusqu'alors d'une réputation de probité. Delzève jeune, surnommé l'Ecrevisse, fut le seul qui échappa aux investigations de Vidocq.

Il sentit que pour rendre son succès complet il fallait s'en saisir à tout prix.

Le 31 décembre 1812, Vidocq instruit qu'une blanchisseuse lui avait donné asile ainsi qu'à son frère, pensa que, par reconnaissance, Delzève ne manquerait pas d'aller lui souhaiter la bonne année. Cette femme demeurait rue des Grésillons, faubourg Saint-Honoré. Il s'y rend accompagné de trois inspecteurs, vers les sept heures du soir. Ils se mettent aux aguets dans le voisinage; mais après avoir resté jusqu'à minuit à leur poste, les agens, glacés par un froid excessif, veulent absolument se retirer. Vidocq s'éloigne avec eux; mais bientôt, se reprochant l'abandon d'une surveillance dont il pressent les plus heureux résultats, il entre dans un café, avale quelques verres de vin chaud et retourne dans la rue des Grésillons, bien déterminé à ne la quitter qu'au jour. Il se blottit dans un coin; mais le froid devient si rigoureux qu'après y avoir passé près de deux heures il sent faiblir son courage et son sang se congeler. Décidément

il n'y peut plus tenir : il faut partir. Cette idée le désole. Il va se retirer lorsqu'il aperçoit non loin de là un tas de fumier ; il y court, creuse une fosse assez profonde pour le recevoir et s'y place. Ravivé par la vapeur du fumier, il attend avec persévérance

Le moment où l'Aurore avec ses doigts de rose
Sépare en souriant la nuit d'avec le jour.

Cinq heures venaient de sonner : la porte de la maison qu'habite la blanchisseuse s'ouvre, et une femme sort sans la refermer. Vidocq s'élançe aussitôt de sa retraite et entre dans la cour sans faire le moindre bruit. Il lui vient dans l'idée que Delzève pouvait bien être couché avec sa maîtresse ; pour s'en assurer, il siffle à la manière des cochers (c'est ainsi que les associés de ce bandit avaient l'habitude de s'appeler), il ne s'est point trompé : une voix répond à ce signal ; c'est celle de Delzève. « Qui est là, dit-il ? — C'est le Chauffeur* qui

* Nom du cocher qui avait appris à Delzève le
métier de conducteur.

« te demande. — Dans un moment, je suis à
« toi. — Dépêche-toi, et viens me rejoindre chez
« le rogomiste du coin. — C'est bon. »

Vidocq feint de sortir, et refermant avec bruit la porte qu'il vient de rouvrir, il court se cacher sous un escalier. Delzève descend avec rapidité ; dès qu'il est dans la cour Vidocq sort de sa cachette, le saisit au collet et lui mettant un pistolet sur la poitrine : « Tu es mon
« prisonnier, lui dit-il ; suis-moi et songe qu'au
« moindre geste je te casse une épaule. »

Delzève, étourdi de ce qui lui arrive, se laisse conduire à un fiacre sans opposer la moindre résistance ; Vidocq le fait monter, et les voilà en route pour la préfecture. Pendant le trajet, il le traite avec beaucoup de douceur ; il le fit même boire et déjeuner. En échange de ses politesses, Delzève lui fit d'importantes révélations sur un grand nombre de ses affidés, espérant par là de se rendre intéressant aux yeux de la justice. Telles furent les étrennes que Vidocq offrit au préfet de police le 1^{er} janvier de l'an de grâce 1813.

CHAPITRE XXI.

Jalousie des agens et des officiers de paix. — Complots contre Vidocq. — La dame Noël, pianiste; Mongenet et Desbois. — Trahison d'un agent. — Il les repêche. — Fossard. — Les rideaux jaunes. — La bossue. — Le commissaire. — Le neveu du marchand de vin. — L'eau de Cologne. — Arrestation de Fossard; deux traits de ce brigand.

L'arrestation de Delvèze doubla l'animosité que les officiers de paix et leurs agens nourrissaient contre Vidocq; mais il s'en consola par l'idée d'avoir rempli ses devoirs et justifié pleinement la confiance de M. Henry. D'un autre côté, les voleurs dont il déjouait sans cesse les trames, ne lui en voulaient pas moins: plus d'une fois ils tentèrent de l'assassiner; mais sa force corporelle et son intrépidité rendirent vains tous leurs efforts. Parmi ceux qu'on n'avait pu encore atteindre, on signalait particu-

lièrement Victor Desbois et Mongenet, dit Tambour; ces deux brigands, condamnés aux travaux forcés, étaient parvenus à s'échapper plusieurs fois du bagne. Vidocq se mit à leur recherche. Il sut qu'une maîtresse de piano, dont le fils était aux galères, leur donnait asile, ainsi qu'à d'autres malfaiteurs. D'après les renseignemens qu'il obtint sur la dame Noël (c'était le nom de la maîtresse de piano), il se présenta chez elle sous le nom de Germain, dit Capitaine, camarade de son fils, qu'on avait surnommé Noël aux bésicles. A ce nom, elle le reçut avec une rare cordialité. Vidocq soutint son rôle à merveille; bientôt il fut tout-à-fait dans ses bonnes grâces. Profitant des avantages de sa position, il prit si bien ses mesures que Desbois, Mongenet et autres coquins, ne pouvaient manquer d'être pris chez cette nouvelle *mère des voleurs*; mais trahi par un de ses agens, il vit tout-à-coup ses projets traversés et fut sur le point d'être pris dans ses propres filets. Ce contretemps ne fit toutefois que retarder son triomphe. Peu de temps après on les repêcha.

La trahison de cet agent fit sentir à Vidocq la nécessité de se passer d'auxiliaires le plus qu'il le pourrait.

Depuis plusieurs mois les officiers de paix étaient à la poursuite du fameux Fossard, qui se trouvait à Paris après s'être évadé pour la quatrième fois du bagne. L'arrestation de cet individu offrait d'autant plus d'inconvénients, que les nommés Gôreau et Florentin, dit *Châtelain*, détenus à Bicêtre, l'avaient signalé au préfet comme un bandit fort adroit, *armé jusqu'aux dents*, et décidé à faire sauter la cervelle à l'agent qui se présenterait pour l'arrêter. Aucun de ces messieurs ne se souciait de se trouver en présence de ce forcené. M. Pasquier eut recours à Vidocq, ce qui ne laissa pas d'irriter les officiers de paix, car ils étaient comme ces eunuques du sérail, qui ne veulent pas laisser faire aux autres ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes. Pour tout renseignement, il reçut cette note de M. Henry :

« Fossard demeure à Paris, dans une rue qui
« conduit de la Halle au boulevard, c'est-à-

« dire de la rue Comtesse-d'Artois jusqu'à la
« rue Poissonnière, en passant par la rue
« Montorgueil et le Petit-Carreau; on ignore à
« quel étage il habite; mais on reconnaîtra les
« croisées de son appartement à des rideaux
« jaunes en soie et à d'autres rideaux en mous-
« seline brodée. Dans la même maison reste
« une petite bossue, couturière de son état et
« amie de la fille qui vit avec Fossard. »

Vidocq part; il se métamorphose en barbon de soixante ans : des rides factices, une queue, du crépé à frimas, un chapeau à trois cornes, une canne à pomme d'or et un habit analogue, lui donnaient tout-à-fait l'air d'un rentier du Marais. Le voilà à parcourir le quartier qui lui a été indiqué, et à prendre note de tous les rideaux jaunes qu'il aperçoit. Il en inscrivit sur son carnet plus de cent cinquante. Il importait de savoir quels étaient ceux derrière lesquels il pouvait trouver Fossard; la chose n'était pas facile. Ayant de meilleures jambes que ne le faisait supposer son costume, il ne balança pas à monter dans toutes les maisons où il avait

remarqué des rideaux de la couleur qui lui était indiquée. On ne dévide pas trente mille marches par jour; cette opération dura près d'une semaine. Le peu de succès de ses démarches le détermina à aviser à un autre moyen. Présumant que la bossue dont parlait la noté sortirait pour aller faire de petits achats, il résolut de se poster chaque matin au point du jour dans un endroit favorable; il commença par la rue Thévenot. A sa seconde séance, il fut assez heureux pour voir entrer chez l'épicier une femme dont l'épaule était un peu hasardée : son bon génie lui fit pressentir qu'il touchait au terme de ses recherches. Il suit la bossue, qui, après avoir terminé ses emplettes, enfile une allée de la rue du Petit-Carreau. Quelques renseignemens qu'il reçoit d'une personne de la maison, semblent le confirmer dans son opinion; il monte et frappe à la porte qu'on lui a désignée; on ouvre : c'est la bossue. Vidocq s'excuse sur l'importunité de sa visite, et après les complimens d'usage, lui annonce qu'elle a pour but de retrouver sa

femme, qui lui a été enlevée par un aventurier. Au signalement qu'il donne de Fossard, la bossue répond que le monsieur dont il parle a bien demeuré dans la maison avec une fort jolie dame, mais qu'ils sont déménagés depuis quelque temps. Vidocq, jouant le désespoir, la supplie de lui donner leur nouvelle adresse; elle répond qu'ils ont employé des commissionnaires étrangers au quartier pour transporter leurs meubles et l'engage à voir le propriétaire de la maison, qui pourra peut-être lui dire ce qu'ils sont devenus. Vidocq remercie l'obligeante couturière, et se rend chez le propriétaire; mais celui-ci ne put lui dire autre chose, sinon qu'ils avaient payé leur terme, et que depuis leur départ il n'avait pas entendu parler d'eux.

Le désappointement fut grand; néanmoins Vidocq ne se découragea pas : sachant que les commissionnaires d'un quartier à l'autre se connaissait presque tous, il s'adressa à l'un de ceux de la rue du Petit-Carreau, qui lui indiqua un de ses confrères comme ayant coopéré au déménagement de Fossard.

Le commissionnaire désigné était rusé; il avait l'air de vouloir faire aller Vidocq; celui-ci s'en aperçut, mais il eut soin de ne point se laisser pénétrer par l'Auvergnat. Reproduisant la fable qu'il avait faite à la bossue, il lui donna dix francs; le commissionnaire le remit au lendemain; c'était le 27 décembre, et comme Vidocq voulait présenter Fossard au préfet le 1^{er} janvier, il n'avait pas trop de temps à perdre. Il fut exact au rendez-vous; mais le commissionnaire se montra exigeant: quelques pièces de cinq francs le décidèrent enfin à marcher. Il le conduisit dans la rue Duphot, et lui montra la maison où demeurait le prétendu rival. Après s'être assuré chez un marchand de vin si le commissionnaire ne l'avait pas trompé, il le renvoya, et comme il se défiait de lui, quelques agens eurent l'ordre de le coffrer; ensuite il alla se travestir en charbonnier. Sous cet habit, qui le rendait méconnaissable aux yeux même de ceux qu'il voyait le plus fréquemment, il étudia le terrain et se mit en mesure.

Goreau et Florentin avaient recommandé au préfet de prévenir les agens qu'il chargerait de l'arrestation de Fossard, que ce brigand avait continuellement sur lui un poignard et deux pistolets, dont un à deux coups était caché dans son mouchoir, qu'il tenait toujours à la main.

Persuadé que cet individu n'hésiterait pas à commettre un meurtre de plus s'il se voyait sur le point d'être arrêté, Vidocq crut devoir mettre le marchand de vin dans la confiance de sa mission. Il lui signala Fossard comme un scélérat qui devait le voler et l'assassiner au besoin le soir même. Effrayés du danger qu'ils couraient, le marchand de vin et sa femme promirent de seconder Vidocq de tous leurs efforts.

Il se posta dans un petit cabinet d'où il pouvait voir Fossard lorsqu'il sortirait. Après l'avoir attendu long-temps, il l'aperçut enfin; certain que c'était bien lui, il voulut mettre aussitôt son mandat à exécution; mais un des agens qu'il avait apostés au-dehors le prévint

que Fossard avait son pistolet à la main : la partie fut remise au jour suivant. C'était le 31 décembre, vers les 11 heures du soir, Fossard rentre pour se coucher; il monte l'escalier en fredonnant, ce qui annonce qu'il est tout-à-fait sans défiance. Vidocq a les yeux sur sa croisée; dès qu'il n'y voit plus de lumière, il fait avertir un commissaire de police et des gendarmes qui attendent dans le corps-de-garde le plus prochain; ils arrivent sans bruit, et l'on délibère sur les moyens d'arrêter le brigand sans courir le risque de perdre un seul homme. Il fut d'abord convenu qu'on attendrait le jour pour agir. La fille Tonneau, qui vivait avec lui, descendait de très-bonne heure pour aller chercher du lait; on devait profiter de son absence pour tomber à l'improviste sur Fossard, à l'aide de la clef qu'on enlèverait à sa maîtresse. Cet expédient n'était pas sans danger, car il pouvait se faire que Fossard sortît ce jour-là le premier; alors, gare le pistolet! Vidocq eut recours à une ruse qui se rattachait à ce plan. La marchande de vin avait un neveu

de dix ans, fort intelligent pour son âge. On se décida à l'envoyer chez madame Hazard (c'est le nom qu'avait pris la concubine de Fossard) demander de l'eau de Cologne pour sa tante, qui serait censée se trouver mal. Le petit bonhomme, après avoir répété le rôle qu'il est chargé de remplir, monte en chemise chez Fossard, et tire le cordon de la sonnette. « Qui est là? crie-t-on de l'intérieur. — C'est moi, » madame Hazard, c'est Louis; je viens vous » prier de me donner un peu d'eau de Cologne » pour ma tante qui se meurt.»

La porte s'ouvre, et pendant que deux gendarmes se saisissent de la fille Tonneau, et lui mettent une serviette sur la bouche, Vidocq s'élançe sur Fossard qui, stupéfait de cette attaque inopinée, se laisse garrotter dans son lit sans proférer une parole. On procéda sur-le-champ à des perquisitions; plusieurs bijoux d'un grand prix et dix-huit mille francs, tant en espèces qu'en billets de banque, furent trouvés dans sa chambre, et mis, ainsi que lui, entre les mains de la justice,

Réintégré au bagne, Fossard a tenté plusieurs fois de s'évader : quelques uns de ses camarades, rendus à la liberté, rapportent qu'il a juré la perte de Vidocq, et que ses tentatives d'évasion n'ont pour but que la mort de l'ex-chef de la police de sûreté. Ceux qui connaissent le caractère de ce brigand ne doutent pas qu'il n'accomplît son dessein s'il parvenait à s'échapper. On cite de lui des traits d'un courage extraordinaire.

Un jour il s'était introduit à l'aide d'une fausse clef dans un appartement situé au deuxième étage; pendant qu'il était occupé à le piller, le propriétaire entre et voit le voleur; celui-ci, qui ne s'attendait pas à ce qu'il revînt sitôt, ouvre une fenêtre, s'élance et tombe dans la rue sans se faire aucun mal.

Une autre fois, surpris sur les toits de Bicêtre pendant qu'il s'évadait, on lui tira plusieurs coups de fusil; loin d'être intimidé, il continua de marcher aussi tranquillement que s'il n'eût pas été découvert; parvenu au bord il se laisse glisser et tombe du côté de la cam-

pagne; tout autre se fût assommé, Fossard ne se fit pas la moindre égratignure; il en fut quitte pour ses vêtements, que la commotion de sa chute fit éclater.

CHAPITRE XXII.

Un grand coup de filet chez Dénoyers.—Formation de la brigade de sûreté.—Coco-Lacour, Goreau et Florentin.—Pièges tendus à Vidocq.—Les fidèles de l'église Saint-Roch.—Il enfonce Gaffré et Manigant.

A l'époque où Fossard fut repris, un grand nombre de voleurs et de forçats évadés, parmi lesquels figuraient beaucoup de déserteurs des bataillons coloniaux, se réunissaient à la Courtille, chez le célèbre Dénoyers. Vidocq, dont le nom était devenu populaire et fort redouté des malfaiteurs, résolut de faire une raffle dans cet établissement. Muni des pouvoirs du préfet de police et d'un certain nombre de menottes,

il s'y rend accompagné de deux agens et de huit gendarmes; il entre dans la salle de danse suivi de deux de ces derniers, et enjoint aux musiciens de cesser de jouer. Les cris *à la porte!* se font entendre. Vidocq, exhibant son mandat, ordonne aux hommes d'évacuer la salle; ils murmurent et finissent par obéir. Alors il va se placer à l'entrée, et, pendant que l'évacuation s'opère, il fait, avec de la craie blanche, une croix sur le dos de chaque individu qui doit être arrêté. Les gendarmes, prévenus de cet expédient, se saisissent d'eux au fur et à mesure qu'ils se présentent et conduisent au corps-de-garde, où l'on en forme un cordon qui part immédiatement pour la préfecture de police. Trente-deux de ces misérables furent ainsi mis à la disposition de l'autorité.

Peu de temps après, et dans l'espace de deux mois, il parvint à faire arrêter plusieurs autres bandes qui exerçaient leur criminelle industrie dans le faubourg Saint-Germain. Le nombre des voleurs qui les composaient s'élevait à plus

de cent. Enfin, du 1^{er} janvier au 31 décembre, il avait effectué 772 arrestations et 39 saisies d'objets volés, et tout cela uniquement avec le secours de douze agens qu'on avait mis sous ses ordres. Dès-lors on l'autorisa à s'en adjoindre quatre de plus; il les choisit parmi les filoux les plus renommés; de ce nombre était Coco-Lacour, aujourd'hui son successeur*,

* Vidocq donne dans ses Mémoires la biographie de cet individu. Le père de Coco-Lacour était portier dans la rue du Lycée. Il mourut, et Lacour, orphelin en bas âge, fut élevé par les courtisanes et les modistes du Palais-Royal, alors *Palais-Égalité*. Recueilli par la femme Maréchal, qui tenait une maison de prostitution placée des Invalides, il s'y montra très complaisant. « *Il était au service de tout le monde, et s'accommodait à tous les besoins de l'établissement.* »

Quelques vols qu'il commit chez des marchands de dentelles le firent enfermer pour cinq ans à Bicêtre. Son visage efféminé, sa voix douce et ses manières plurent singulièrement à un M. Mulner qui, condamné à seize ans de fer, avait été assez heureux pour faire commuer sa peine à seize ans

Goreau et Florentin qui, détenus depuis longtemps à Bicêtre, demandaient instamment de

d'emprisonnement. M. Mulner se chargea de l'éducation de Coco-Lacour, « et il est à presumer qu'il le poussa avec amour, puisqu'en très peu de temps Coco fut en état de parler et d'écrire sa langue à peu près correctement. »

Ne voulant pas entrer dans tous les détails que donne Vidocq sur la vie de son successeur, nous nous bornerons à transcrire ici les notes suivantes, qui ont été extraites des registres de sûreté; elles suffiront au lecteur pour le mettre à même de juger en quelles mains est passé le sceptre de Vidocq.

Les voici :

« LACOUR (Marie-Barthélemy), âgé de onze ans, demeurant rue du Lycée, écroué à la Force le 9 ventose an XI, comme prévenu de tentative de vol; et, onze mois après, condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel.

« *Idem.* Arrêté le 2 prairial suivant, et reconduit de nouveau à la Force, comme prévenu de vol de dentelles dans une boutique. Mis en liberté ledit jour par l'officier de police judiciaire du deuxième arrondissement.

l'emploi dans la police, et s'engageaient à faire prendre beaucoup de leurs confrères. Plus

• « *Idem.* Enfermé à Bicêtre le 23 thermidor, an X, par M. le préfet; mis en liberté le 28 pluviôse an XI, et conduit à la Préfecture.

« *Idem.* Entré à Bicêtre le 6 germinal, an XI, par ordre de M. le préfet; remis à la gendarmerie le 22 floréal suivant, pour être conduit au Havre.

« *Idem.* Agé de 17 ans, *filou connu*, déjà plusieurs fois arrêté comme tel, enrôlé volontairement à Bicêtre en juillet 1807, pour servir dans les troupes coloniales; remis le 31 dudit mois à la gendarmerie, pour être conduit à sa destination. Évadé de l'île de Rhée dans la même année.

« Le même LACOUR, dit Coco, (Barthélemy) ou Louis; *Barthélemy*, âgé de 21 ans, né à Paris, commissionnaire en bijoux, demeurant faubourg Saint-Antoine, n° 297. Conduit à la Force comme prévenu de vol; condamné à deux ans de prison par jugement du tribunal correctionnel, le 18 janvier 1810, conduit ensuite au ministère de la marine comme déserteur.

« *Idem.* Conduit à Bicêtre, le 22 janvier 1812, comme *voleur incorrigible*. Conduit à la préfecture le 3 juillet 1816, »

tard, le nombre des agens de la brigade de sûreté fut porté à vingt, ensuite à vingt-huit. C'est avec si peu de monde que Vidocq fut obligé de surveiller plus de 1,200 malfaiteurs échappés ou libérés des fers, et exécuter par année près de 500 mandats. Il est juste de dire que les hommes sous ses ordres le secondaient avec autant de dévouement que de persévérance; que leur activité suppléait au nombre, et qu'excités par l'exemple de leur chef, qui toujours et partout payait de sa personne, ils avaient le talent de se multiplier. Nous devons ajouter que la vigilance de la

Ce fut à cette époque qu'il devint secrétaire de Vidocq; plus tard il abandonna ce poste, par suite d'une altercation qu'il eut avec ce dernier, qui ne put lui faire entendre que sa compagne, successivement fruitière et blanchisseuse, depuis qu'elle n'était plus autre chose, devait, dans son intérêt, se choisir une industrie plus relevée. Comme nous aurons occasion de revenir sur le compte de Coccolacour, le lecteur sera parfaitement au courant de ce qui concerne cet individu.

garde nationale contribuait puissamment au succès de leurs opérations. Intéressée au maintien de la tranquillité publique, c'était toujours avec empressement qu'elle fournissait des auxiliaires à la brigade de sûreté. Parmi les individus dont elle était composée, se trouvaient toutefois quelques mauvais garnemens qui ne laissaient pas de voir Vidocq de mauvais œil; jaloux de sa réputation, de ses succès, et surtout de la confiance dont il jouissait près du préfet et de M. Henry, ils lui tendaient mille pièges; mais Vidocq, plus rusé qu'eux, ne donnait dans aucun, et souvent il lui arrivait d'y précipiter ceux qui les avaient préparés pour le perdre. Cette animadversion datait de loin; elle provenait de la répugnance de Vidocq à participer aux vols qu'ils commettaient de concert avec les malfaiteurs. Lors de son entrée dans la police, il avait été adjoint au juif Gaffré dont nous avons parlé; celui-ci craignant que Vidocq ne le supplantât, fit tous les efforts imaginables pour se débarrasser de lui; mais Vidocq, non moins rusé que ce vieux

renard , trouva le moyen de le prendre dans ses propres filets sans qu'il s'en doutât, et de le faire enfermer au dépôt pendant huit mois.

Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il revint à la charge; mais Vidocq l'attendait de pied ferme.

Un jour Gaffré vint lui proposer d'aller à l'église Saint-Roch, où une solennité religieuse devait attirer une affluence considérable, Vidocq accepta: Manigant, l'un des plus adroits filous de la capitale, se joignit à eux, et ils partirent. L'église était si pleine qu'on s'y portait. Vidocq, dans l'intérêt du service, se sépara de ses deux compagnons et alla se placer dans un endroit d'où il pouvait avoir l'œil sur eux. Il y était à peine, qu'il les vit serrer fortement un vieillard contre un pilier. Au trouble, à l'agitation dont le visage de ce brave homme est empreint, Vidocq redouble d'attention. Bientôt le vieillard, que la sainteté du lieu empêche de crier, agite en l'air deux mains qu'il voudrait bien sans doute avoir plus bas, tandis que son chapeau rebondit sur la foule; de l'une il tient sa tabatière et de l'autre sa

canne à pomme d'or: Vidocq a compris que Gaffré vient de lui enlever sa montre.

Les deux filous s'éloignent du bon homme et vont exercer leur industrie sur d'autres points; Vidocq, qui ne les a pas perdus un instant de vue, les rejoint à la sortie de l'église et va dîner avec eux aux dépens des fidèles.

Ils étaient loin de se douter qu'il eût connaissance de leurs vols. On but largement, et Vidocq, contrefaisant l'homme ivre, demanda au garçon du restaurant un endroit où il pourrait satisfaire un besoin; il le conduisit dans un cabinet d'aisances. Vidocq s'y étant enfermé, écrivit à la hâte un billet par lequel il informait M. Henry que Gaffré et Manigant venaient de voler une montre dans l'église Saint-Roch et qu'ils passeraient dans une heure par le Marché Saint-Jean. Il descendit ensuite dans la rue, expédia ce billet par un commissionnaire, et alla rejoindre les deux filous.

Comme il fallait donner le temps à M. Henry de prendre ses mesures, Vidocq continua son rôle jusqu'à ce que l'heure fût écoulée; alors il

feignit de reprendre peu à peu son sang-froid, et ils partirent.

Arrivés au Marché Saint-Jean, ils furent arrêtés par l'inspecteur Ménager, qui les conduisit au corps-de-garde. On les fouilla, et la montre dont avait parlé Vidocq fut trouvée sur Gaffré. Interrogé sur la manière dont il se l'était procurée, il affirma l'avoir achetée. On fut d'autant plus certain du contraire que cette montre était entourée de diamans; mais le vieillard à qui elle avait été volée ne l'ayant point réclamée, on ne put condamner Gaffré: on se borna à le retenir quelque temps à Bicêtre, par mesure administrative. En sortant de prison il fut placé sous la surveillance des autorités de Tours; il revint plus tard à Paris où il est mort en 1822.

CHAPITRE XXIII.

Goupil.—Corvet et sa femme.—La bande à Vidocq.
—Les gants de peau de daim.—Trahison de Coco-Lacour et autres.—Leblanc, Peyois, Lefebure et Berthelet.—Une séance chez Guillotin.—Riboulet et Manon la Blonde.—Rolé, Debuire et la Bitche, enfoncés.

La police avait fort peu de confiance en ses agens à l'époque dont il s'agit; aussi recourait-elle à mille moyens pour les éprouver.

Un jour Goupil, ce Saint-Georges de la savate, contre lequel Vidocq avait lutté pendant son séjour à Bicêtre, vint lui proposer de faire financer un cabaretier qui désirait obtenir la permission de rester ouvert une partie de la nuit. Vidocq feignit de se prêter à ses manœuvres; mais au lieu de les seconder, il se rendit auprès de M. Henry et l'instruisit de la pro-

position de Goupil, M. Henry, pour lui témoigner combien il était satisfait de sa conduite, lui mit sous les yeux un grand nombre de rapports que les officiers de paix avaient adressés contre lui, en l'engageant à ne point s'en inquiéter. « Je sais, lui dit il, le cas que je dois faire de toutes ces notes; je ne crois pas un mot de ce qu'elles contiennent, et la preuve en est évidente, puisque je vous emploie toujours avec la même confiance. »

Corvet, autre brigand non moins audacieux que ceux dont nous venons de parler, voulut essayer à son tour d'entortiller Vidocq. Ce misérable lui proposa de dévaliser une chambre rue de la Haumerie : sa femme devait être de la partie. Vidocq, après s'être fait tirer un peu l'oreille, feignit d'y consentir. Il fut convenu qu'à quatre heures on se réunirait chez un marchand de vins et que Vidocq y demeurerait pendant que Corvet et sa femme iraient travailler. Dans l'intervalle, Vidocq écrivit à M. Allemain, commissaire de police, qui prit si bien ses mesures que les époux furent arrêtés

à l'instant même où ils sortaient de l'appartement qu'ils venaient de voler. Traduits devant la cour d'assises, Cornet et sa femme furent condamnés à dix ans de travaux forcés.

Lors de la formation de la brigade de sûreté, les officiers de paix et leurs agens jetèrent les hauts cris, et répandirent partout qu'elle n'était composée que de forçats libérés ou d'escrocs. Ils imaginèrent de lui donner le surnom de *bande à Vidocq*. N'ayant pu réussir à le faire renvoyer, ils eurent recours à tous les moyens pour rendre ses agens odieux à l'autorité. Dès qu'il se commettait un vol, leurs rapports donnaient à entendre que les auteurs présumés appartenaient à cette brigade; il en était de même à l'égard des rassemblemens : ils avaient toujours été provoqués par les agens de Vidocq. Celui-ci, lassé de ces perpétuelles calomnies, voulut y mettre un terme. Il signifia à sa brigade de se pourvoir de gants de peau de daim, et déclara qu'il renverrait sur-le-champ celui de ses agens qui serait rencontré dehors sans être ganté.

Cette mesure produisit un très bon effet. Les officiers de paix, qui savaient fort bien que pour *travailler* dans la foule il faut avoir les mains nues, en furent tout-à-fait déconcertés.

Enfin le temps des épreuves était passé; Vidocq n'avait plus à se tenir en garde que contre les manœuvres de quelques-uns de ses agens, qui convoitaient sa place. De ce nombre était Coco-Lacour : dissimulé, rampant, il se donnait un mal incroyable pour lui nuire tout en l'accablant de politesses. Il était l'ame de certains conciliabules où l'on conspirait sa chute comme celle d'un tyran. Secondé par trois de ses camarades, Chrétien; Utinet et Descotard, il ourdit une trame dont il se promettait le plus brillant résultat. Vidocq, au redoublement de zèle et de souplesse des conjurés, comprit qu'on avait contre lui de forts mauvais desseins; mais il était loin de soupçonner le piège dans lequel on voulait l'entraîner, lorsque les nommés Leblanc, Peyois Lefebure et Berthelet, prévenus de vol avec effraction à l'aide d'une pince ou *monseigneur le Dauphin*, furent

traduits devant la cour d'assises. Gagnés par ses agens, les accusés prétendirent que Vidocq leur avait fourni l'argent pour acheter la pince avec laquelle ils avaient été pris dans le moment où ils volaient le sieur Labatty. L'inculpation était grave. Certain de son innocence, Vidocq pria le préfet de police d'ordonner une enquête après la condamnation de Peyois, Berthelet et Lefebure. Au moment où cette enquête allait commencer, une lettre que Berthelet écrivait à Leblanc, qui venait d'être acquitté, tomba entre les mains du préfet. Elle contenait des menaces contre Leblanc, et révélait tout le mystère de la machination dirigée contre le chef de la police de sûreté. L'argent qu'on accusait ce dernier d'avoir fourni, l'avait été par ce Leblanc, à qui Berthelet, sous les verroux de Bicêtre, réclamait l'accomplissement de la promesse qu'il lui avait faite pour le déterminer à charger Vidocq devant la cour d'assises. Une déclaration que le maire de Gentilly reçut de Peyois et Lefebure mit au grand jour toute l'infamie de cette machina-

tion, et l'innocence de Vidocq fut proclamée.

Ce triomphe ne découragea point ses ennemis : divers moyens de la même nature furent essayés; mais aucun ne leur réussit. Dès lors ils eurent recours à d'autres expédiens. Ne pouvant révoquer en doute ses succès d'après les nombreuses arrestations qu'il faisait journellement, ils répandirent qu'il s'entendait avec les voleurs, qu'il en faisait au besoin pour se donner du relief auprès du préfet. Cette inculpation, qu'ils étaient parvenus à accréditer dans le public, n'avait pas le moindre foudement. Vidocq ne créait point de voleurs, et ce n'était qu'en explorant les lieux où ils se réunissaient, qu'il parvenait à en mettre si souvent entre les mains de la justice. Connaissant tous leurs repaires, il les allait chercher au lieu d'attendre, à l'exemple des officiers de paix, qu'ils vissent se livrer d'eux-mêmes. Ces messieurs savaient tout aussi bien que lui l'existence de ces repaires; mais ils se gardaient bien d'en approcher : il y avait là trop de danger, et d'ailleurs un ton trop dégoûtant pour qu'ils

pussent se résoudre à y pénétrer. Vidocq n'y regardait pas de si près. Quelque répugnance qu'il eût pour ces lieux, il n'hésitait pas à s'y rendre, à se familiariser avec les misérables qui les fréquentaient, et dont sa mission l'obligeait de purger la société. C'était surtout à la Courtille qu'il faisait ses incursions. L'autre de Guillotin, le cloaque de Desnoyers, recevaient souvent sa visite, et rarement ses explorations étaient infructueuses.

Un jour, présumant qu'une course de ce côté ne serait pas inutile, il prit le costume des habitués de la Courtille, c'est-à-dire une veste ronde, une casquette et un méchant pantalon, et se mit en route avec un de ses agens, nommé Riboulet; c'était la coqueluche des vestales de la *guinche* (guinguette): Manon la Blonde, sa maîtresse, fit partie de l'expédition. Arrivés chez Guillotin, ils se mirent à table dans un coin, afin d'être mieux à portée de voir ce qui se passerait. Pendant qu'ils dévoraient un chat qu'on leur avait servi à la place d'un lapin de garenne qu'ils avaient demandé, une demi-

douzaine d'individus des deux sexes entra dans le taudis et vint s'asseoir à la même table. Leur visage égratigné, leurs yeux au beurre noir, annonçaient que les trois couples, après s'être battus, venaient sceller leur réconciliation.

Quelques mots d'argot échappés aux arrivans, mirent Vidocq et Riboulet sur la voie. La conversation s'établit après un échange de politesses. On boit largement de part et d'autre, on fraternise, et bientôt les têtes, celles des femmes surtout, se montent à l'unisson. Vers la fin du repas, Riboulet entonne ces couplets, et chacun fait chorus.

BALLADE.

En roulant de *vergne en vergne* (ville en ville)
 Pour apprendre à *goupiner* (travailler),
 J'ai rencontré la *mercan dière* (marchande),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Qui du *pivois solisait* (vin vendait),
 Lonfa ma lura donde.

J'ai rencontré la *mercan dière*
 Qui du *pivois solisait*;

Je lui *jaspine en bigorne* (demande en argot),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Qu'as-tu donc à *morfiler* (manger)?
 Lonfa ma lura dondé.

Je lui jaspine en bigorne,
 Qu'as-tu donc à morfiler?
 J'ai du *chenu pivois sans lance* (bon vin sans eau),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et du *larton savonné* (pain blanc),
 Lonfa ma lura dondé.

J'ai du *chenu pivois sans lance*
 Et du *larton savonné*,
 Une *lourde* (porte), une *tournante* (clé),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et un *pieu* (lit) pour *roupiller* (dormir),
 Lonfa ma lura dondé.

Une *lourde*, une *tournante*
 Et un *pieu* pour roupiller.
 J'enquille (s'entre) dans sa *cambriole* (chambre),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Espérant de *ventifler* (m'arranger avec elle),
 Lonfa ma lura dondé.

J'enquille dans sa cambriole,
 Espérant de l'entifler.
 Je *rembroque* (remarque) au coin d'un *rifle* (feu),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Un *messière* (homme) qui *pionçait* (dormait),
 Lonfa ma lura dondé.

Je rembroque au coin d'un rifle
 Un messière qui pionçait ;
 J'ai *sondé* (fouillé) dans ses *valades* (poches),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Son *carle* (argent) j'ai *peigné* (pris),
 Lonfa ma lura dondé.

J'ai sondé dans ses vallades,
 Son carle j'ai peigné,
 Son carle, aussi sa *toquante* (montre),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et ses *attaches de cé* (boucles d'argent),
 Lonfa ma lura dondé.

Son carle, aussi sa toquante
 Et ses attaches de cé,
 Son *coulant* (chaîne) et sa *montante* (culotte),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et son *combre* (chapeau) *galuché* (galonné),
 Lonfa ma lura dondé.

Son coulant et sa montante,
 Et son combre galuché,
 Son *frusque* (habit) aussi, sa *lisette* (veste)
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et ses *tirans brodachés* (bas brodés),
 Lonfa ma lura dondé.

Son frusque, aussi sa lisette,
 Et ses tirans brodachés ;
Crompe (sauve-toi), *crompe, mercandière* (mar-
 Lonfa ma lura dondaine, [chande),
 Car nous serions *béquillés* (perdus),
 Lonfa ma lura dondé.

Crompe, crompe, mercandière,
 Car nous serions béquillés.
 Sur la *placarde de vergne* (place de ville),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Il nous faudrait *gambiller* (danser),
 Lonfa ma lura dondé.

Sur la placarde de vergne
 Il nous faudrait gambiller,
Allumés (regardés) de toutes ces *largues* (femmes),
 Lonfa ma lura dondaine,
 Et du *trepe* (peuple) rassemblé,
 Lonfa ma lura dondé.

Allumés de toutes ces largues
 Et du trepe rassemblé,
 Et de ces *charlots* (voleurs) bons drilles,
 Lonfa ma lura dondaine,
 Tous *aboulant goupiner* (volant voler),
 Lonfa ma lura dondé.

Quoique chaque convive fût déjà assez bien conditionné, il fallut boire après la ballade. Manon la Blonde, jalouse de faire entendre à son tour une de ces voix enrouées par le libertinage et la débauche, les régala de cette chanson, qu'elle avait apprise à Saint-Lazare.

CHANSON.

Un jour à la Croix-Rouge
 Nous étions dix à douze,
 Tous *grinches* (voleurs) de renom ;
 Nous attendions la *sorgue* (nuit),
 Voulant *poisser des bogues* (montres)
 Pour faire du *billon* (argent).

Partage ou non partage,

Tout est à notre usage,
N'épargnons le poitou
 (Prenons nos précautions),
Poissons (volons) avec adresse
Messières et gonzesses
 (Bourgeois et bourgeoises),
Sans faire de ragout
 (Sans éveiller de soupçons).

Dessus le Pont-au-Change
 Certain agent-de-change
Se criblait au charron
 (Criait au voleur),
S'engantait sa toquante
 (Je pris sa montre),
Ses attaches brillantes
 (Ses boucles en diamant),
 Avec ses *billemonts* (billets).

Quand *douze plombs crossent* (minuit sonne)
 Les *pègres* (voleurs) s'en retournent
 Au *tapis* (cabaret) de Montrou ;
 Montrou, ouvre ta *lourde* (porte)
 Si tu veux que j'*aboule*
 (Que je donne de l'argent)
Et piausse en ton bocson
 (Couche en ton logis),

Montron *drogue à sa langue*
 (Demande à sa femme),
Bonnis-moi donc, giroffle
 (Dis donc, la belle),
 Qui sont ces *pègres-là*?
Des grinchisseurs de bogues
 (Voleurs de montres),
Esquinteurs de boutogues
 (Enfonceurs de boutiques),
 Les *connobres-tu pas*
 (Ne les connais-tu pas ?) ?

Et vite ma *culbutte* (culotte),
 Quand je vois mon *affaire* (bénéfice),
 Je suis toujours *paré* (prêt),
 Du plus grand *cœur du monde*,
 Je vais à la *profonde* (cave),
 Pour vous donner du frais.

Mais déjà la *patrarque* (patrouille)
 Au clair de la *moucharde* (lune),
 Nous *relique* (regarde) de loin ;
 L'aventure est étrange,
 C'était l'*agent-de-change*
 Que suivaient les *roussins* (mouchards).

A des fois l'on *rigole* (rit),
 Ou bien l'on *pavillonne* (plaisante),
 Qu'on devrait *lansquiner* (pleurer);
Raille, griviers et cognes
 (Exempt, soldats et gendarmes)
 Nous ont pour la *cigogne*
 (Le palais de justice)
 Tretous *marrons paumés*
 (Pris en flagrant délit).

Le temps ne dure guère quand on le passe à table, même chez Guillotin; il fallut cependant songer à se retirer. On se forma en bandé afin de mieux résister aux coups de vent, et l'on se dirigea vers la rue des Filles-Dieu, où les trois couples avaient leur domicile. Arrivés à la maison garnie qu'ils habitaient, il ne fut plus possible de se séparer; il fallut que Vidocq et Berthelet partageassent leur lit. Le lendemain à la pointe du jour, Rollé, Debuire et La Bitche (c'était le nom de leurs hôtes) leur proposèrent d'être d'un vol qu'ils allaient commettre dans une maison de la rue de la Verrerie. La partie fut acceptée, comme on le pense bien;

(274)

et Vidocq ayant averti le chef de la deuxième division, celui-ci prit si bien ses précautions, que les voleurs furent *tretous marrons paumés*. C'est ainsi que Vidocq s'y prenait pour *faire* des voleurs.

FIN DU TOME PREMIER.

.....

TABLE

DES

CHAPITRES DU TOME PREMIER.

Avis de l'Éditeur.

1.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Vidocq. — Ses premiers vols. — Sa fuite de la maison paternelle. — Le courtier. — Les Acrobates. — Les Marionnettes. — Le Charlatan. — Retour à Arras.

1.

CHAPITRE II.

Le Pardon. — Vidocq prend du service. — Ses Oncles. — Il déserte. — La Schlague. — Il rentre au 11^e régiment de chasseurs. — Retour à Arras. — La Prison. — Vidocq, sous-lieutenant. — Le tambour-major. — Sixca. — Delphine.

10.

CHAPITRE III.

Mariage de Vidocq.—Il rentre au service.—Infidélité de sa femme.—Son départ.—Son séjour à Bruxelles.—Il est arrêté.—Il s'évade.—Les faux papiers.—L'armée roulante.—La Baronne.—Rupture. 24.

CHAPITRE IV.

Vidocq à Paris.—Rosine.—Retour à Lille.—Les Bohémiens.—La Duchesse.—La Foire de Malines.—Malgaret. 34.

CHAPITRE V.

Le déchet.—Francine.—La Tour Saint-Pierre.—Un Faux.—Évasion.—La poignée de cendres.—Le cachot.—Tentative infructueuse.—Les Chauffeurs.—Nouvelle évasion. 46.

CHAPITRE VI.

Nouvelle arrestation.—Accusation d'assassinat.—Le cabanon.—Vidocq s'évade.—La contrebande et les douaniers.—Le chien de Terre-Neuve.—Un combat.—Vidocq est arrêté de nouveau. 59.

CHAPITRE VII.

Les clés d'étain.—Vidocq s'évade.—Le saltimbanque.—Vidocq est repris.—Nouvelle évasion.—Vidocq hussard.—Il est encore repris.—Il s'évade encore.—On le reprend.—Tentative infructueuse. 76.

CHAPITRE VIII.

Vidocq est condamné à 8 ans de fers.—La forêt de Compiègne.—Bicêtre.—La cour des fous.—La Chaîne.—Départ des condamnés. 82.

CHAPITRE IX.

Tentative infructueuse.—Le Bagne.—Évasion.—Le Garde-champêtre.—Les Gendarmes.—Vidocq est arrêté et écroué à la prison de Pontaniau sous le nom de Duval.—Il s'évade sous l'habit d'une sœur de l'hôpital.—Sœur Vidocq et le Curé.—Sœur Vidocq couche avec deux vierges. 93.

CHAPITRE X.

La mère des voleurs.—Le marchand de bœufs.—

Vidocq à Paris. — Le capitaine Villedieu. —
Départ de Vidocq pour Arras. — Il devient
instituteur. — La fustigation. — Vidocq marin
malgré lui. 107.

CHAPITRE XI.

Complot des recrues. — Trahison d'un Dunkerquois.
— Vidocq sur le *Heindrack*. — Il est arrêté. — Il
s'échappe et passe sur le *Barras*. — Il est arrêté
de nouveau et conduit à Lille. — Francine. — Re-
tour à Bicêtre. — Départ de la chaîne pour Tou-
lon. — La salle n° 3. — Le père Mathieu. 118.

CHAPITRE XII.

Tentative infructueuse. — Vidocq est pardonné en
faveur de la nouveauté du tour. — Il trompe le
commissaire et s'évade. — Générosité d'une fille
publique. — L'homme mystérieux. — La forêt. —
Une patrouille. — Ruse de l'inconnu. — La Bas-
tide. 130.

CHAPITRE XIII.

La bande de Roman, ou les Chevaliers du Soleil.
— Vidocq faussement accusé de vol. — Il est con-
gédié. — Il part pour Lyon. — M. Dubois. — Il fait

arrêter des forçats évadés et plusieurs voleurs. —
Son départ pour Paris. — Son retour à Arras. —
— Imprudences. — Delrue et Carpentier. 142.

CHAPITRE XIV.

Départ d'Arras. — Vidocq à Paris. — Retour à Arras.
— Le saut périlleux. — Vidocq prisonnier autri-
chien. — La veuve. — Il l'échappe belle. — Vidocq
marchand. — Infidélité de sa compagne. — Sépa-
ration. — Il est repris. — Évasion. — Nouvelle ar-
restation. — Le conscrit du 30^e de ligne. 155.

CHAPITRE XV.

Nouvelle évasion. — Vidocq à Boulogne. — Dufailli.
— Madelaine la Picarde. — Bévignac. — Une nuit
dans un *bon endroit*. — Le capitaine Paulet. — Le
bourreau des crânes. — Vidocq corsaire. — Combat
sur mer. — Vidocq s'entôle dans l'artillerie sous le
nom de Lebel, et devient caporal. 166.

CHAPITRE XVI.

Les Olympiens. — Le comte de L.... — Un duel. —
Le maréchal-des-logis chef. — La poudrière. — Ac-

tion courageuse de la part de Vidocq. — Il est nommé sergent. — L'armée de la Lune. — Trahison de Fessard. — La salle de police. — Le château de Boulogne. — Évasion. — Il est repris et conduit à Douai. 177.

CHAPITRE XVII.

Recours en grace. — Madame Vidocq convoie à de secondes noces. — Encore une évasion. — Annette. — Vidocq sous le nom de Jaquelin. — Mauvaise rencontre. — Vidocq et la chaîne. — Il est marchand tailleur. — Duluc et Blondy. — La famille Chevalier. — Vidocq recéleur. — Démarche de Vidocq près de l'autorité. 189.

CHAPITRE XVIII.

Vidocq est trahi. — La marmite du monteur en cuivre. — Vidocq chez son dénonciateur. — Il endosse l'uniforme des invalides. — Il est repris et ramené à Bicêtre. — Il est transféré à la Force. — Coco-Lacour. — France dit Tormel. — Fossard et Legageur. 202.

CHAPITRE XIX.

Blignon, Charpentier, Voivenel et la marchande d'asticots. — Vidocq est définitivement mis en liberté. — Watrin, faux monnayeur. — Saint-Germain et Blondy. — Le mort vivant. 213.

CHAPITRE XX.

Le recéleur et sa femme. — Raffle d'objets volés — Gueuvive et sa bande; la fille Cornerin. — Coup de filet superbe. — Les frères Delzève et leur bande. — Etrennes de Vidocq au préfet de police. 224.

CHAPITRE XXI.

Jalousie des agens et des officiers de paix. — Complots centre Vidocq. — La dame Noël, pianiste; Mongenet et Desbois. — Trahison d'un agent. — Il les repêche. — Fossard. — Les rideaux jaunes. — La bossue. — Le commissionnaire. — Le neveu du marchand de vin. — L'eau de Cologne. — Arrestation de Fossard : deux traits de ce brigand. 238.

CHAPITRE XXII.

Un grand coup de filet chez Dénoyers.—Formation de la brigade de sûreté.—Coco-Lacour, Goreau et Florentin. — Pièges tendus à Vidocq. — Les fidèles de l'église Saint-Roch.— Il enfonce Gaffré et Manigaut. 249.

CHAPITRE XXIII.

Goupil.—Corvet et sa femme.—La bande à Vidocq. — Les gants de peau de daim.—Trahison de Coco-Lacour et autres. — Leblanc, Peyois, Lefebure et Berthelet. — Une séance chez Guillotin. — Riboulet et Manon la Blonde. — Rolé, Debuire et la Bithe, enfoncés. 259.